



04.01.02/4104

Étude ornithologique de la réserve naturelle de la Sangsurière

(Doville, Manche)

Philippe Spiroux

Étude réalisée par le
Groupe **O**rnithologique **N**ormand
Université 14032 Caen Cedex

à la demande du
**Parc naturel régional
des marais du Cotentin et du Bessin**

Avril 1998



Sommaire

Sommaire	2
1 - Introduction	1
2 - Buts de l'étude.....	1
3 - Méthodes.....	1
3-1 Techniques	1
Les points d'écoute.....	1
Les transects.....	3
3-2 Aire d'étude.....	3
3-3 Calendrier	4
3-4 Conditions rencontrées	5
5 - Résultats des recensements.....	7
5-1 Liste des espèces contactées	7
5-2 Fréquence d'observation	11
6 - Distribution des espèces et effectifs nicheurs	14
7 - Relations entre oiseaux et milieu.....	32
8 - Description du milieu actuel	32
9 - Les espèces représentatives de la Sangsurière	33
10 - Analyse des relations entre espèces et milieu	33
11 - Y-a-t'il des communautés d'oiseaux nicheurs ?.....	38
12 - La phénologie des espèces.....	38
13 - Caractérisation du milieu le plus favorable à une espèce	39
14 - Espèces d'intérêt patrimonial.....	40
15 - Propositions de gestion.....	41
Actions sur les milieux	41
Propositions spécifiques	45
Annexes	46

1 - Introduction

Nous disposons de témoignages anciens qui laissent entendre que la Sangsurière est depuis longtemps connue comme un site intéressant pour les oiseaux, particulièrement le gibier. Les études et suivis plus récents montrent que cet intérêt demeure mais des actions de gestion particulières s'imposent pour l'avenir. L'avifaune peut alors servir d'indicateur. C'est l'objet de ce rapport.

Sur le terrain, nous avons recueilli des informations quantitatives et qualitatives. Nous avons établi une liste d'espèces représentatives possédant en outre un fort intérêt patrimonial.

Nous terminons par des propositions de gestion du milieu.

2 - Buts de l'étude

L'étude des oiseaux nicheurs permet de mettre en évidence les caractéristiques du milieu les plus favorables à chaque espèce, à un moment du cycle annuel où leurs besoins sont les plus grands et les plus spécifiques. Nous avons tenu compte en particulier de l'hétérogénéité spatiale et des effets de lisière.

Nous avons donc procédé aux étapes suivantes :

- recensement qualitatif des espèces,
- évaluation des effectifs des populations nicheuses,
- cartographie de leur répartition,
- analyse des relations avec le milieu et caractérisation des biotopes favorables à chaque espèce
- établissement de la liste des espèces d'intérêt patrimonial.

3 - Méthodes

3-1 Techniques

Deux méthodes de prospections complémentaires ont été utilisées :

- les points d'écoute (méthode des IPA adaptée),
- les transects (méthode des IKA adaptée)

Les points d'écoute

L'observateur se place en un endroit défini et note tous les contacts en les quantifiant et en les interprétant si cela est possible (exemple : un rougegorge chanteur est probablement le possesseur d'un territoire, donc un nicheur). Un point dure 5 minutes. Le milieu est décrit.

C'est une technique éprouvée par le GONm sous l'appellation de points "STOC", en différents sites normands, en particulier sur le territoire du PNR. Elle a l'avantage d'être simple à reconduire au fil des années et donc d'être une intéressante base de comparaison à long terme. Des points de ce type existaient déjà sur la Sangsurière depuis plusieurs années. Ces points ont été intégrés à l'étude, soit huit sur la réserve et deux dans l'anse de Catteville, tous visités une fois.

- Dénominations points "STOC" durant l'étude :

- A1 • A2 • A7 • A8* • A9 • A10 --> visités le 30/4
- B2 • B3* • B4 • B5 --> visités le 18/6

Il nous est apparu utile d'allier cette technique à celle des quadrats en positionnant les contacts sur l'espace ; la représentation schématique sectorisée sur 360° a été possible grâce à l'utilisation d'un compas de relèvement. Huit points, appelés "points SA" (pour **Sangsurière**), ont été choisis pour cela. Ils ont fait l'objet de 41 relevés au cours de la saison, découpée en sept décades.

- Dénominations des points "SA" pour l'étude :

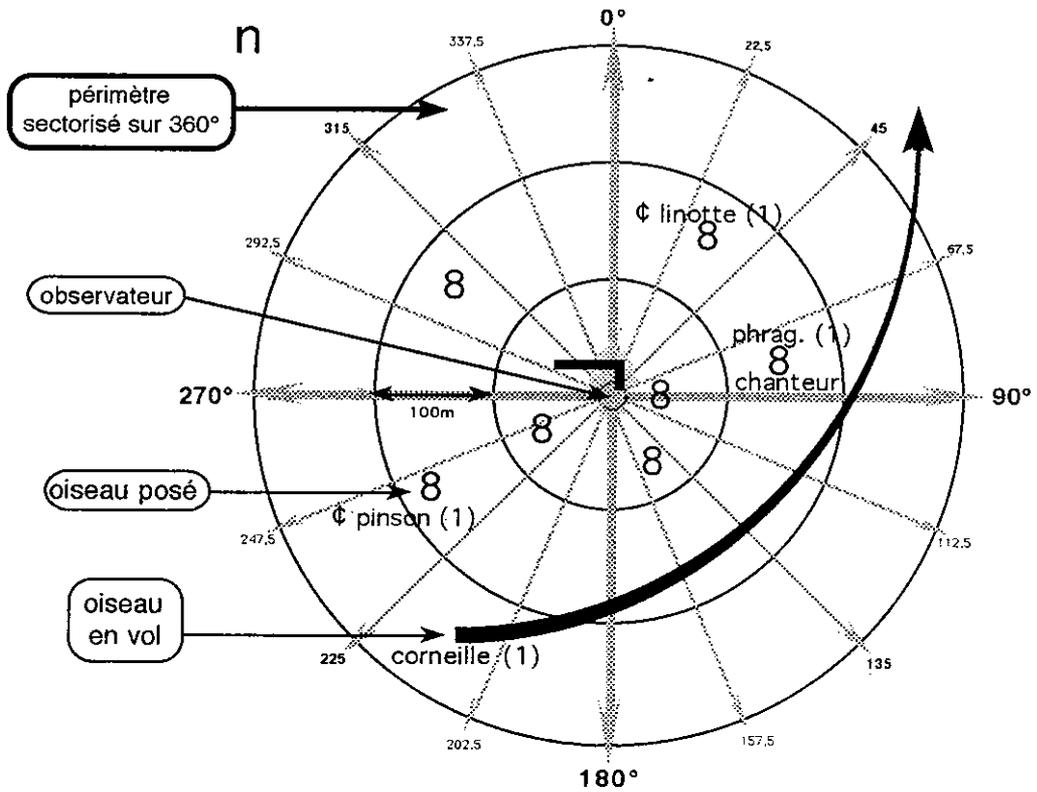
- SA1 • SA2 • SA3 • SA4
- SA5 • SA6 • SA9 • SA10

• Principe

Point: SA

Date/heure.....

Description milieu :
 hauteur végétation - structure
 végétation
 humidité sol - gestion / affectation



- Positions géographiques des points "SA":
 en degré/minute/centièmes (hddd° mm . mmm')

• SA1	:	N 49° 20' 664' / W 001° 34' 200'
• SA2	:	N 49° 20' 546' / W 001° 34' 570'
• SA3	:	N 49° 20' 587' / W 001° 33' 717'
• SA4	:	N 49° 20' 609' / W 001° 33' 105'
• SA5	:	N 49° 20' 675' / W 001° 32' 853'
• SA6	:	N 49° 20' 738' / W 001° 32' 612'
• SA9	:	N 49° 20' 507' / W 001° 33' 277'
• SA10	:	N 49° 20' 655' / W 001° 33' 442'

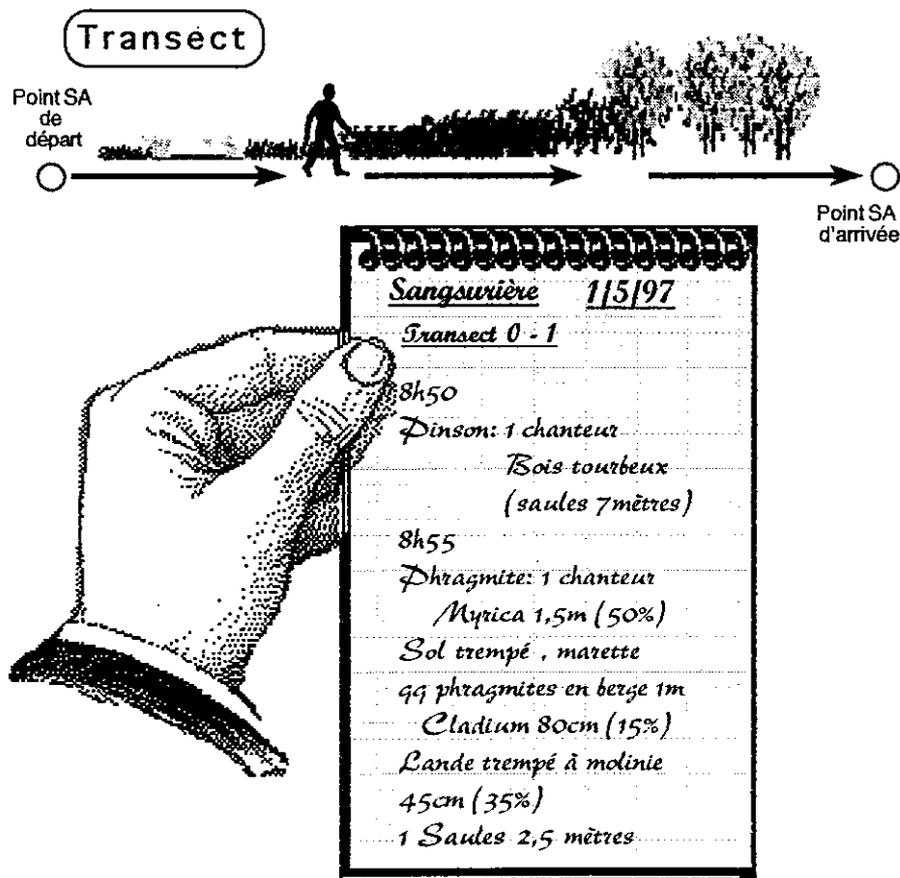
Les transects

La seconde technique adoptée est celle des parcours dits "Transects", reliant en deux boucles les points "SA" entre eux, et effectués à la même fréquence, soit 41 transects. Ils ont l'avantage d'étendre la prospection. Les contacts avec les oiseaux sont systématiquement associés aux particularités du milieu traversé.

- Dénomination des "Transects" :

- ◊ boucle 1 <0-1> <1-2> <2-3>
- ◊ boucle 2 <0-4> <4-5> <5-6> <6-9> <9-10>

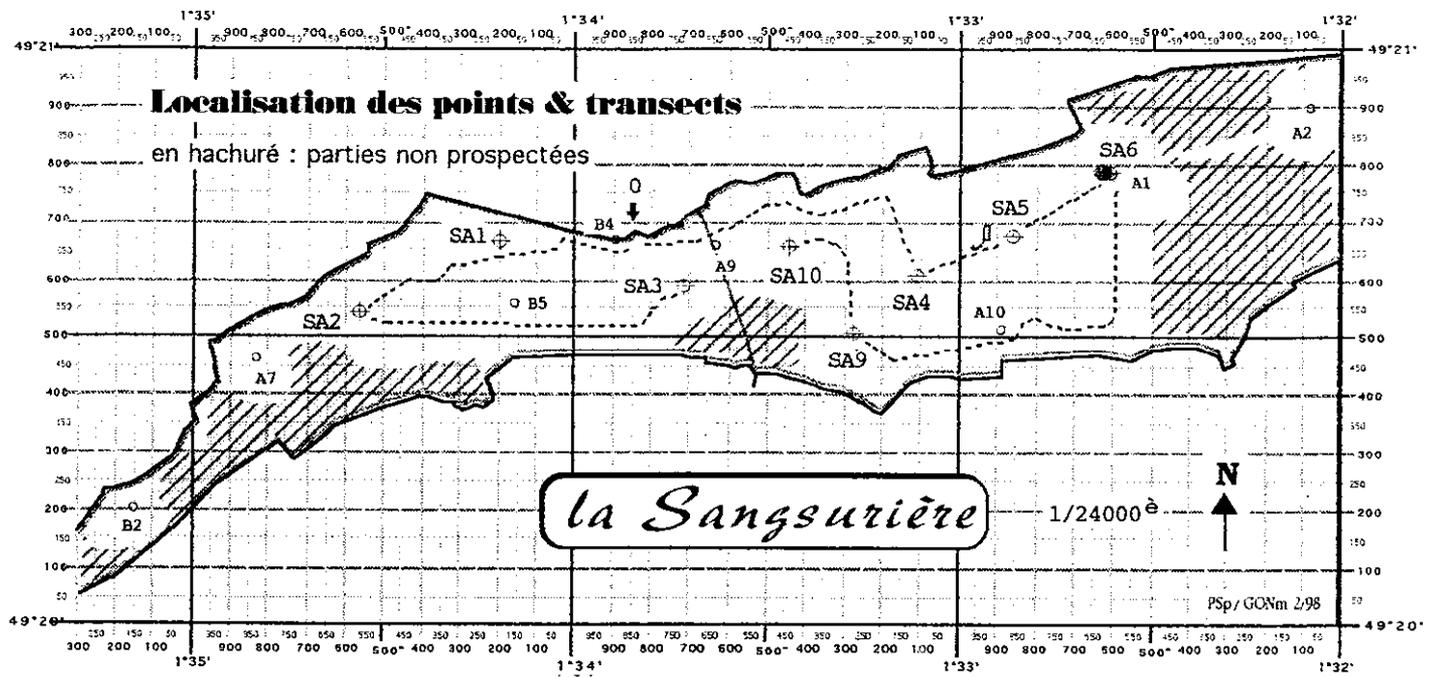
• Principe



Quelle que soit la technique, chaque contact prend en compte autant que possible les caractéristiques du milieu (aspect, catégorie et espèces dominantes du couvert végétal), spatiales (distance du contact) et qualitatives aussi bien que quantitatives sur les oiseaux eux-mêmes (nombre d'individus, interprétation du contact, situation et comportement des oiseaux).

3-2 Aire d'étude

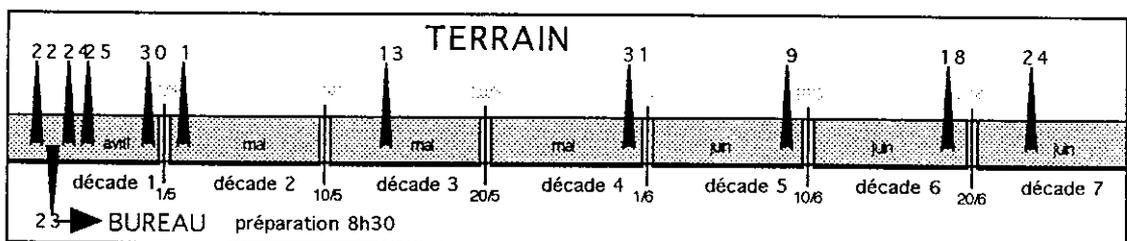
Toute la réserve n'a pas été prospectée aussi l'importance ornithologique des zones non prospectées sera évaluée par extrapolation des résultats. La carte suivante présente les secteurs prospectés et localise les points d'écoute et les transects.



La zone effective d'étude et l'utilisation différentielle des techniques ont été déterminées en relation étroite avec les personnes chargées du suivi botanique et appelées à intervenir dans les actions de gestion sur des zones précises.

Pour retrouver précisément les différents points à chaque visite, nous avons utilisé un positionneur satellite (GPS) qui permettra, quelle que soit l'échéance future et l'évolution du milieu, de localiser les points pour une éventuelle étude comparative.

3-3 Calendrier



Nombre d'heures de terrain = 73 heures

Le projet initial prévoyait 96 heures de travail réparties sur huit décades entre le 20 avril et le 10 juillet.

Compte tenu des demandes, une préparation minutieuse a été nécessaire ; elle a modifié la conception du suivi ainsi que son déroulement.

La décade de juillet a été abandonnée.

73 heures de terrain ont fourni 1175 données ornithologiques :

- 715 pour les transects données,
- 460 pour les points d'écoute.

Il faut y ajouter autant de données sur le milieu.

Les prospections sur le terrain ont été réalisées selon le calendrier suivant :

22 avril	->	5 heures	->	11h/16h
24 avril	->	5 heures	->	16h/21h
25 avril	->	2h45	->	7h/8h15 + 9h30/11h
30 avril	->	11h30	->	6h30/18h
1 mai	->	8h30	->	7h/15h30
13 mai	->	13h30	->	8h/21h30
31 mai	->	6h30	->	7h30/14h
9 juin	->	5 heures	->	7h30/12h30
18 juin	->	8h30	->	8h45/17h15
24 juin	->	6 heures	->	7h/13h

La prospection s'est partagée comme suit :

		Points SA								Transects													
		1	2	3	4	5	6	9	10	0-1	1-2	2-3	0-4	4-5	5-8	8-9	9-10						
1ère	décade	●	●	●						●	●	●			●	●		1ère					
2ème					●	●	●	●	●		●		●	●	●	●	●	2ème					
3ème		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	3ème					
4ème		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	4ème					
5ème		●	●	●	●	●	●	●	●		●	●		●		●	●	5ème					
6ème		●			●	●	●			●			●	●	●			6ème					
7ème					●	●	●	●	●				●	●	●	●	●	7ème					
		41 relevés								41 relevés													
		82 relevés																					
		+ 10 relevés STOC																					

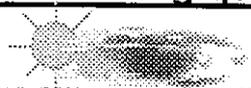
3-4 Conditions rencontrées

L'étude s'est déroulée alors que le milieu connaît un déficit hydrique marqué. Ce fait pourrait avoir eu une influence sur les oiseaux, la présente étude pourra servir de base à un autre suivi dans des conditions hydriques différentes.

Les périodes les plus favorables au suivi des oiseaux sont celles où le vent est faible ou nul (soit sept jours) ; l'audition est facilitée et le repérage visuel dans les frondaisons est meilleur. Les oiseaux semblent d'ailleurs plus démonstratifs. À l'opposé, et sur un terrain aussi découvert que la Sangsurière, les vents supérieurs à force 2 (trois jours) sont gênants, quelle qu'en soit la direction. Nous avons renoncé à entreprendre des recherches sur le terrain lors des quelques périodes de jours venteux et même d'averses ; le choix des jours favorables fut donc restreint. La couverture nuageuse semble avoir peu d'importance, sinon sur le rythme d'activité des oiseaux ; lors d'une petite matinée, la brume a perturbé l'observation. Les jour-

nées de ciel chargé et d'ensoleillement franc ont été en nombre égal (cinq jours chaque). Seul le suivi du dernier jour fut gêné par quelques heures de pluie. Les températures n'ont pas été relevées, mais les plus belles journées étaient caractérisées par une réduction d'activités des oiseaux autour des heures les plus chaudes.

En l'absence de pluie (à l'exception du dernier jour), nous avons donc rencontré des situations météorologiques variées :

Conditions météorologiques		
DATE	 VENT	 COUVERTURE NUAGEUSE
	Secteur / Force variations	(ciel partagé en 8èmes) variations
22/4	nul	7/8è
24/4	nul	8/8è
25/4	nul	8/8è
30/4	Est 1	0/8è
1/5	Est 2-3 -> 3-4	0/8è
13/5	WSW 1->3 ,-> SW 3-4	4/8è -> 2/8è -> 0/8è
31/5	Est 4	0/8è
9/6	West 1	8/8è
18/6	nul -> Sud West 1	0/8è brume -> 2/8è
24/6	West 1	7/8è <pluie>

5 - Résultats des recensements

5-1 Liste des espèces contactées

Espèces	Statut sur la Sangsurière	Statut en Normandie
Héron cendré <i>Ardea cinerea</i>	non nicheur vient s'alimenter	nicheur localisé en progression
Canard colvert <i>Anas platyrhynchos</i>	nicheur	nicheur commun
Buse variable <i>Buteo buteo</i>	nicheur possible	nicheur commun en progression
Épervier d'Europe <i>Accipiter nisus</i>	nicheur possible	nicheur assez commun en progression
Busard des roseaux <i>Circus aeruginosus</i>	a niché, nicheur possible vient s'alimenter	nicheur rare
Busard cendré <i>Circus pygargus</i>	nicheur possible a niché, vient s'alimenter	nicheur rare
Faucon crécerelle <i>Falco tinnunculus</i>	non nicheur vient s'alimenter	nicheur commun
Caille des blés <i>Coturnix coturnix</i>	nicheur	nicheur commun avec fluctua- tions
Faisan de chasse <i>Phasianus colchicus</i>	nicheur possible	assez commun souvent introduit
Poule d'eau <i>Gallinula chloropus</i>	nicheur probable	nicheur commun
Vanneau huppé <i>Vanellus vanellus</i>	nicheur	nicheur peu commun en régression nette
Bécassine des marais <i>Gallinago gallinago</i>	nicheur possible a niché	nicheur rare ou disparu en régression nette
Courlis cendré <i>Numenius arquata</i>	nicheur	nicheur peu commun en régression nette
Pigeon ramier <i>Columba palumbus</i>	nicheur	nicheur commun
Tourterelle des bois <i>Streptopelia turtur</i>	nicheur	nicheur assez commun en régression
Tourterelle turque <i>Streptopelia decaocto</i>	non nicheur	nicheur commun
Coucou gris <i>Cuculus canorus</i>	nicheur	nicheur commun
Martinet noir <i>Apus apus</i>	non nicheur vient s'alimenter	nicheur commun
Pic vert <i>Picus viridis</i>	non nicheur	nicheur assez commun
Alouette des champs <i>Alauda arvensis</i>	nicheur	nicheur commun
Hirondelle de cheminée <i>Hirundo rustica</i>	non nicheur vient s'alimenter	nicheur commun
Pipit farlouse <i>Anthus pratensis</i>	nicheur	nicheur commun
Bergeronnette flavéole <i>Motacilla flava flavissima</i>	nicheur	nicheur assez commun
Troglodyte mignon <i>Troglodytes troglodytes</i>	nicheur	nicheur commun
Accenteur mouchet <i>Prunella modularis</i>	nicheur	nicheur commun
Traquet pâle <i>Saxicola torquata</i>	nicheur	nicheur peu commun
Traquet motteux <i>Oenanthe oenanthe</i>	non nicheur de passage	nicheur rare
Rouge-gorge <i>Erithacus rubecula</i>	nicheur	nicheur commun
Merle noir <i>Turdus merula</i>	nicheur	nicheur commun

Grive musicienne <i>Turdus philomelos</i>	nicheur	nicheur commun en régression
Bouscarle de Cetti <i>Cettia cetti</i>	nicheur	nicheur rare localisé
Locustelle tachetée <i>Locustella naevia</i>	nicheur	nicheur peu commun
Phragmite des joncs <i>A. schoenobaenus</i>	nicheur	nicheur assez commun
Hypolaïs polyglotte <i>Hypolaïs polyglotta</i>	nicheur possible	nicheur peu commun en progression
Fauvette des jardins <i>Sylvia borin</i>	nicheur	nicheur commun
Fauvette à tête noire <i>Sylvia atricapilla</i>	nicheur	nicheur commun
Fauvette grisette <i>Sylvia communis</i>	nicheur	nicheur assez commun
Pouillot fitis <i>Phylloscopus trochilus</i>	nicheur	nicheur assez commun en régression
Pouillot véloce <i>Phylloscopus collybita</i>	nicheur	nicheur commun
Mésange à longue queue <i>Aegithalos caudatus</i>	nicheur possible	nicheur commun
Mésange bleue <i>Parus caeruleus</i>	nicheur possible	nicheur commun
Mésange charbonnière <i>Parus major</i>	nicheur possible	nicheur commun
Bruant jaune <i>Emberiza citrinella</i>	nicheur possible	nicheur commun
Bruant des roseaux <i>Emberiza schoeniclus</i>	nicheur	nicheur assez commun
Pinson des arbres <i>Fringilla coelebs</i>	nicheur	nicheur commun
Chardonneret élégant <i>Carduelis carduelis</i>	nicheur	nicheur commun
Linotte mélodieuse <i>Carduelis canabina</i>	nicheur	nicheur commun
Bouvreuil pivoine <i>Pyrrhula pyrrhula</i>	nicheur possible	nicheur commun
Étourneau sansonnet <i>Sturnus vulgaris</i>	non nicheur	nicheur commun
Geai des chênes <i>Garrulus glandarius</i>	nicheur possible	nicheur commun
Pie bavarde <i>Pica pica</i>	nicheur probable	nicheur commun
Corneille noire <i>Corvus corone</i>	nicheur	nicheur commun

Nos observations ne tiennent compte que des oiseaux exploitant réellement le site, soit 52 espèces auxquelles il faut ajouter, hors étude, le busard Saint-Martin, nicheur possible.

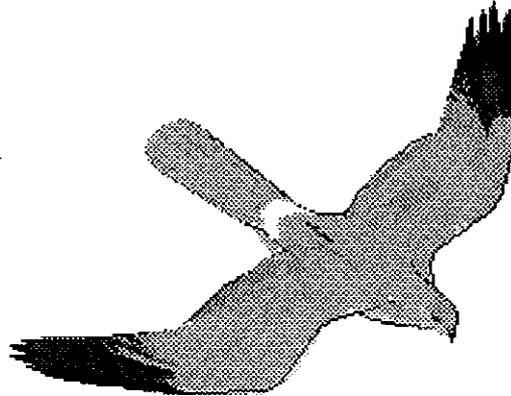
Les études antérieures, nombreuses puisque le site est suivi par le GONm depuis la fin des années 1970, avaient permis l'observation de plusieurs autres espèces non retrouvées en 1997 : ce tableau est donc un instantané de l'avifaune de 1997. Parmi les espèces non retrouvées, citons les cigognes blanche et noire, la sarcelle d'hiver, le canard souchet, le faucon hobereau, le râle des genêts, la chouette effraie, l'engoulevent d'Europe, le traquet tavier, le rossignol philomèle, la cisticole des joncs, la locustelle lusciniotide et d'autres ... (G. Debout comm. pers.) ... ce qui laisse à penser que la capacité d'accueil du milieu a considérablement baissé. Une analyse complète des séries de données serait, à cet égard, utile surtout si on les compare à l'évolution des milieux.

Le tableau ci-après regroupe les espèces par affinités écologiques, les espèces dont les noms sont soulignées étant les plus caractéristiques :

Espèces		Milieux
<u>Héron cendré</u> <u>Canard colvert</u> <u>Poule d'eau</u> <u>Busard des roseaux</u> <u>Bécassine des marais</u>	<u>Phragmite des joncs</u> <u>Bruant des roseaux</u> Bouscarle de Cetti Locustelle tachetée	eau douce marais, plans d'eau, cours d'eau, rives, fossés, végétation lacustre, roselière
<u>Busard cendré</u> <u>Vanneau huppé</u> <u>Courlis cendré</u> <u>Bergeronnette flavéole</u> Bécassine des marais	Héron cendré Busard des roseaux Busard Saint-Martin Caille des blés Alouette des champs Pipit farlouse	prairie humide prairies inondables prairies de pâturage et de fauche, espace prairial ouvert
<u>Caille des blés</u> <u>Alouette des champs</u> <u>Pipit farlouse</u>	Busard Saint-Martin Busard cendré	plaine grands espaces ouverts, plaines agricoles, cultures, polders
<u>Busard des roseaux</u> <u>Busard cendré</u> <u>Busard Saint-Martin</u> <u>Locustelle tachetée</u>	<u>Bruant des roseaux</u> Linotte mélodieuse	lande hygrophile lande tourbeuse Cladiaie, roselière, cariçaie, mégaphorbiaie, molinaie
<u>Busard Saint-Martin</u> <u>Traquet pâtre</u> <u>Linotte mélodieuse</u> <u>Locustelle tachetée</u>	<u>Bruant jaune</u> Hypolaïs polyglotte Fauvette grisette Chardonneret	lande xérophile fourré à ajoncs lande armoricaine
<u>Pouillot fitis</u> <u>Pigeon ramier</u> <u>Tourterelle des bois</u> <u>Rouge-gorge</u> <u>Merle noir</u> <u>Grive musicienne</u> <u>Pouillot véloce</u> <u>Mésange à longue queue</u>	Fauvette des jardins Fauvette à tête noire Mésange charbonnière Mésange bleue Pinson des arbres Bouvreuil pivoine	boisement hygrophile dense saulaie, bois tourbeux, et bouleaux en formation plus ou moins dense
<u>Bouscarle de Cetti</u>		roncier dense sous strate arborée hygrophile et de petit jet
<u>Pigeon ramier</u> <u>Tourterelle des bois</u> <u>Rouge-gorge</u> <u>Merle noir</u> <u>Grive musicienne</u> <u>Fauvette à tête noire</u> <u>Pouillot fitis</u> <u>Pouillot véloce</u>	<u>Msge à longue queue</u> <u>Pinson des arbres</u> <u>Bouvreuil pivoine</u> Fauvette des jardins Mésange charbonnière Mésange bleue Corneille noire	peuplement de petits arbres et arbustes denses boisement type saulaie. taillis
<u>Troglodyte mignon</u> <u>Accenteur mouchet</u> <u>Fauvette des jardins</u>	Fauvette à tête noire Rouge-gorge	buissons denses, ronciers sous peuplement arboré ou en lisière
<u>Hypolaïs polyglotte</u> <u>Fauvette des jardins</u>	Fauvette grisette Fauvette à tête noire	arbustes en lisière ensoleillée + buissons
<u>Hypolaïs polyglotte</u> <u>Fauvette grisette</u> <u>Buse variable</u>	<u>Linotte mélodieuse</u> Chardonneret Pinson des arbres	peuplement arbustif clairsemé + buissons peuplement forestier

<u>Épervier d'Europe</u>	<u>Étourneau sansonnet</u>	grands arbres en massif ou haie
<u>Tourterelle des bois</u>	<u>Geai des chênes</u>	
<u>Pigeon ramier</u>	<u>Pie bavarde</u>	
<u>Pic vert</u>	<u>Corneille noire</u>	
<u>Merle noir</u>	Rouge-gorge	
<u>Mésange bleue</u>	Grive musicienne	
<u>Mésange charbonnière</u>	Bouvreuil pivoine	
autres cas		
Tourterelle turque	---->	villages
Coucou gris	---->	ubiquiste
Martinet noir	---->	bâtisses--> vient chasser espace aérien
Hirondelle de cheminée	-->	villages en bocage --> vient chasser espace aérien
Traquet motteux	---->	massifs dunaires--> migrants de passage
Faisan de chasse	---->	non spécialisé

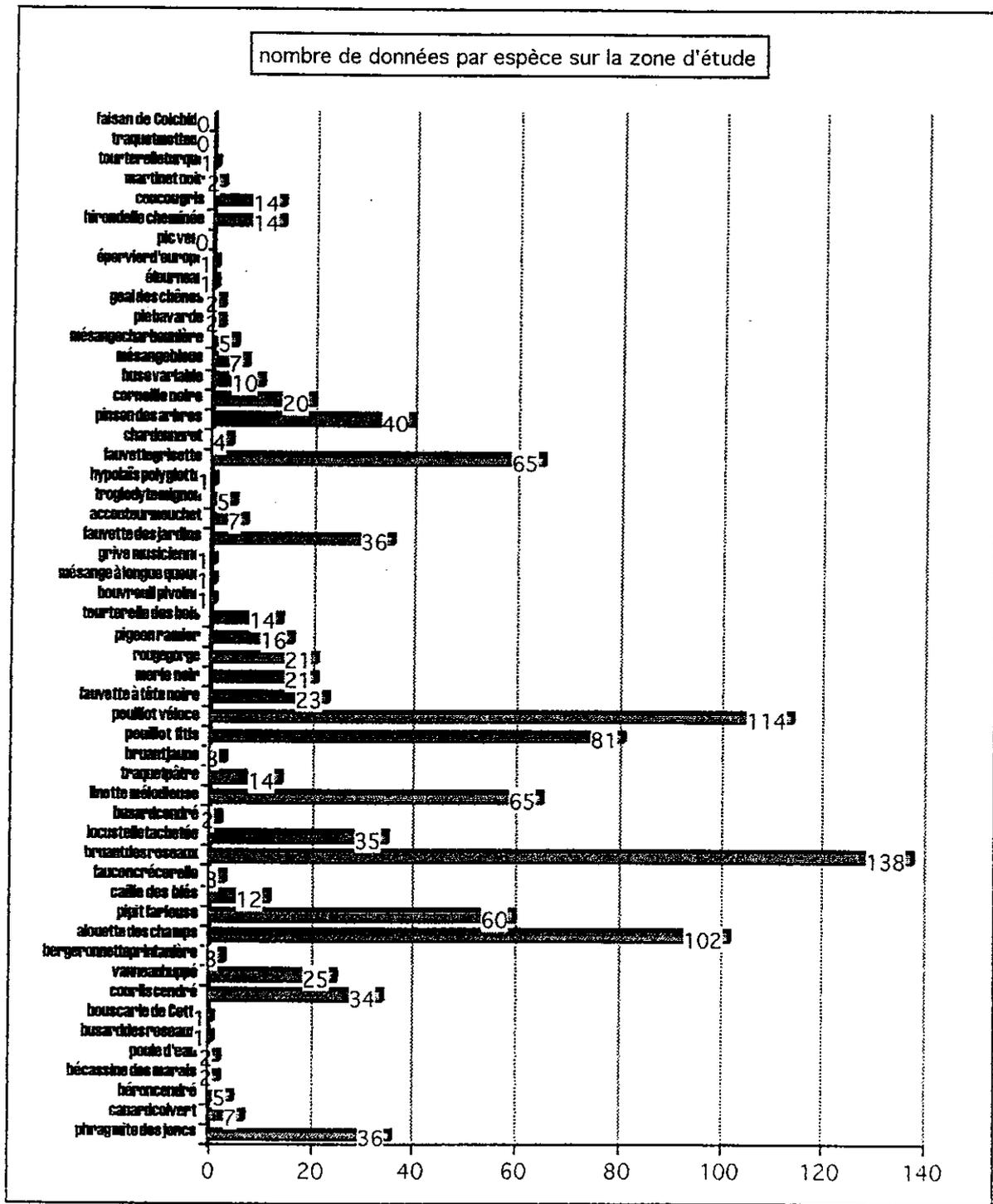
Le nombre de groupes écologiques ainsi constitué démontre la diversité des milieux, certains n'étant pas liés au caractère humide du milieu.



Busard Saint-Martin mâle

5-2 Fréquence d'observation

Le graphique suivant présente le nombre de données pour chaque espèce :



Le nombre de données dépend, à la fois, du nombre d'individus présents par espèce et, d'autre part, de l'intensité des manifestations territoriales : il peut, en quelque sorte, constituer une mesure de la représentativité de l'espèce par rapport au site.

Ainsi, le bruant des roseaux qui arrive largement en tête du nombre des contacts avec 12,7 % du total des données, illustre à la fois le caractère humide du site et la densité de sa végétation arbustive. Une seule autre espèce dépasse de peu les 10 % : le pouillot véloce, ce qui illustre l'importance des formations arborescentes sur la Sangsurière. Avec 9,4 %, l'alouette des champs témoigne, elle, de la présence affirmée d'espaces ouverts (prairies).

Ces trois cas suffisent à démontrer le caractère mosaïque du site, ce que confirment d'autres espèces : le pipit farlouse (5,5 %) pour les prairies humides et le pouillot fitis (7,5 %) pour les arbres et plus particulièrement la saulaie. La linotte mélodieuse et la fauvette grisette (chacune 6 %), la locustelle tachetée (3,2 % des données) et de la fauvette des jardins (3,3 %) montrent la particulière importance des formations de landes et de fourrés. Le phragmite des joncs (3,3 %) et le vanneau huppé (2,3 %) sont liées au milieu humide tout comme la bécassine des marais et la bergeronnette printanière.

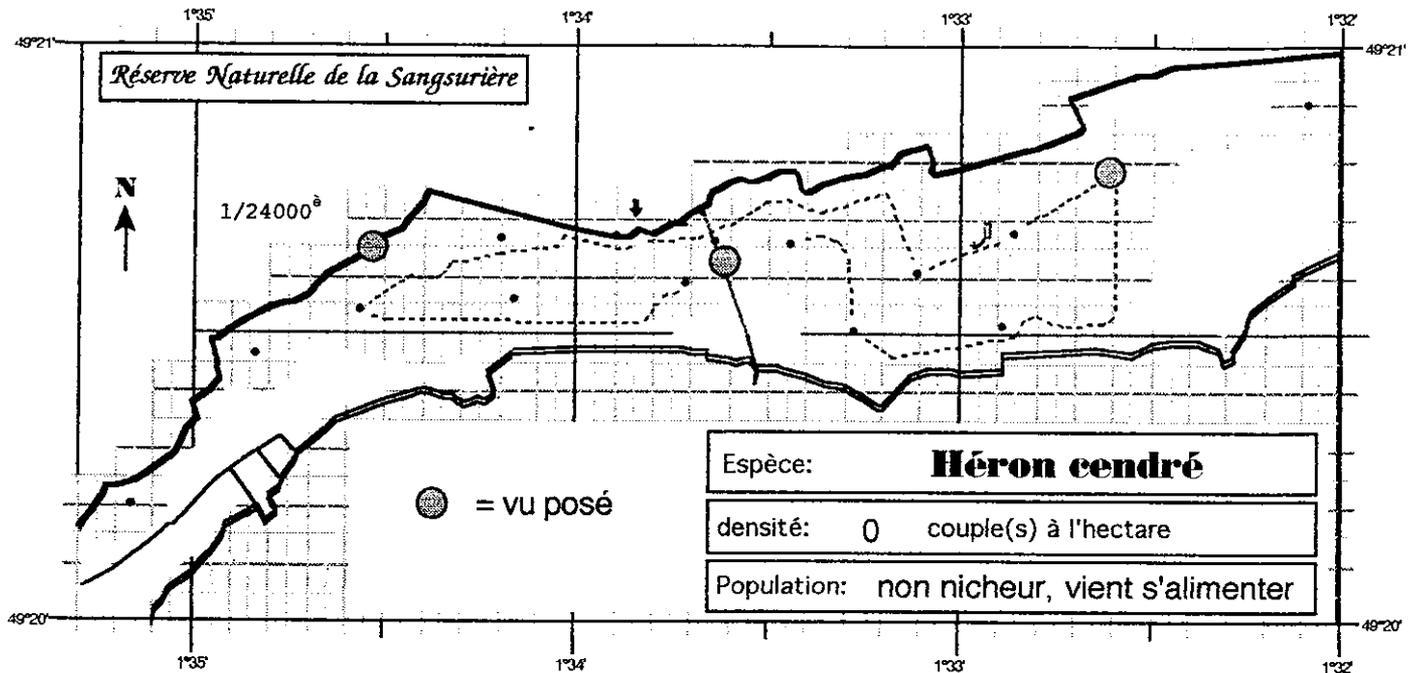
Le tableau de la page suivante présente les données rangées par grands types de milieu et recueillies dans les limites strictes de la réserve. En effet, lorsque l'observateur est dans la réserve, il repère non seulement les espèces du site même mais aussi celles en périphérie : les chants en particulier portent loin. C'est ainsi que le nombre de données du coucou gris passe de 23 à 14 (colonnes de gauche).

Nous avons matérialisé les données obtenues en un certain type de milieu par les encadrements dans la grille. La plupart des espèces sauf le vanneau et la bergeronnette printanière se rencontrent dans divers types de milieux.

6 - Distribution¹ des espèces et effectifs nicheurs

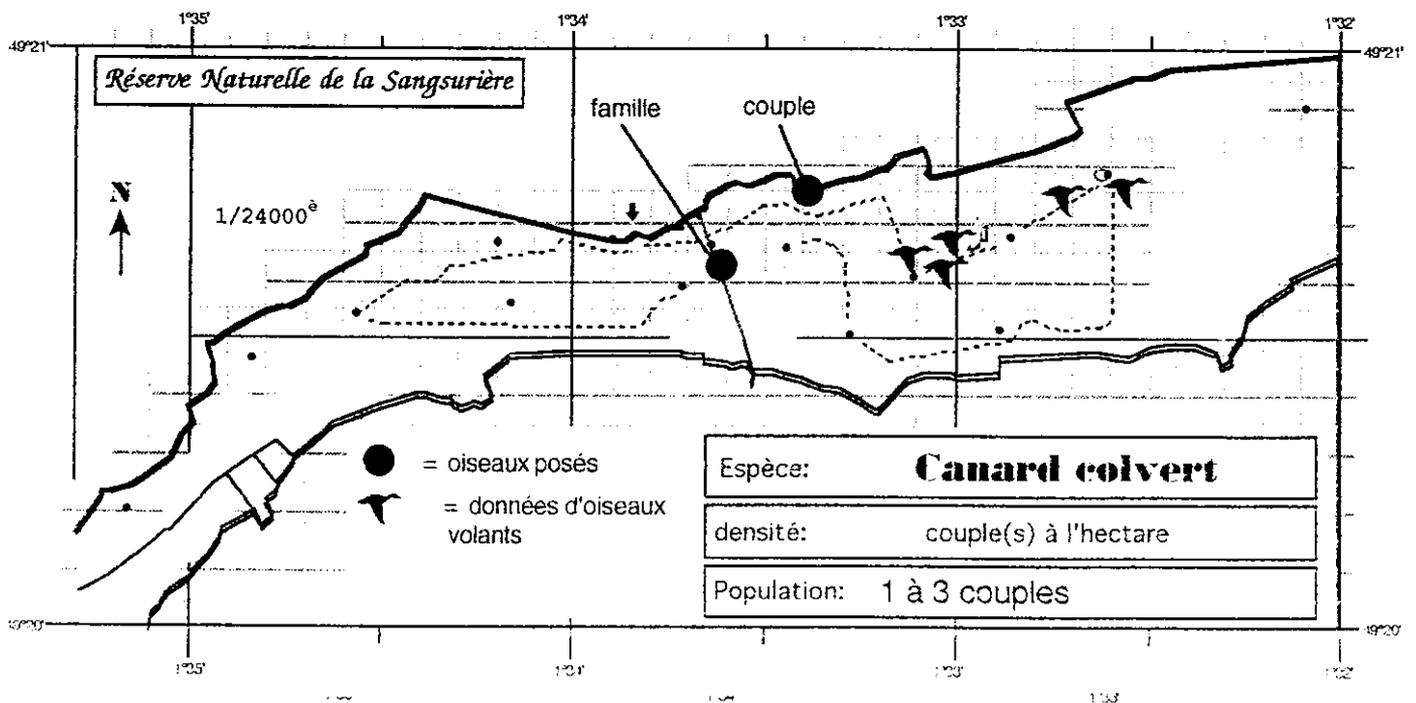
Héron cendré

Un à deux individus sont observés très régulièrement, pratiquement à chaque visite, sur le bord des fossés, les ruisseaux périphériques et les mares.



Canard colvert

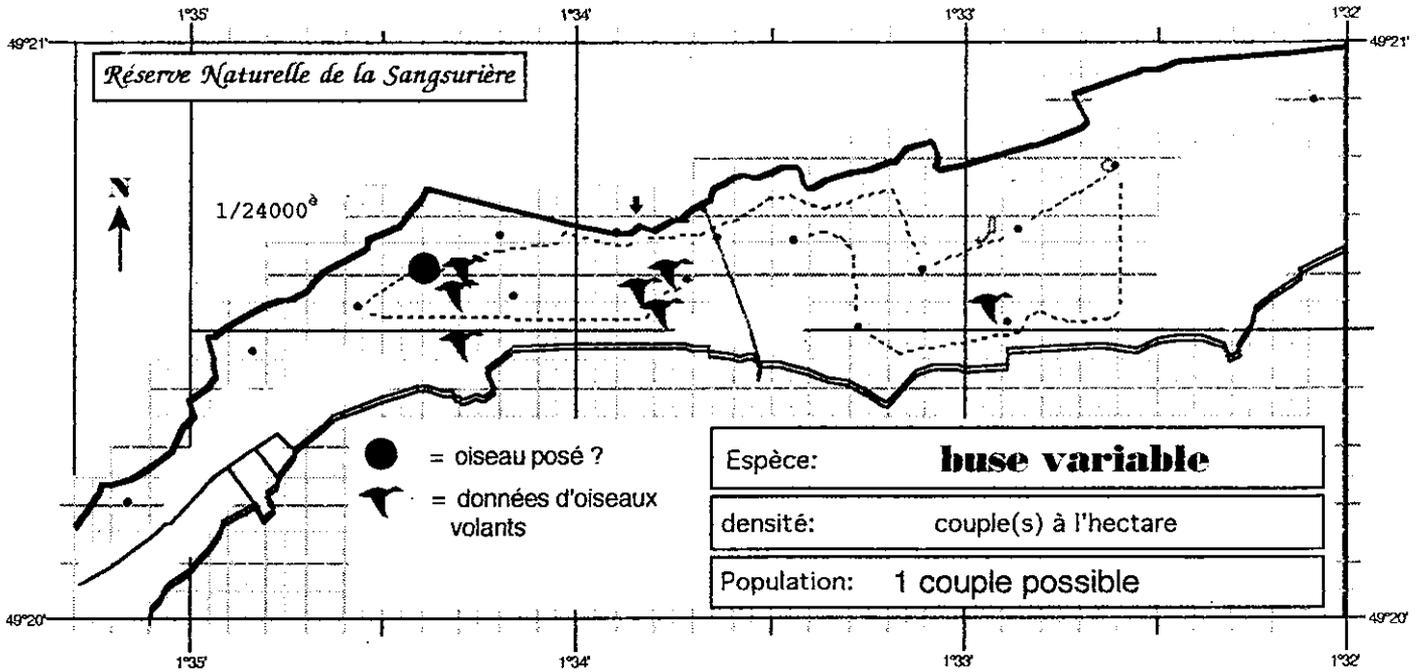
Les colverts de la Sangsurière sont farouches... et peuvent être considérés comme sauvages : ils sont peu nombreux.



¹ Dans les présentations spécifiques, nous donnerons souvent deux estimations de densités : celle rapportée à l'ensemble de la superficie du site et celle rapportée à la surface des milieux favorables à l'espèce. Notons que la réserve cartographiée (entre ruisseaux nord & sud et longitudes 1°32'000"W / 1°35'300"W) représente 230 hectares.

Buse variable

Aucune buse n'a été observée au sol ; la Sangsurière ne semble pas être un terrain de chasse privilégié. Les plus grands arbres pourraient lui convenir pour installer son nid : le point sur la carte signale cette possibilité.

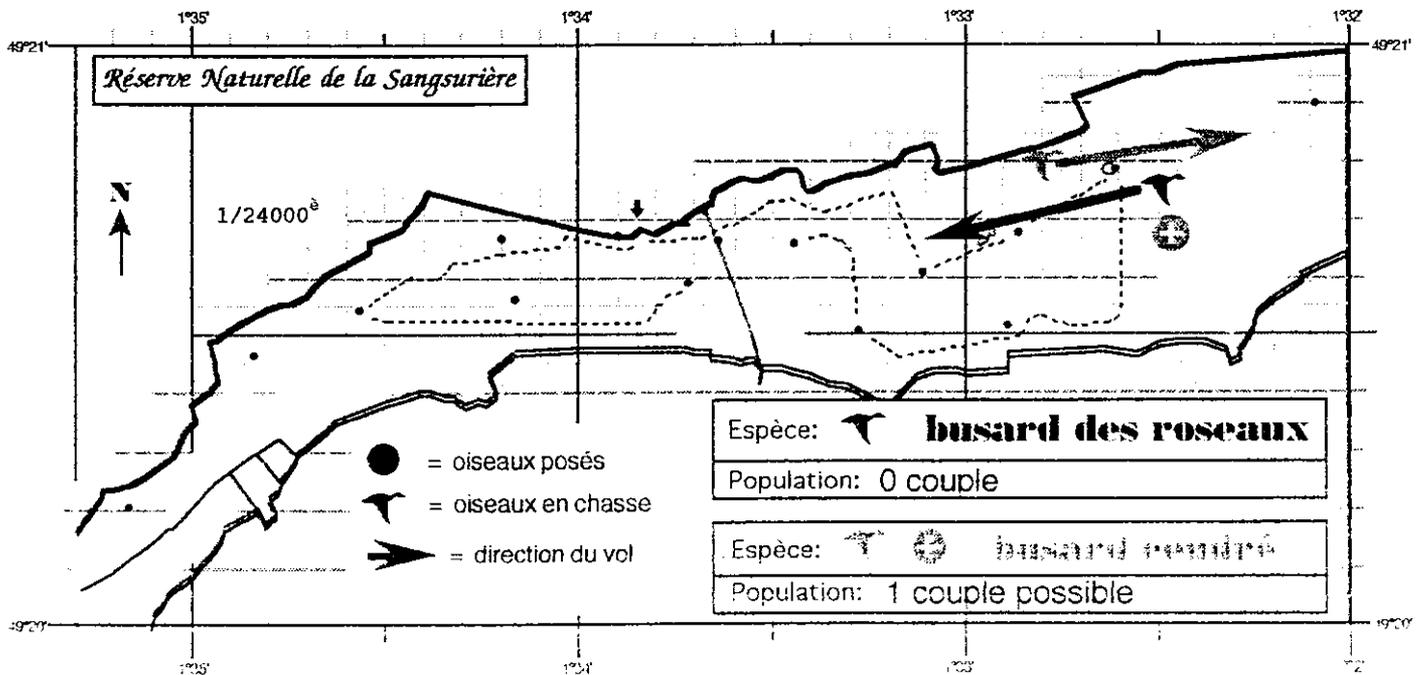


Épervier d'Europe

Une seule observation le concerne. La Sangsurière est cependant un terrain a priori favorable à cette espèce y compris pour sa reproduction.

Busards

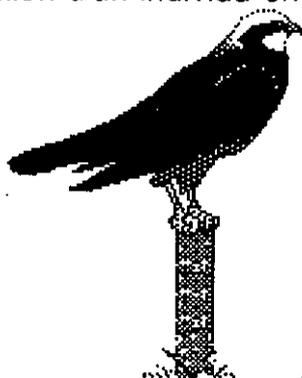
Peu de données ont été obtenues alors que la Sangsurière était un site important pour ces rapaces de milieux ouverts qui nichent au sol. Les landes de la moitié orientale constitue le meilleur site de reproduction. En hiver, la Sangsurière est un dortoir pour au minimum deux busards des roseaux et un busard Saint-Martin, dans les parties ouvertes du secteur boisé autour du point SA10.



Busard des roseaux

Le site a été l'un des premiers sites normands à être réoccupé par le busard des roseaux lorsque celui-ci, grâce aux mesures de protection a pu se réimplanter dans notre région.

Il a niché très régulièrement ensuite (cf les divers rapports du GONm sur la Sangsurière) mais ne niche plus depuis quelques années ... à tel point que nous n'avons qu'une observation d'un individu en chasse.



busard des roseaux

Busard cendré

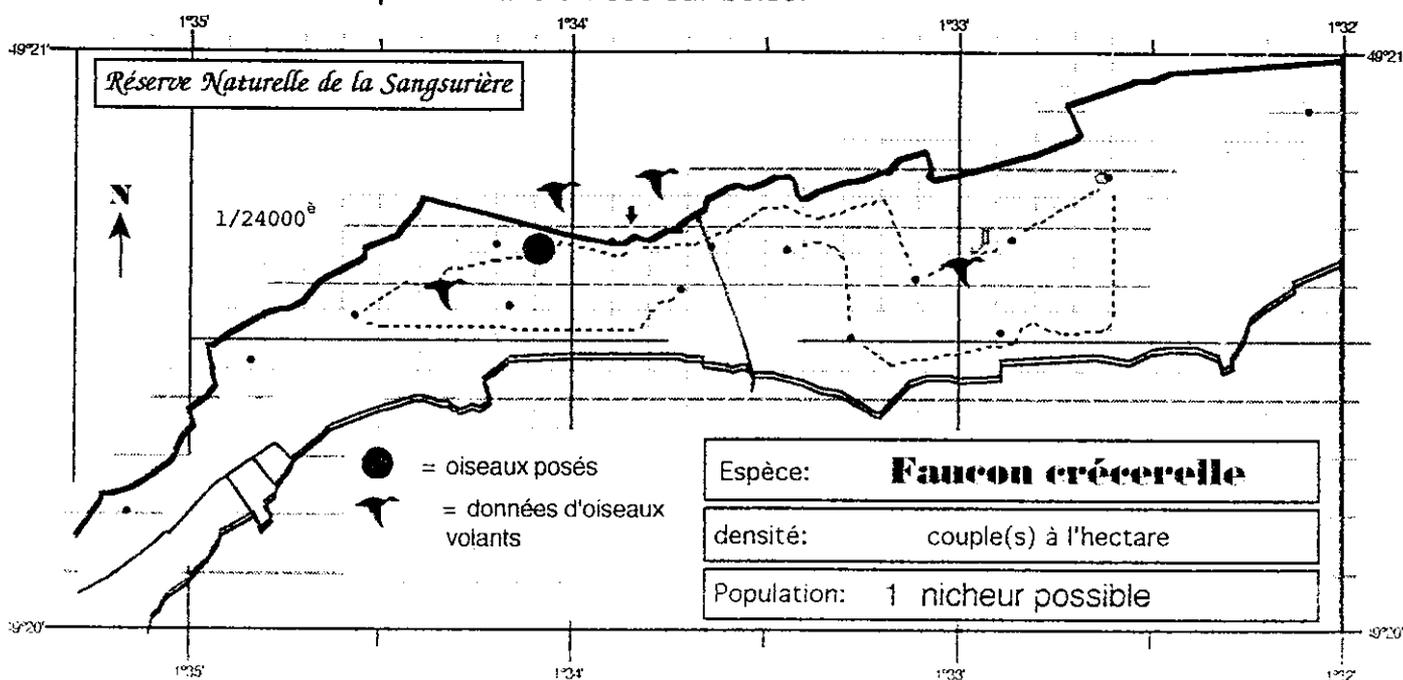
La Sangsurière était un terrain de choix pour cette espèce puisque elle était le seul site normand de nidification régulière à tel point qu'elle a été choisie comme emblème du PNR ! Elle ne niche plus depuis plusieurs années et nous n'avons obtenu qu'une observation d'un oiseau décollant du secteur dense de lande à l'Est du transect 6 - 9.

Busard Saint-Martin

Si ce busard a niché dans le site, cela a toujours été très sporadique, contrairement à l'espèce précédente qui était un nicheur très régulier.

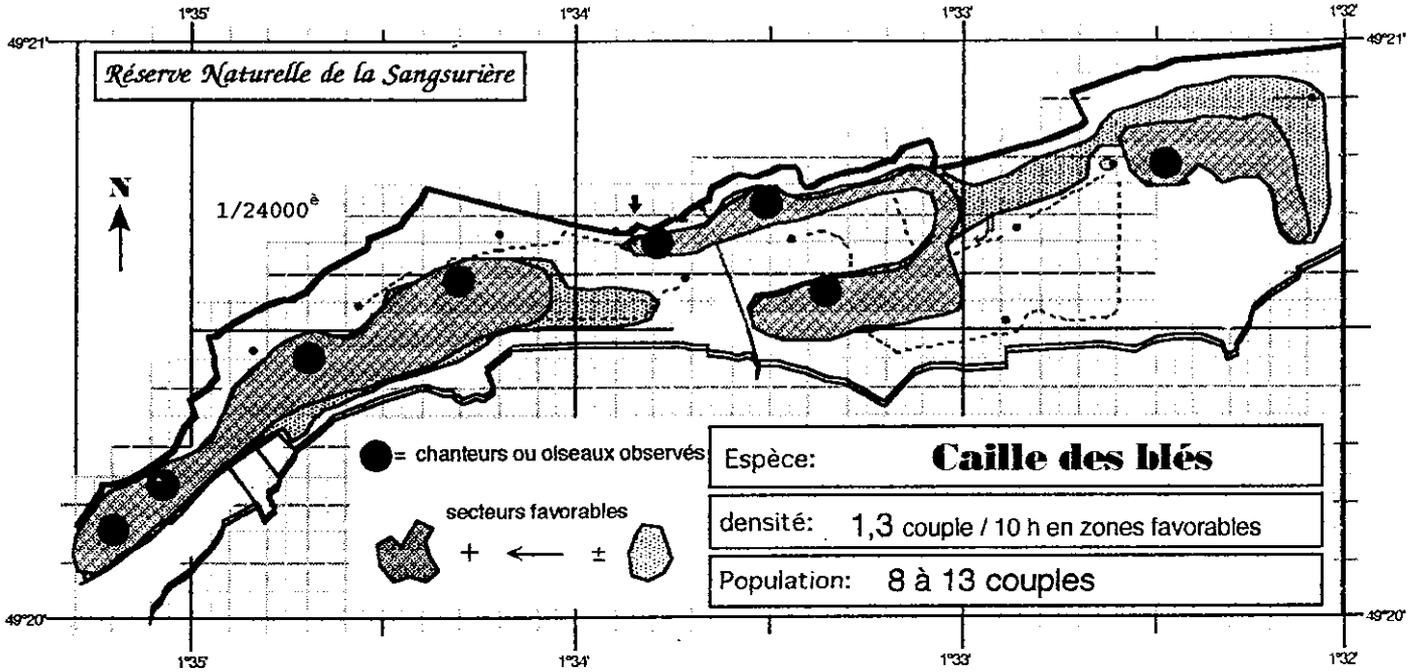
Faucon crécerelle

Il fréquente peu le site où il ne niche probablement pas, bien qu'une femelle ait été observée posée dans un secteur boisé.



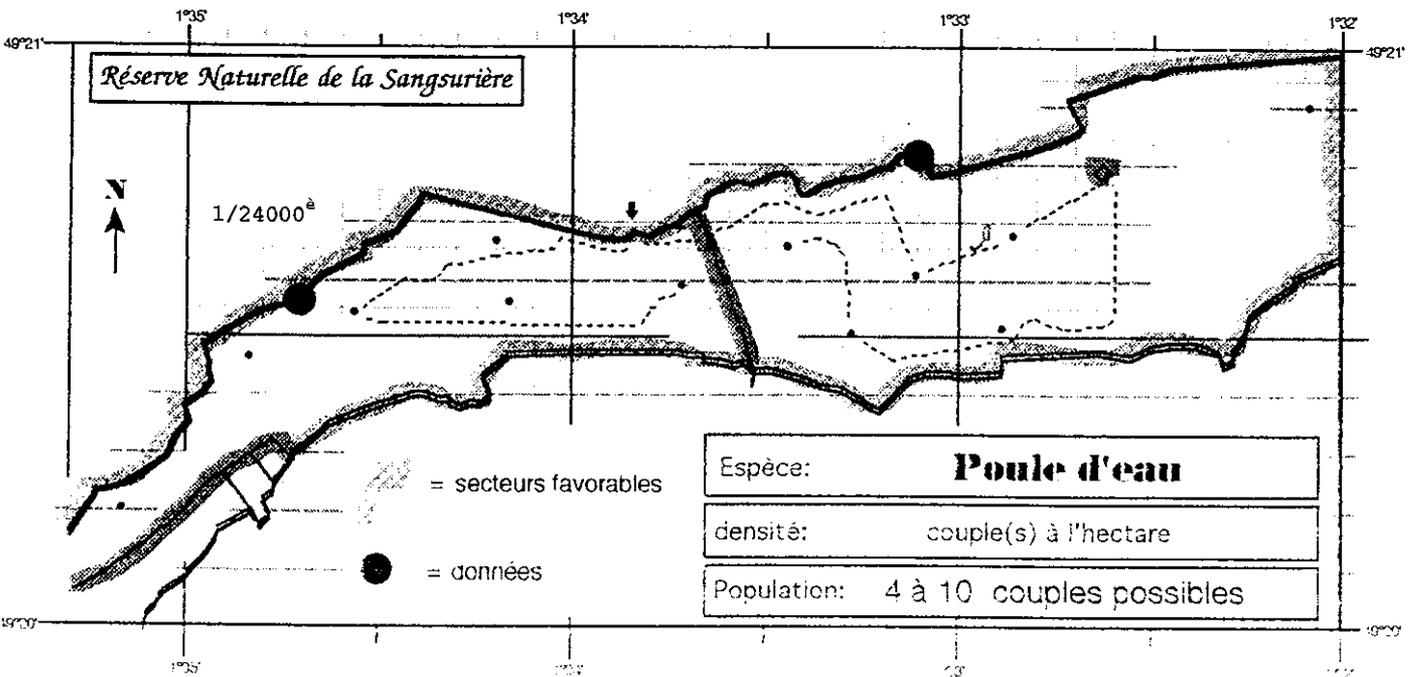
Caille des blés

Cet oiseau est un migrateur assez tardif, hôte des paysages ouverts. 1997 fut une bonne saison avec des chants régulièrement entendus. Un individu silencieux a même été levé à plusieurs reprises au même endroit. La densité proposée (avec prudence car les cailles reproductrices ne sont pas forcément celles qui chantent et les chanteurs ne sont pas forcément détenteurs d'un territoire) est de 1,3 couple pour dix hectares de milieux favorables et de 0,5 couple / 10 ha pour l'ensemble du site.



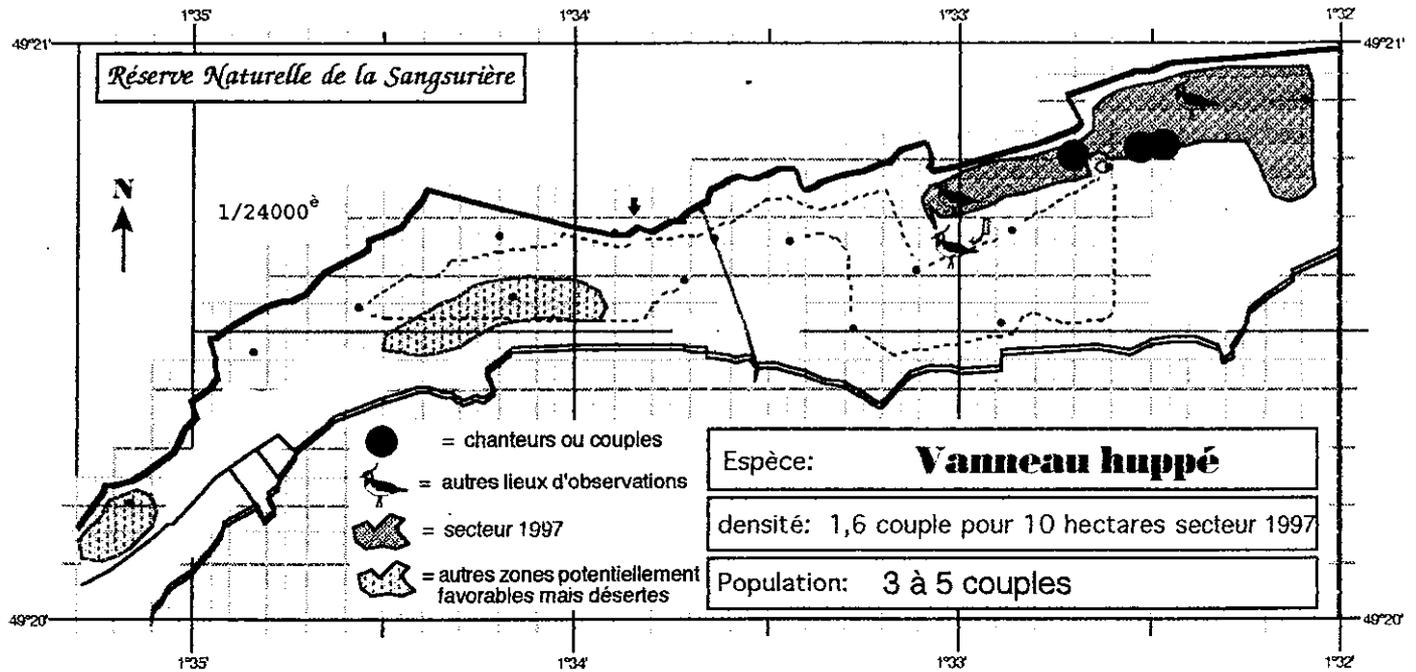
Poule d'eau

Seules deux données ont été recueillies mais l'espèce a toujours été très peu représentée sur le site alors que le milieu semble favorable. Une estimation de six couples pour 1997 paraît raisonnable.



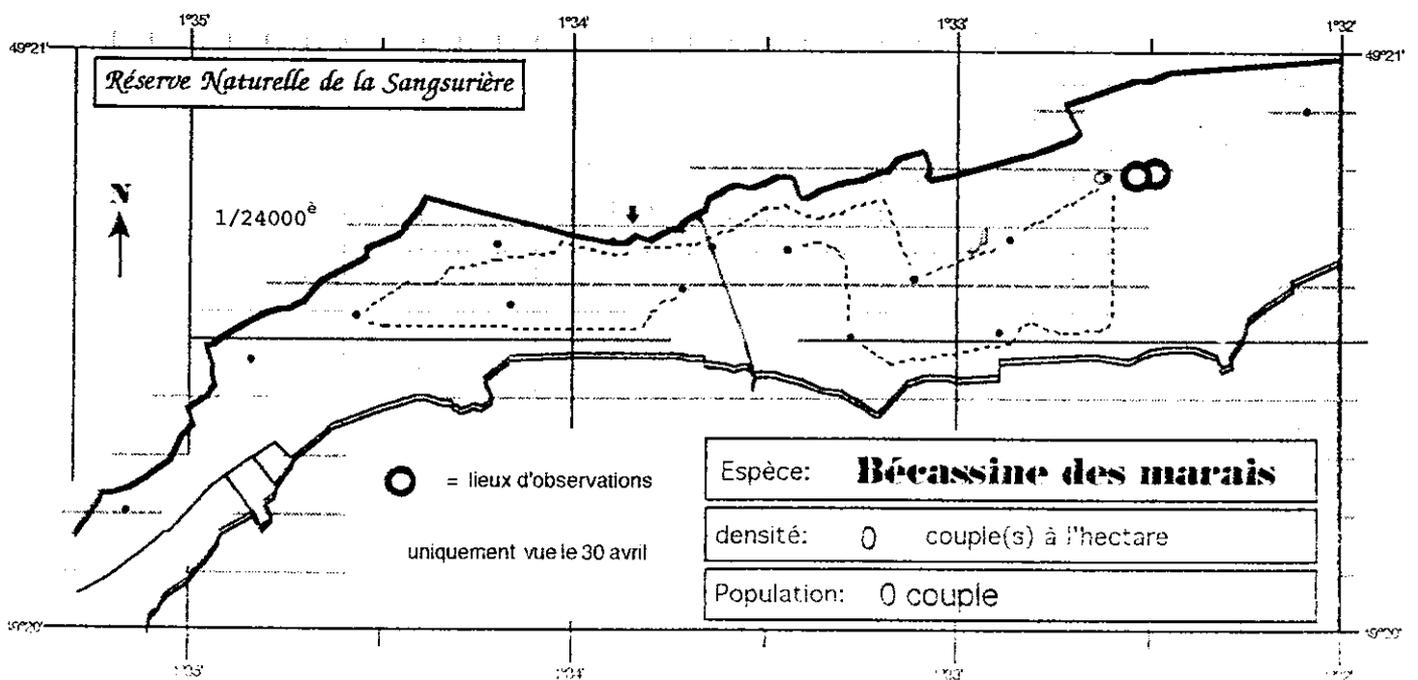
Vanneau huppé

Toutes les observations proviennent de la partie orientale de la Sangsurière, sur la prairie humide, du début du suivi jusqu'au 18 juin. La proximité de la mare est-elle déterminante en cette année sèche ? La surface favorable à l'espèce était sans doute restreinte en 1997 compte tenu de la sécheresse : les années précédentes, les vanneaux nichaient aussi plus à l'ouest. L'espace occupé par les vanneaux en 1997 représente 11 % de la Sangsurière.



Bécassine des marais

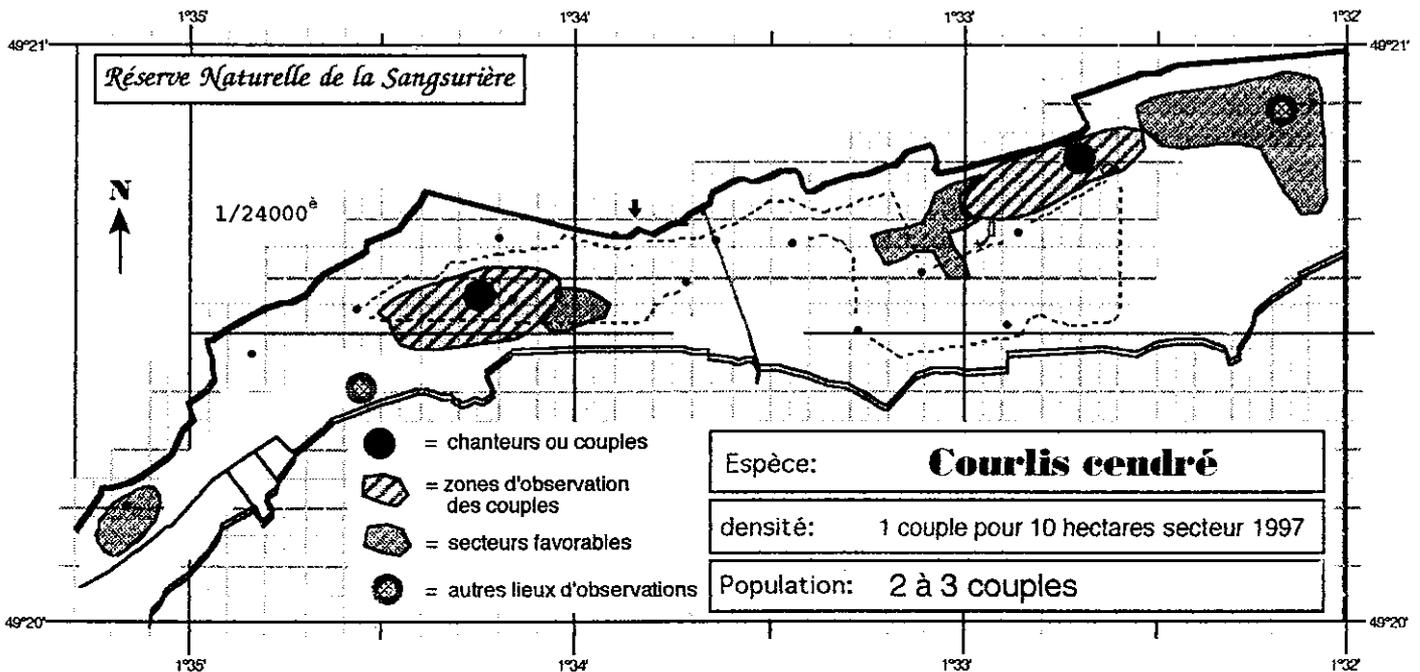
Les seules observations datent du même jour (30 avril) : la bécassine n'est plus un nicheur à la Sangsurière. L'espèce est de moins en moins fréquente sur le site quelle que soit la saison.



Courlis cendré

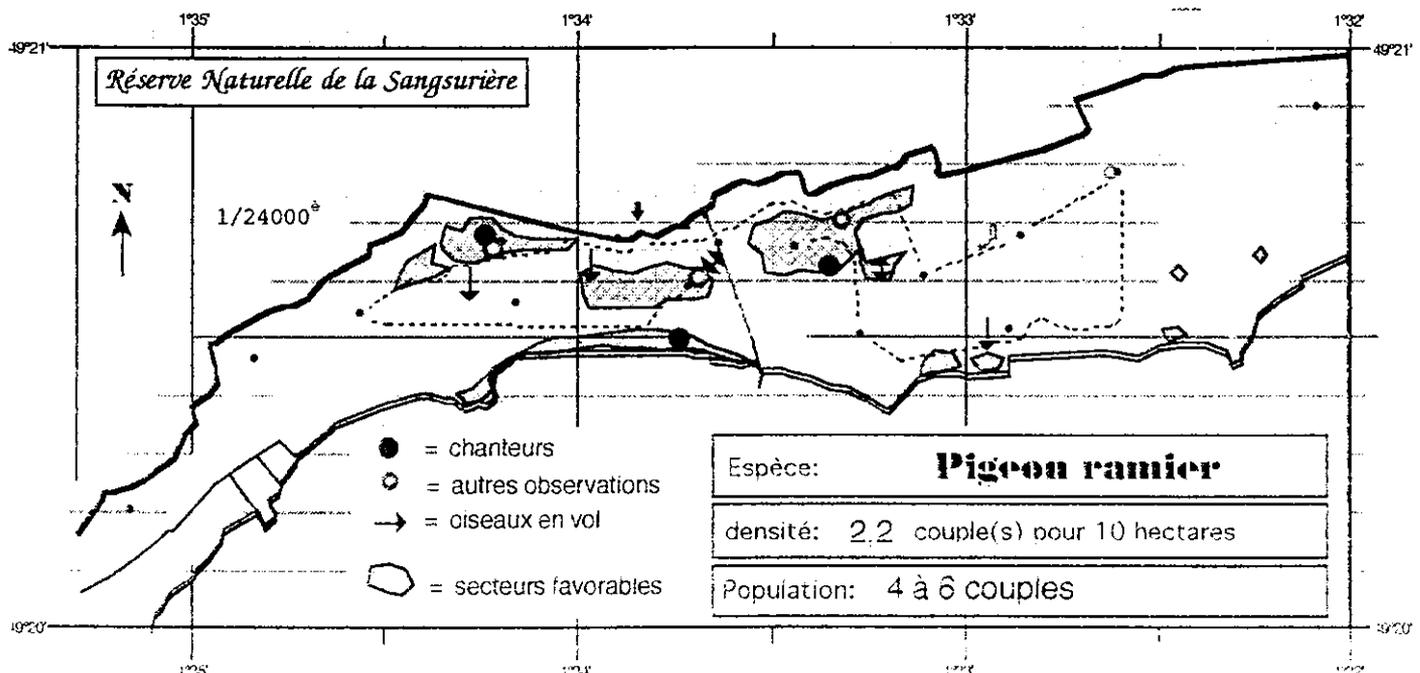
Deux couples ont été notés régulièrement, l'un jusqu'au 18 juin, l'autre jusqu'au 24. En dehors de la partie extrême Est non prospectée où une donnée à distance laisse supposer la présence d'un troisième couple (d'ailleurs présent les années antérieures), le reste de la Sangsurière n'est pas occupé cette année. La population est en net déclin par rapport aux années 1980 (données GONm).

En comptant le couple de l'Est, la densité reste à peu près la même, soit 0,9 couple / 10 ha. En tenant compte des zones qui semblent être propices au courlis, la densité actuelle est de 0,54 couple / 10ha. Enfin, calculée sur l'ensemble de la carte, la densité est de 1,3 couple au km². Le courlis cendré est présent sur 15 % du territoire de la Sangsurière.



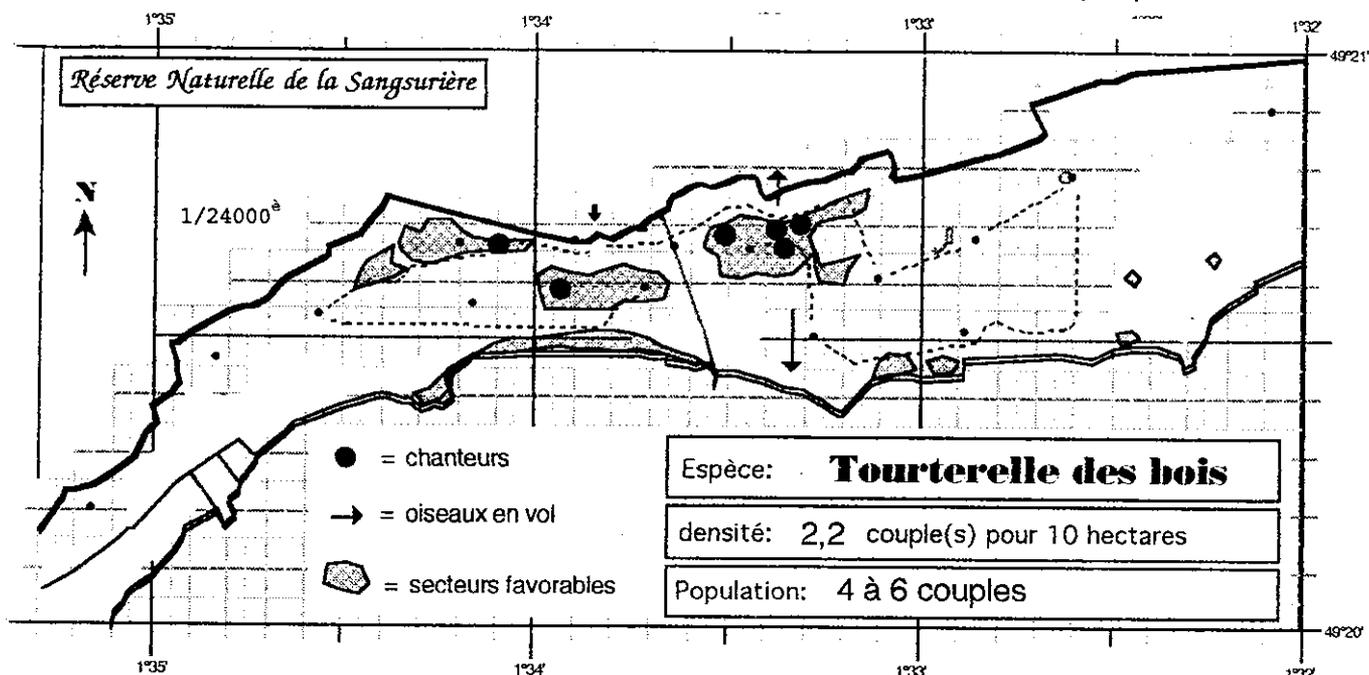
Pigeon ramier

Sa distribution se calque assez bien sur les secteurs boisés de la réserve, avec globalement un couple dans chaque. 37 % des données proviennent du bocage voisin. Le ramier est présent sur 9,5 % des 230 hectares de la carte.



Tourterelle des bois

Cette tourterelle apprécie la tranquillité des bois denses à l'écart des activités humaines : elle est plus abondante dans le bois à l'est du fossé central. Elle est arrivée sur le site tardivement puisque les données ne sont obtenues qu'à partir du 13 mai. Sa densité sur l'ensemble de l'aire d'étude est de 0,21 couple pour 10 ha.

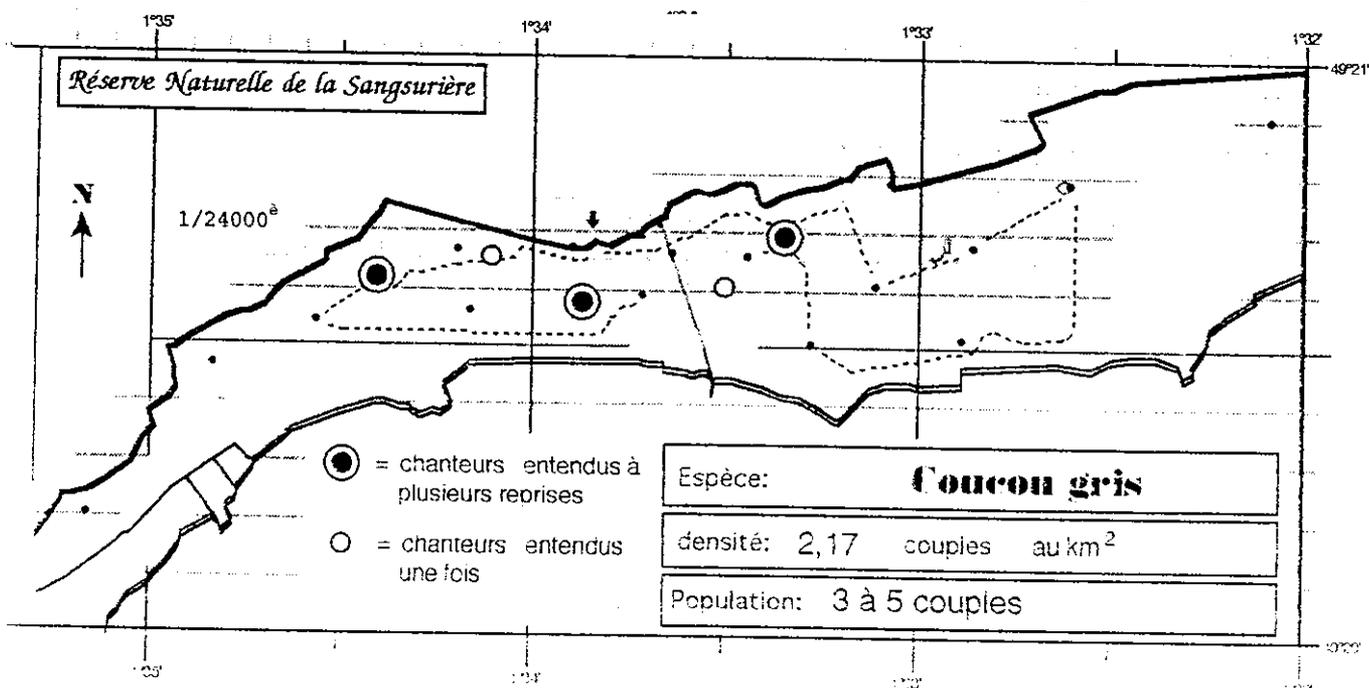


Tourterelle turque

Cette tourterelle très anthropophile n'a fait qu'une incursion ponctuelle sur la zone d'étude.

Coucou gris

Il s'est manifesté jusqu'au 18 juin. Les contacts sont localisés dans les principaux secteurs boisés ce qui explique l'effectif avancé et la densité pour la réserve. Les autres données (40 %) proviennent du bocage hors zone d'étude et concernent peut-être des oiseaux qui effectuent des incursions sur la Sangsurière.



Martinet noir

Chasseur de haut vol, le martinet fréquente l'espace aérien de la réserve. Signalons tout de même que les groupes de migrateurs pré-nuptiaux empruntent volontiers ce large couloir qui s'ouvre vers l'Est.

Hirondelle de cheminée

Les hirondelles sont vues régulièrement au cours de la saison, ici et là au dessus des espaces ouverts de la Sangsurière.

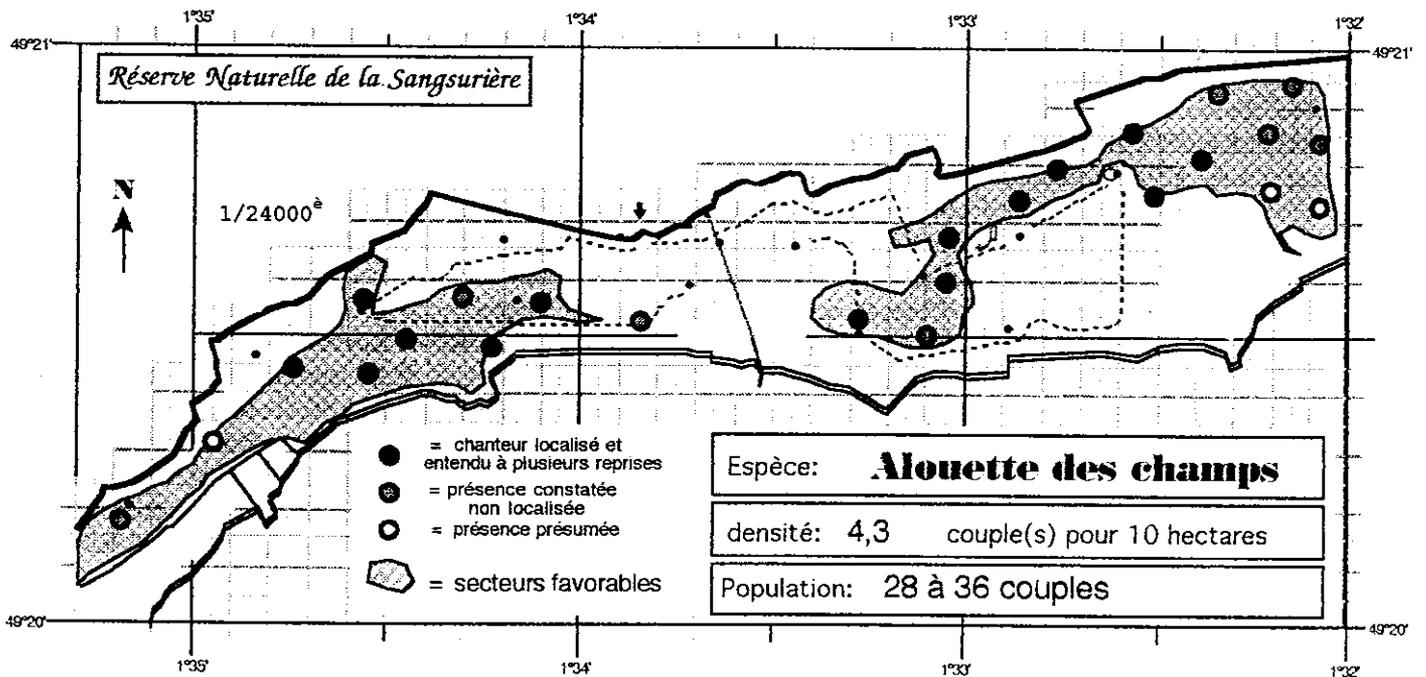
Les effectifs restent modestes et dispersés pour ce chasseur aérien d'insectes : rarement plus de trois individus visibles à la fois au gré des parcours.

Alouette des champs

L'alouette des champs est présente sur 32 % de la superficie totale. Toutefois, certaines zones ouvertes semblent délaissées (prairies jouxtant le ruisseau nord).

La densité exprimée pour l'ensemble de la carte est de 1,4 couple pour 10 hectares.

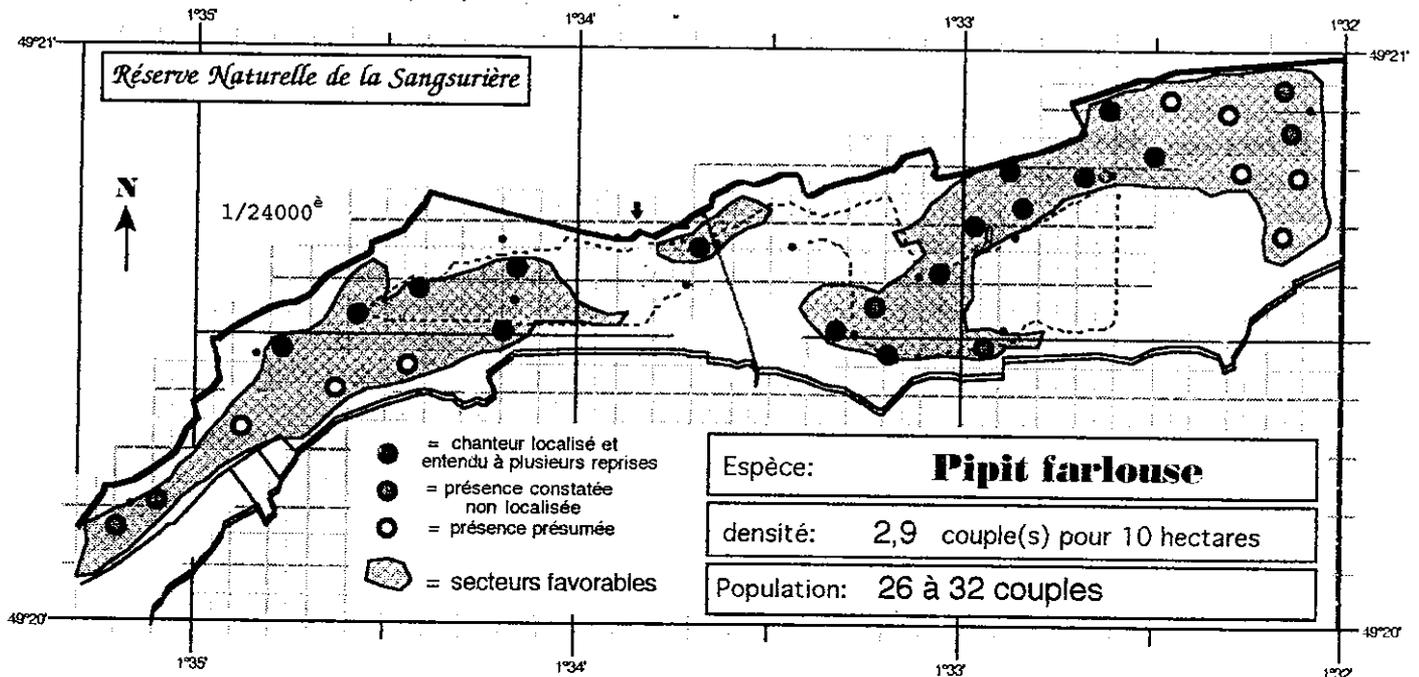
Malgré l'émission systématique d'un chant aérien qui rend difficile une localisation précise, nous avons retrouvé régulièrement au fil des sorties la plupart des chanteurs aux mêmes endroits ; ils sont figurés sur la carte par les points noirs. L'un d'entre eux a d'ailleurs été fidèle à son poste à toutes les visites.



Pipit farlouse

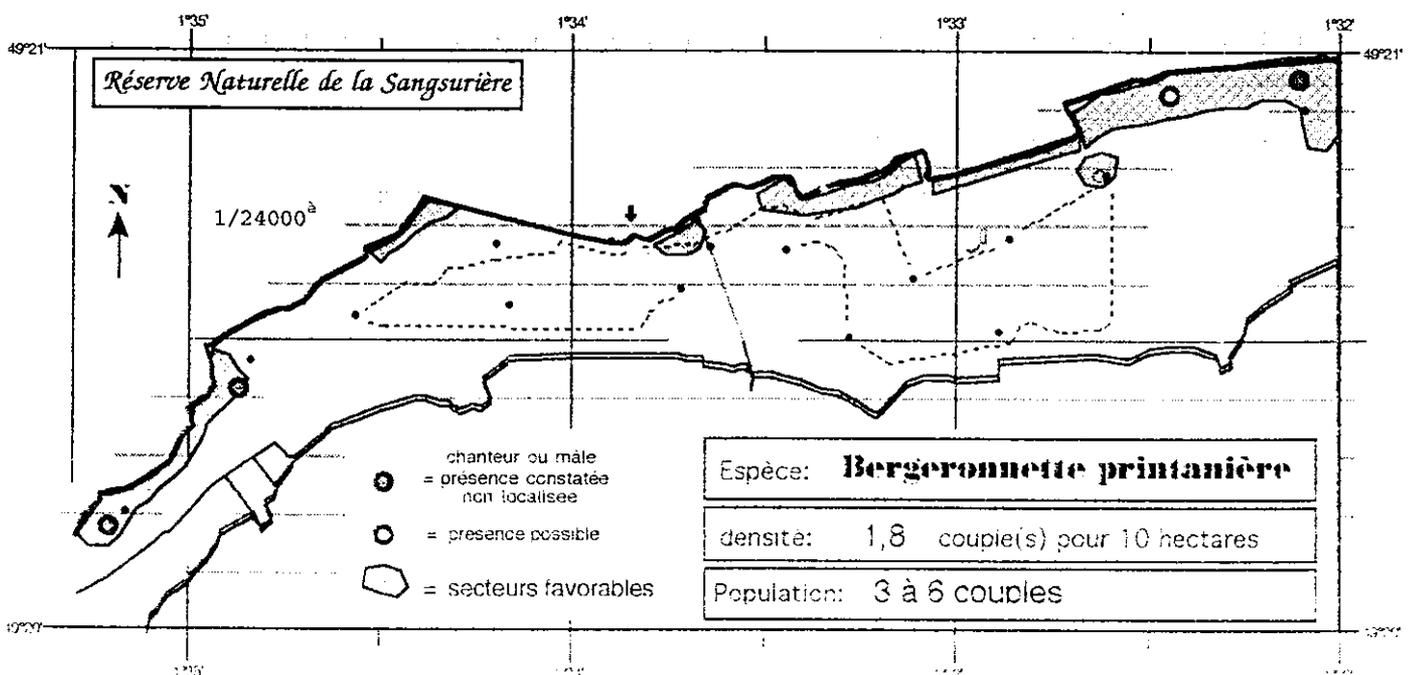
Le farlouse a été noté à chaque sortie. Il apparaît qu'il ne dédaigne pas profiter pour ses activités de la proximité de frondaisons, buissons ou autres écrans végétaux que peuvent constituer les lisières de bois ou de lande : ceci est plutôt surprenant pour une espèce fréquentant habituellement les espaces ouverts plutôt que ce type de sites où l'on rencontre plutôt le pipit des arbres.

Sa répartition est donc plus vaste sur le site que celle de l'alouette : il est présent sur 42 % de la carte. Sa densité est par contre moindre et, sur l'ensemble, elle s'élève à 1,20 couple pour 10 hectares.



Bergeronnette printanière flavéole

La bergeronnette printanière est peu présente à la Sangsurière : elle est absente du point SA6 et du transect 0-4, a priori favorables à l'espèce. Les autres milieux favorables (parties extrêmes Est et Ouest pâturées) ont été faiblement prospectés. Nous estimons la densité à 1,2 à 2,5 couples pour 10 hectares favorables, soit 11 % du terrain cartographié et une densité globale de 0,2 couple pour 10 hectares.

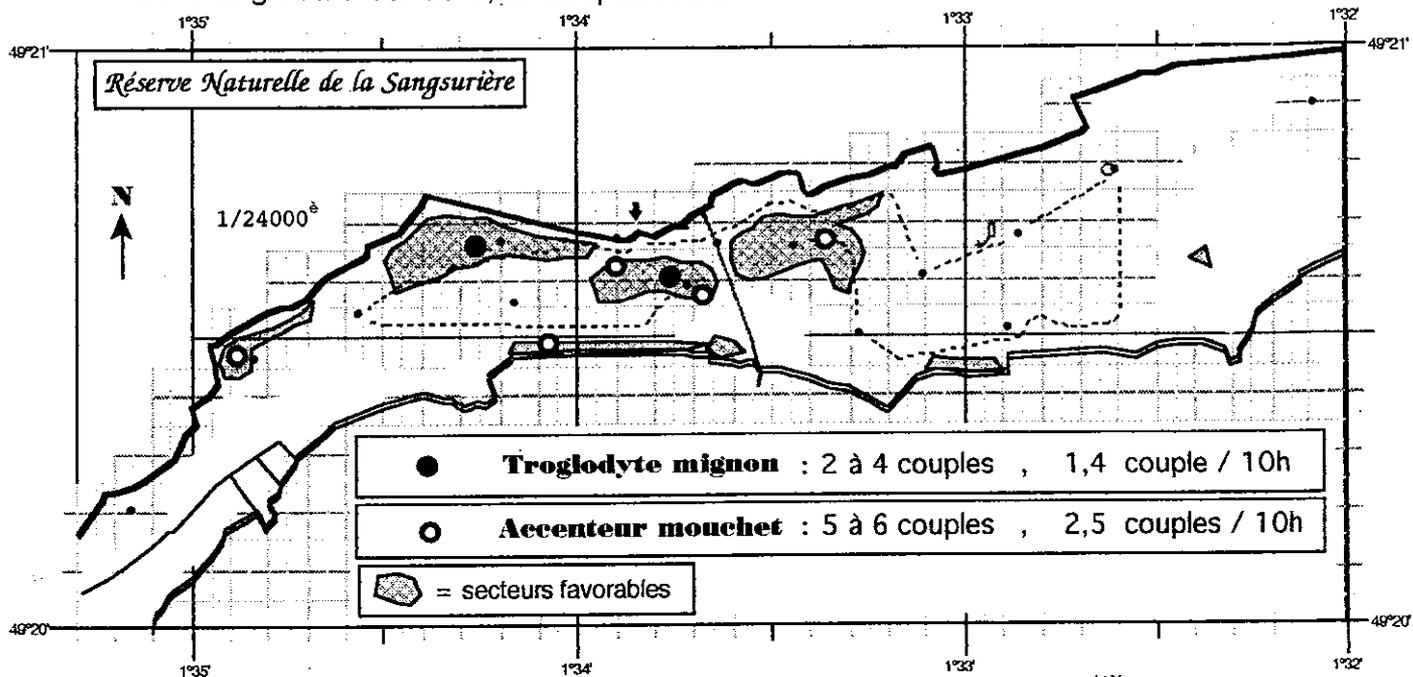


Troglodyte mignon

Le coup de froid du début de l'année a peut-être réduit la population de troglodyte, l'espèce n'est pas abondante dans les milieux favorables soit environ 9,5% de la carte. Le troglodyte aurait une densité d'ensemble voisine de 0,15 couple / 10 ha. La densité de 1,4 couple sur 10 ha de milieu favorable montre que les bois tourbeux de la Sangsurière ne sont pas le terrain idéal de ce passereau.

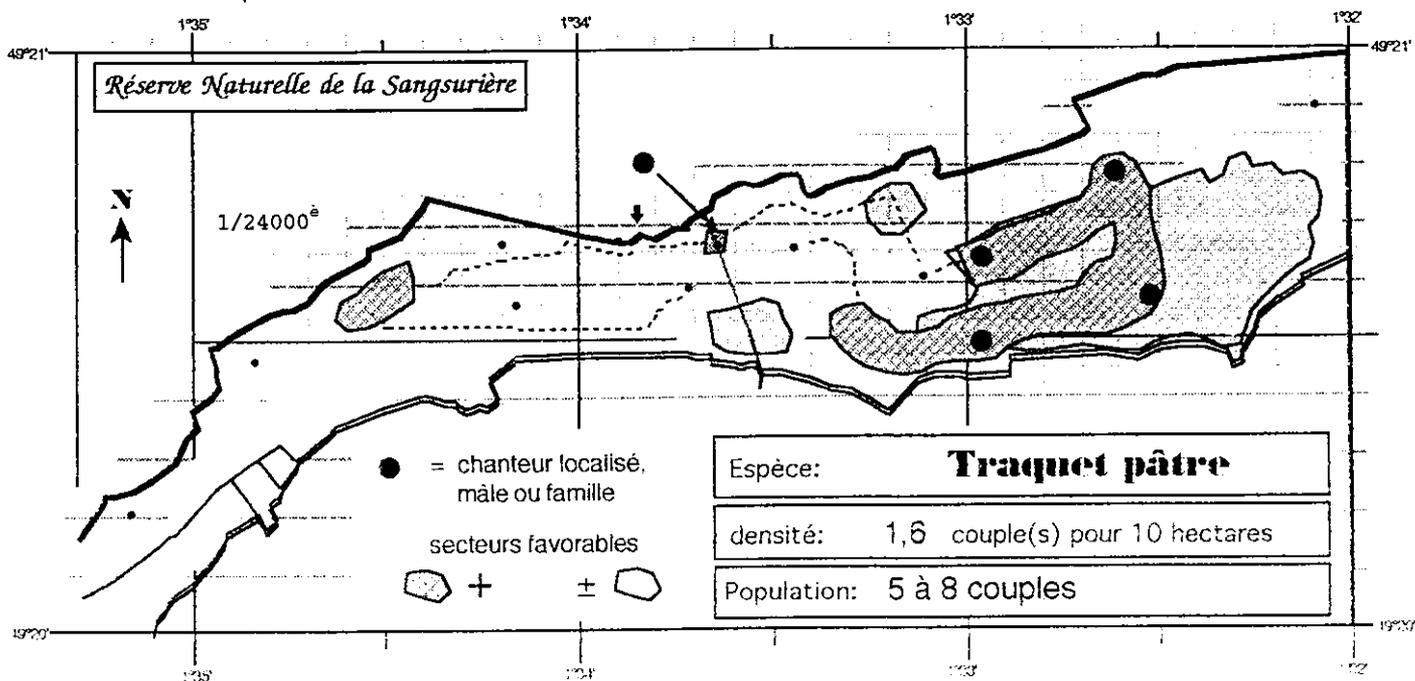
Accenteur mouchet

Plus abondant que le troglodyte, il n'est pas aussi systématiquement entendu au même endroit. Pour une surface favorable représentant 9,5 % de la carte, la densité globale est de 0,23 couple/10ha.



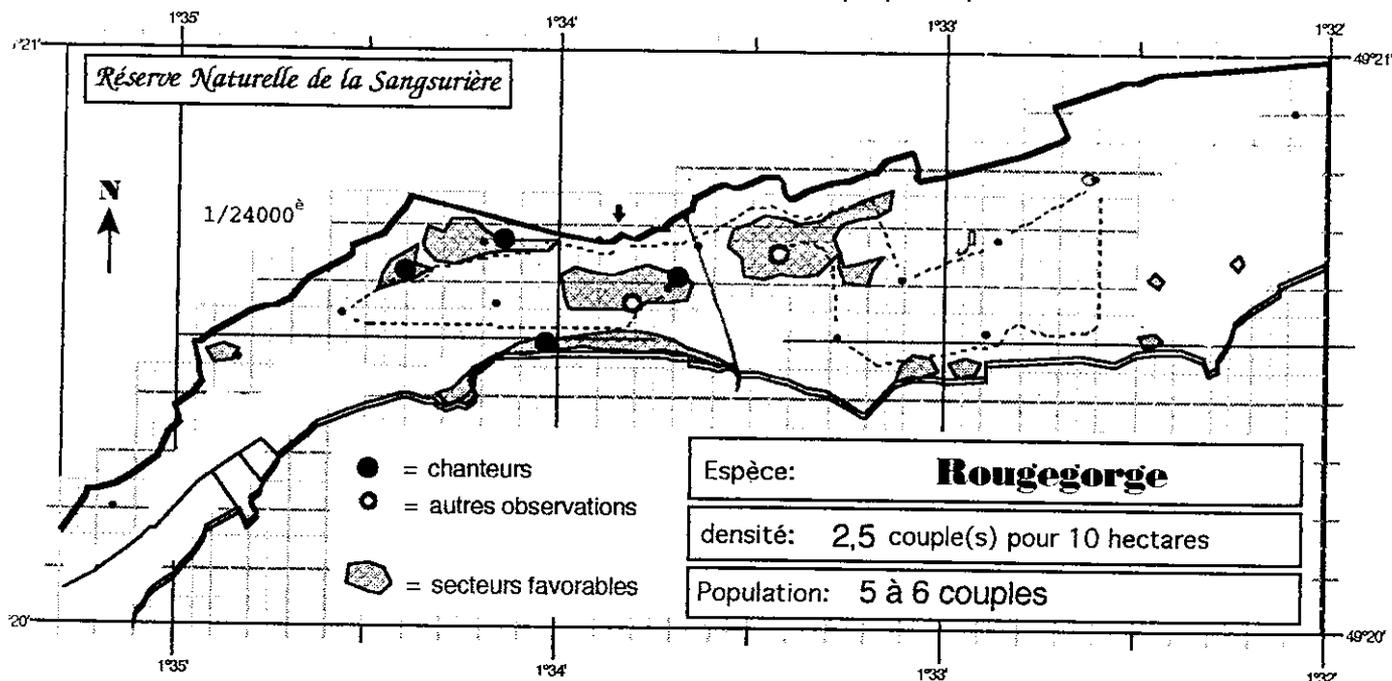
Traquet pâtre

Peu discrète et localisée, fidèlement revue à chaque sortie sur les mêmes buissons épais, le traquet pâtre a une densité globale estimée à 0,3 couple/10 ha, s'il est présent sur 14 % du territoire mais cette estimation n'est pas assurée.



Rouge-gorge

La densité d'ensemble est de 0,24 couple pour 10 hectares seulement pour une surface occupée représentant 9,5 % de l'espace total. Avec le boisement pourtant dense de la Sangsurière, c'est surprenant : le manque de variété des essences et la relative absence d'humus au sol l'expliquent peut-être.

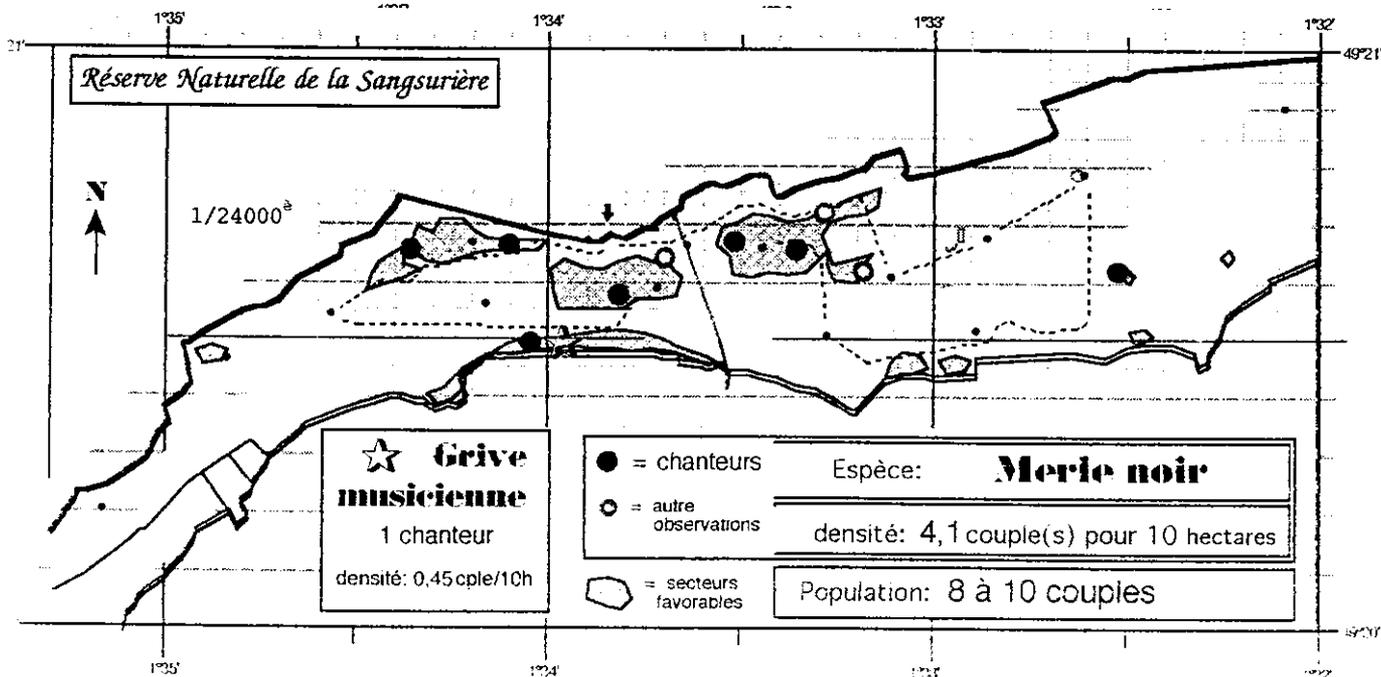


Merle noir

Sa densité n'est pas particulièrement remarquable : présent sur 10% de la carte, elle n'est que de 0,40 couple/10 ha sur l'espace total. Le bocage voisin est sans doute plus accueillant puisque 36 % des données en proviennent.

Grive musicienne

Entendue seulement une fois sur la zone d'étude, la musicienne pourrait avoir été victime des vagues de froid des deux derniers hivers car nous ne l'avons détecté également qu'à une reprise dans le bocage périphérique. Les bois de la Sangsurière sont potentiellement favorables à l'accueil de quelques couples comme le laissent penser les points d'écoute effectués dans le passé.

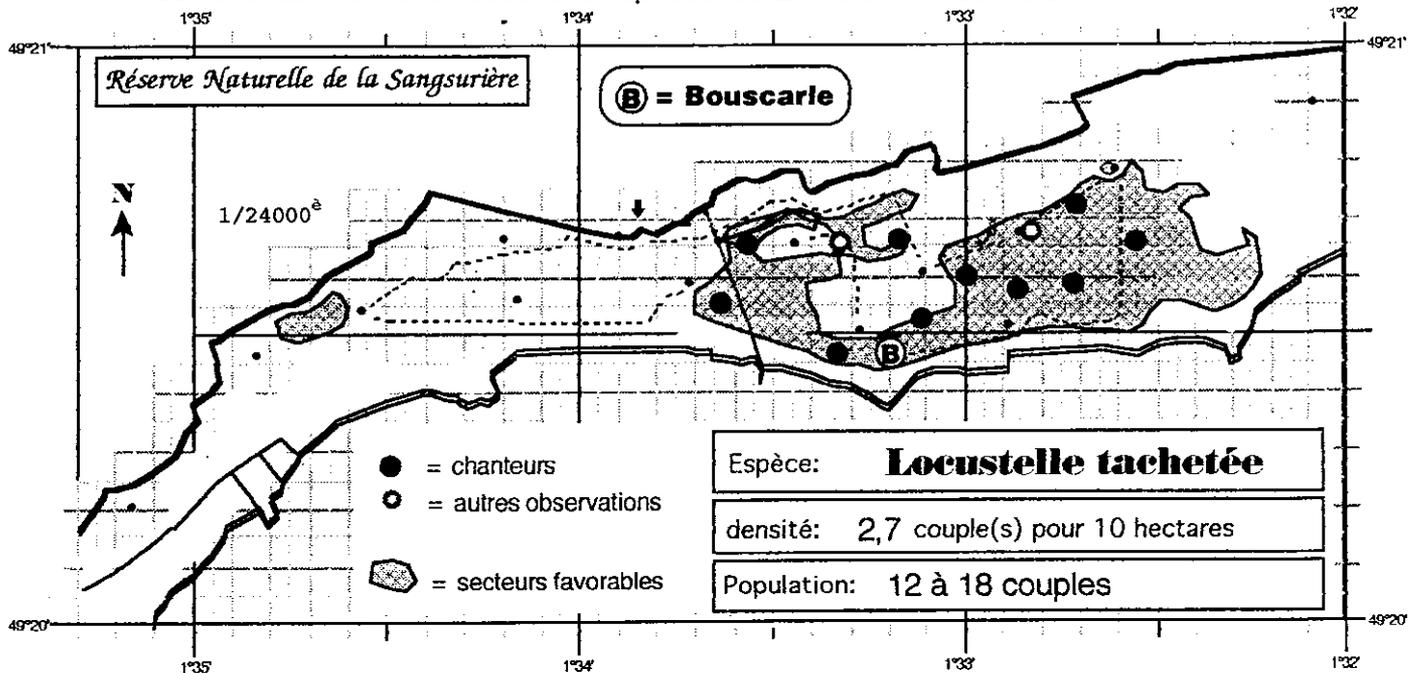


Bouscarle de Cetti

Une seule donnée au lieu de quelques chanteurs les autres années : la bouscarle a souffert des rigueurs hivernales.

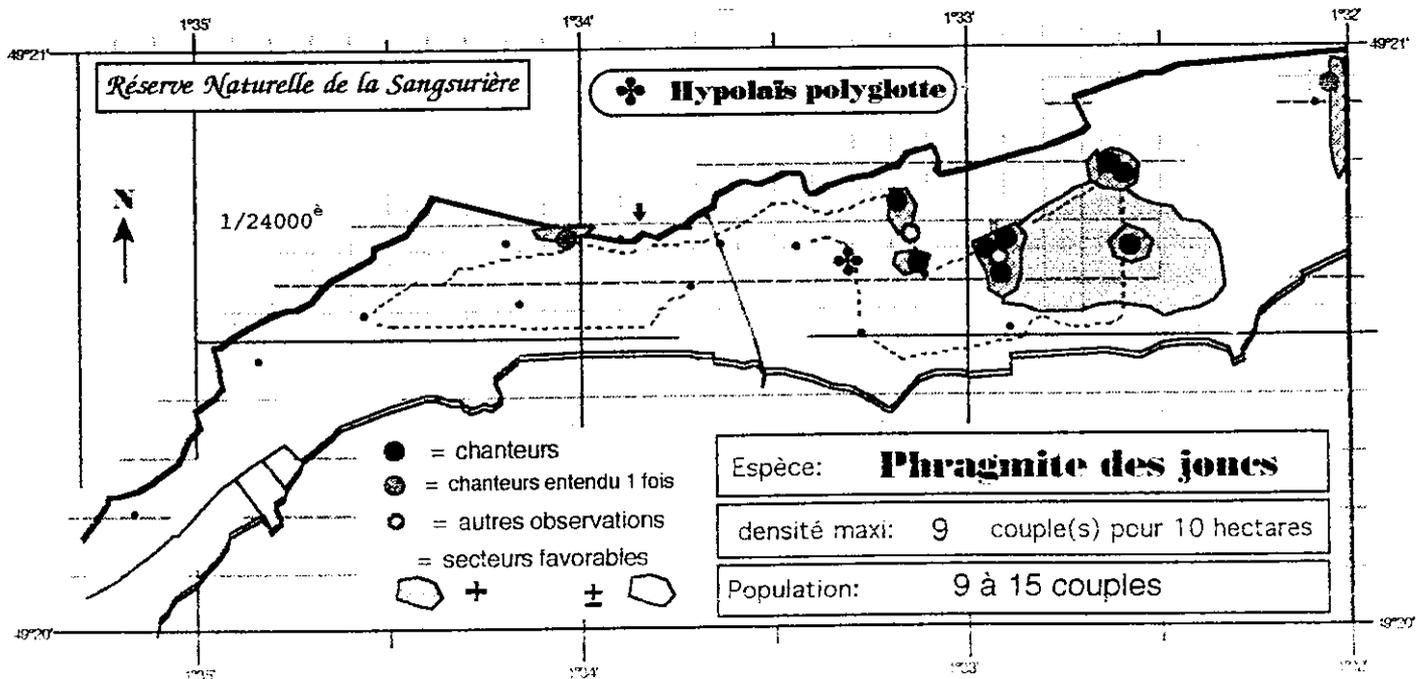
Locustelle tachetée

Audible à grande distance, le chant est difficile à localiser d'autant plus que les oiseaux sont souvent cachés dans la végétation épaisse. Le compas de relèvement a permis de voir des oiseaux qui, muets à ce moment, n'auraient pas été contactés. La densité pour l'ensemble de la carte est de 0,65 couple/10 ha et le milieu favorable à cette locustelle représente 24 % de l'ensemble.



Phragmite des joncs

La zone favorable représente 10 à 17 hectares, soit de 4,3 % à 7,4 % du total. La zone qui semble la plus propice à l'espèce est repérée en grisé hachuré sur la carte bien qu'aucun chanteur n'y a été contacté. La densité estimée est de 7 à 9 couples pour 10 hectares favorables et de 0,52 couple / 10 ha sur la totalité.

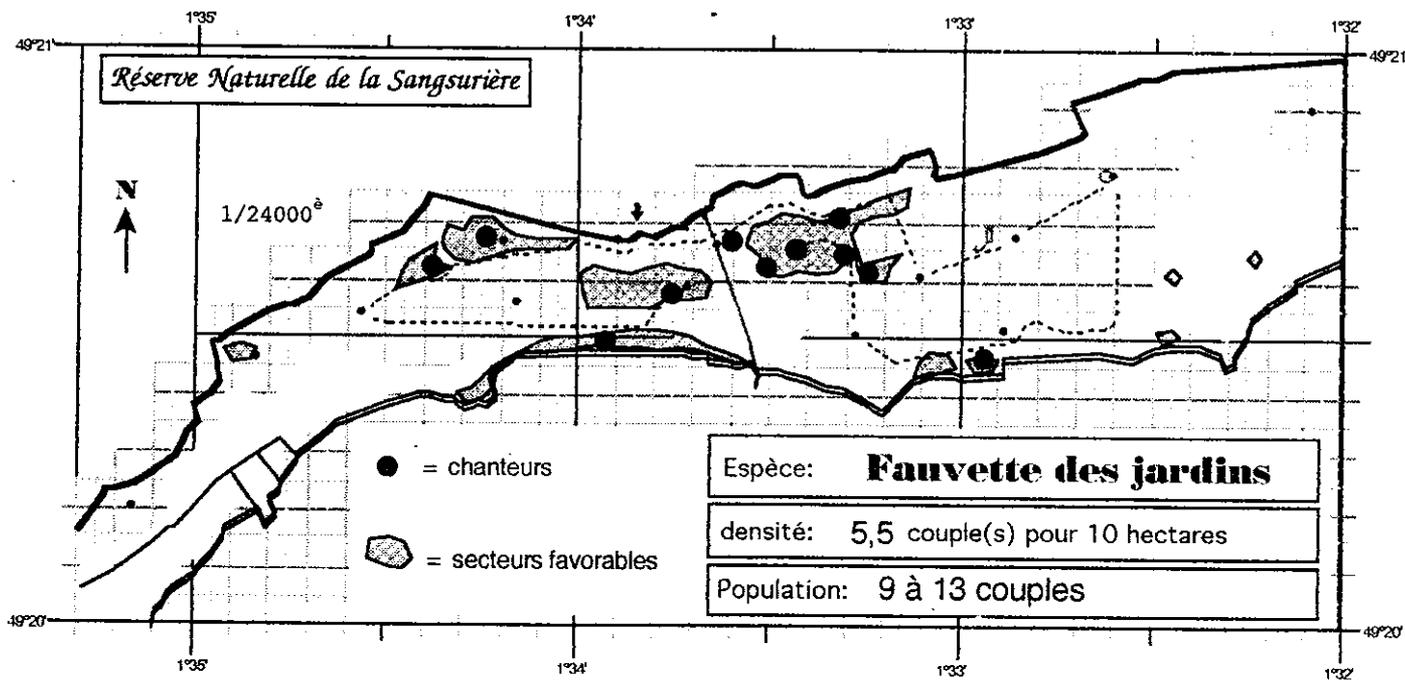


Hypolaïs polyglotte

Une seule donnée, figurée sur la carte précédente, concerne un chanteur. La présence de l'hypolaïs sur le site semble irrégulière, comme le laisse supposer une observation de même type en 1995. Avec 13 ha de milieu jugé propice, la densité est de 0,7 couple/10ha, et la densité globale est de 0,04 couple pour 10 hectares.

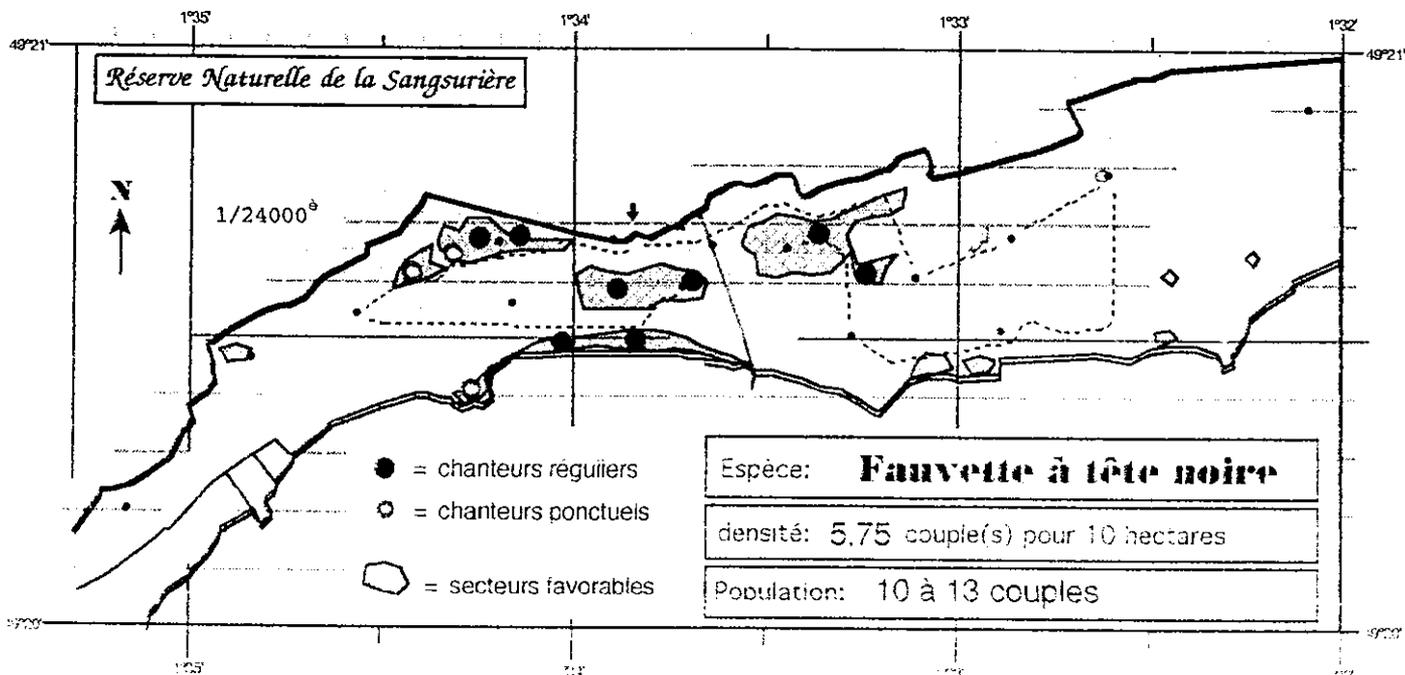
Fauvette des jardins

Elle occupe environ 14 hectares de la carte (7 %) alors que la zone boisée jugée favorable est de 20 hectares (9 %). Sa densité globale sur le site est de 0,47 couple/10ha. Les chanteurs sont concentrés dans le bois à l'Est du fossé central.



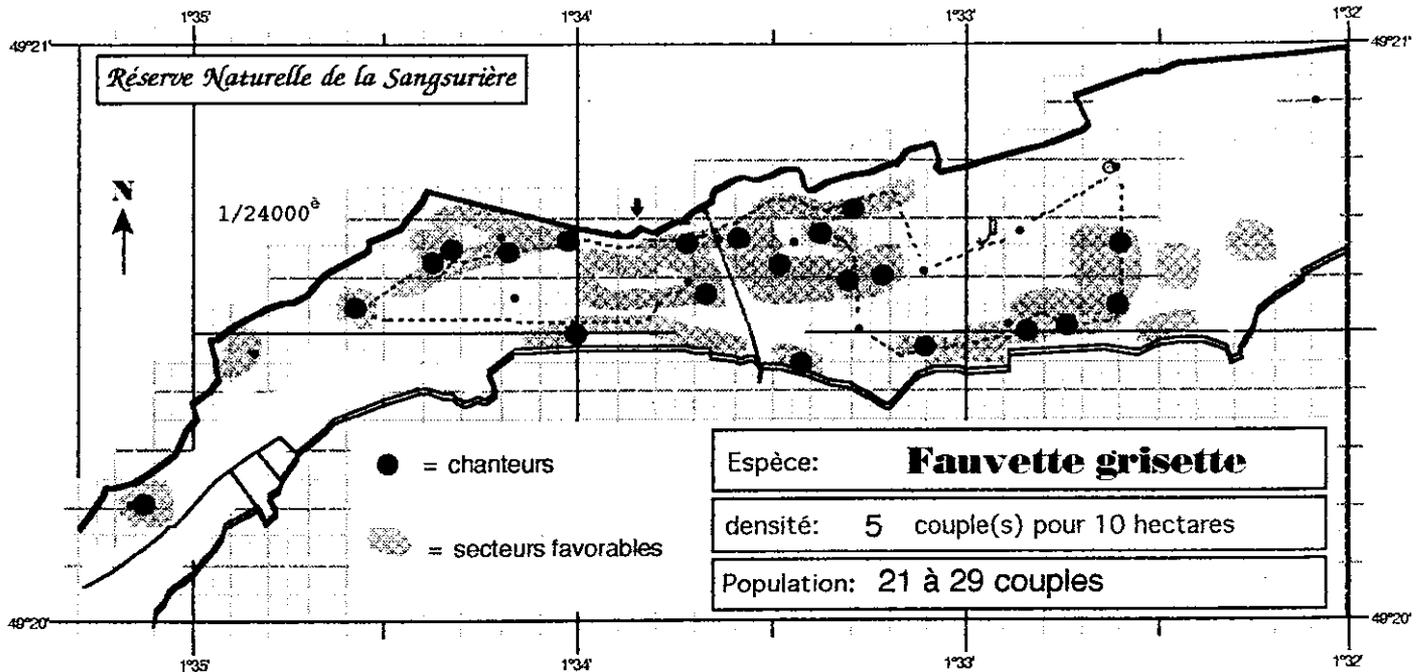
Fauvette à tête noire

La fauvette à tête noire a une distribution différente de la précédente puisque les chanteurs sont plus nombreux dans les boisements à l'ouest du fossé central (le peuplement y est homogène en arbres relativement âgés). Avec 9 % de superficie favorable, la densité globale de 0,5 couple / 10 hectares.



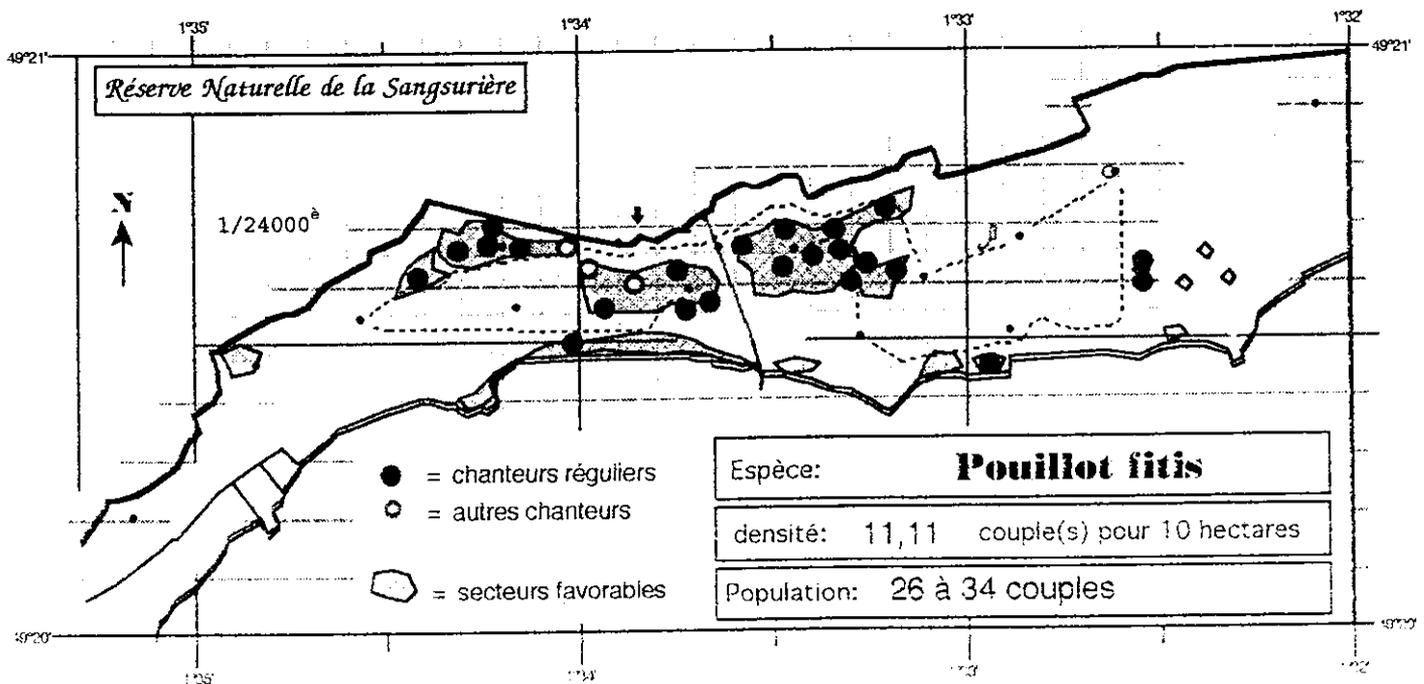
Fauvette grisette

Les endroits secs où se développent des buissons ne sont pas rares et expliquent la présence affirmée de cette fauvette : elle occupe les bois clairs et les lisières, là où les boisements cèdent le terrain à des bandes ensoleillées profitables à quelques buissons et à de jeunes arbres pionniers. Ce type de milieu représente environ 50 hectares, soit 22 % de la carte, la densité globale de la grisette serait alors de 1,1 couple/10 ha.



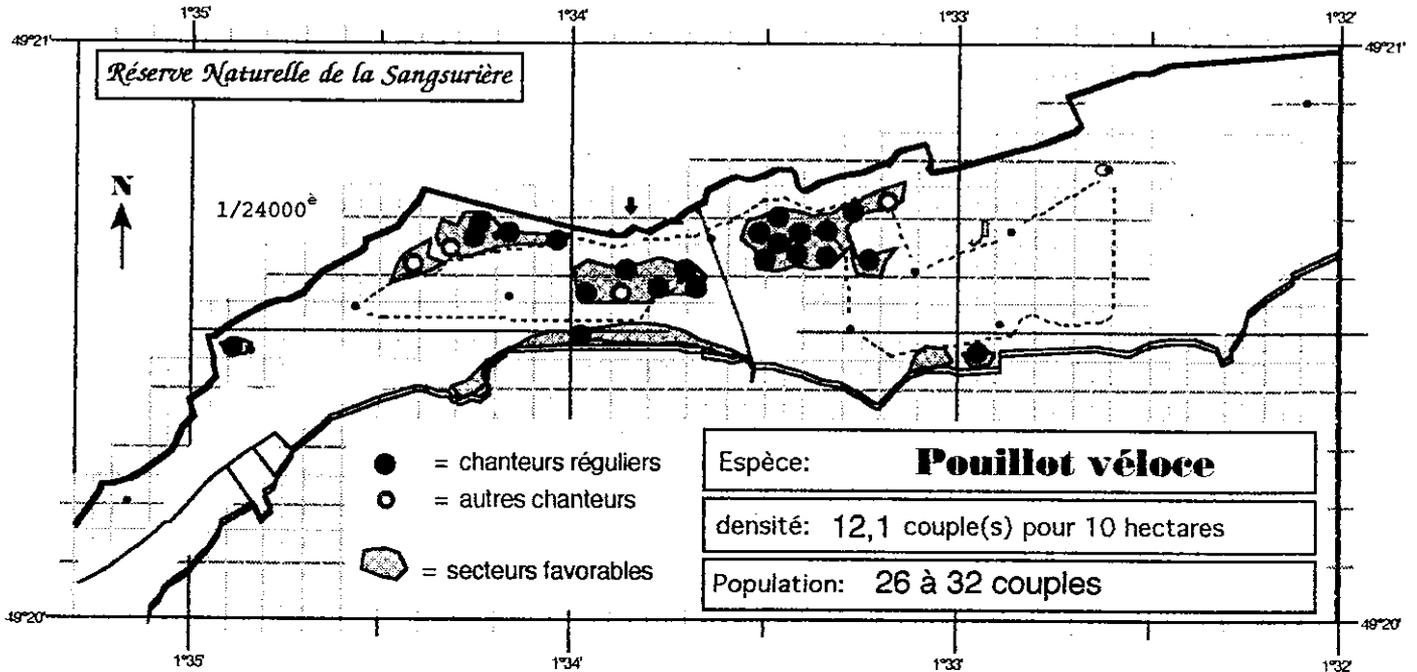
Pouillot fitis

Le fitis affectionne les bois tourbeux ouverts plutôt jeunes. Il se concentre ainsi dans le bois à l'est du fossé central et dans les îlots de saules et bouleaux. L'ensemble représente 27 hectares, soit 11,7 % de la carte, et la densité y est remarquable : 1,30 couple/10 ha. Le pouillot fitis est l'espèce la plus commune des ensembles boisés de la Sangsurière.



Pouillot véloce

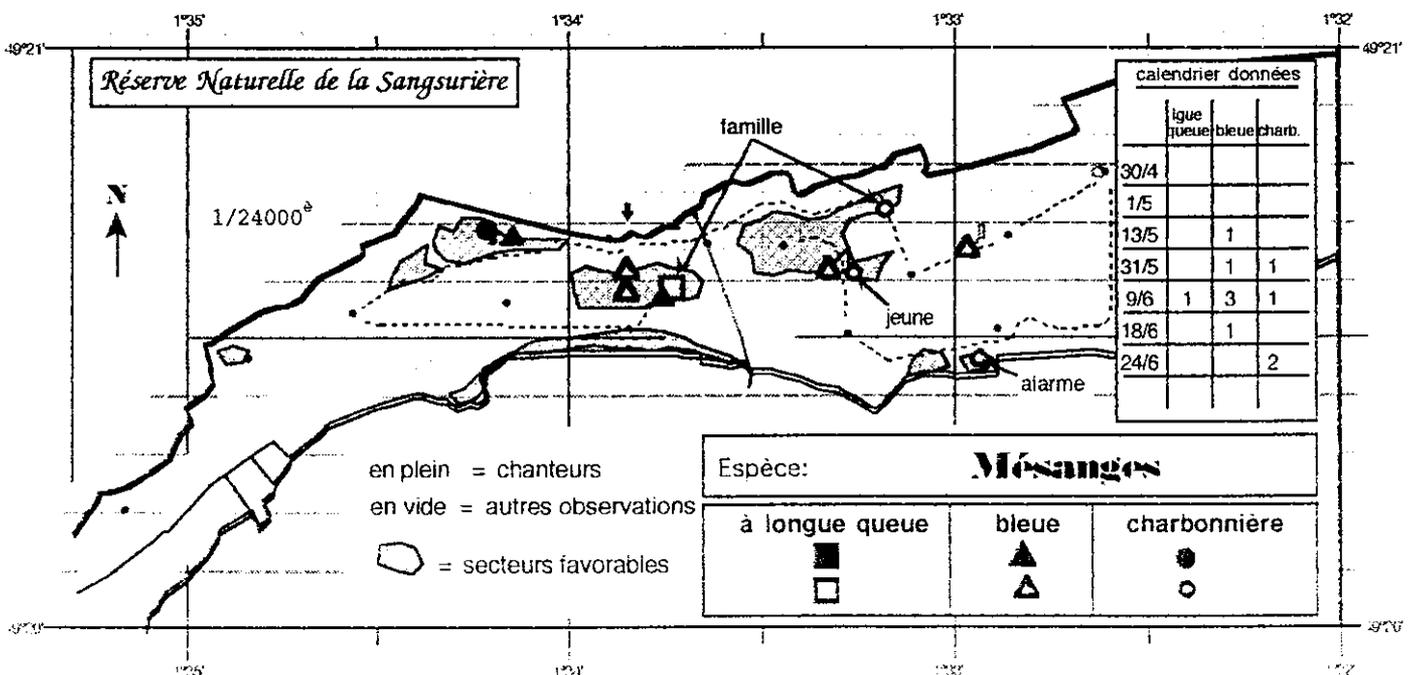
Il est absent des petits îlots boisés et se concentre au cœur des bois plutôt qu'à leur périphérie. L'espace favorable au véloce représente 10,5 % de la carte (24 hectares). Aussi, bien que les effectifs de véloce soient légèrement inférieur que ceux du fitis, la densité en milieu favorable est plus forte, le bois à l'est du fossé central étant le plus peuplé ; la densité globale est de 1,26 couple pour 10 hectares. Les deux pouillots sont donc parmi les espèces les plus communes des bois tourbeux de la réserve.



Mésanges

Mésange à longue queue, bleue et charbonnière

Des chanteurs n'ont été entendus que les 31/5 et 9/6. Il est difficile d'affirmer si elles nichent sur la réserve, par exemple dans les bois ouest. La mésange bleue est la plus commune, sans surprise même si elle est vue en dehors des bois, car il est habituel d'en rencontrer dans la végétation palustre. La Sangsurière a été le terrain d'élevage ou de passage de familles, sur un ensemble qui constitue 20 hectares de boisements.

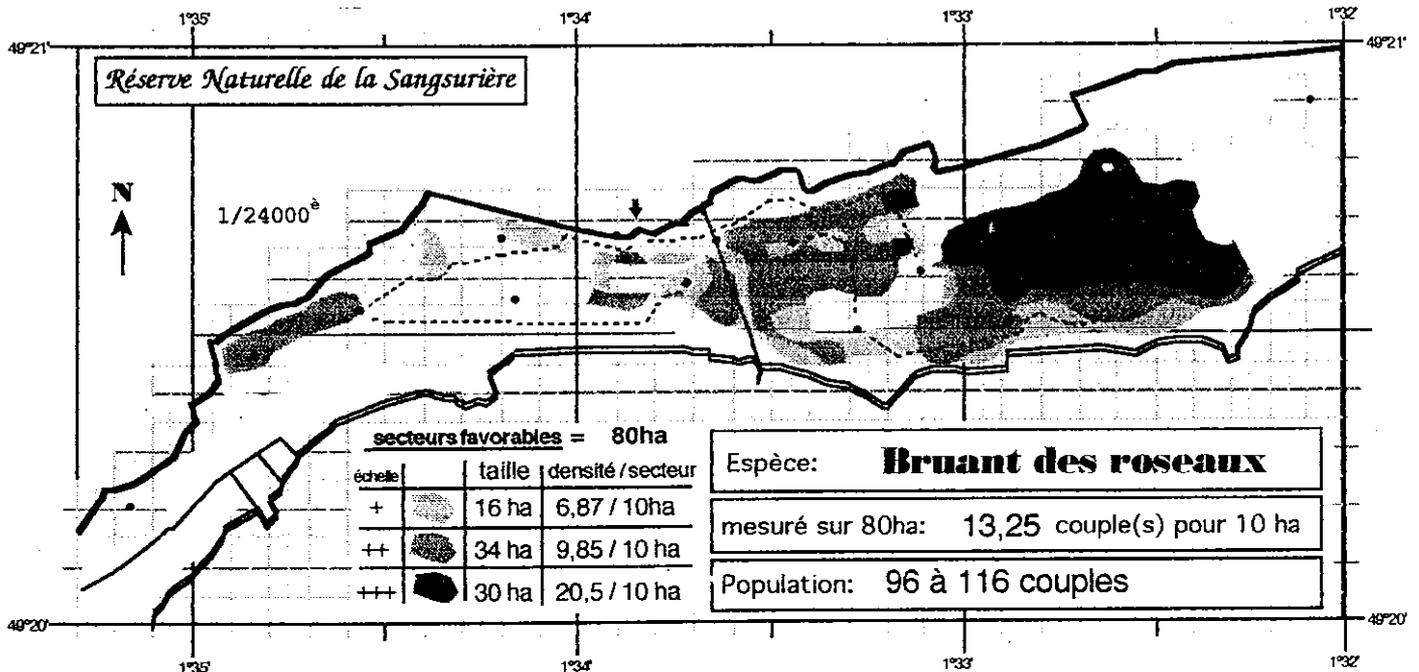


Bruant jaune

Seulement trois données concernant probablement le même oiseau noté juste à l'est du point A9, en bordure de bois tourbeux, soit un nicheur possible.

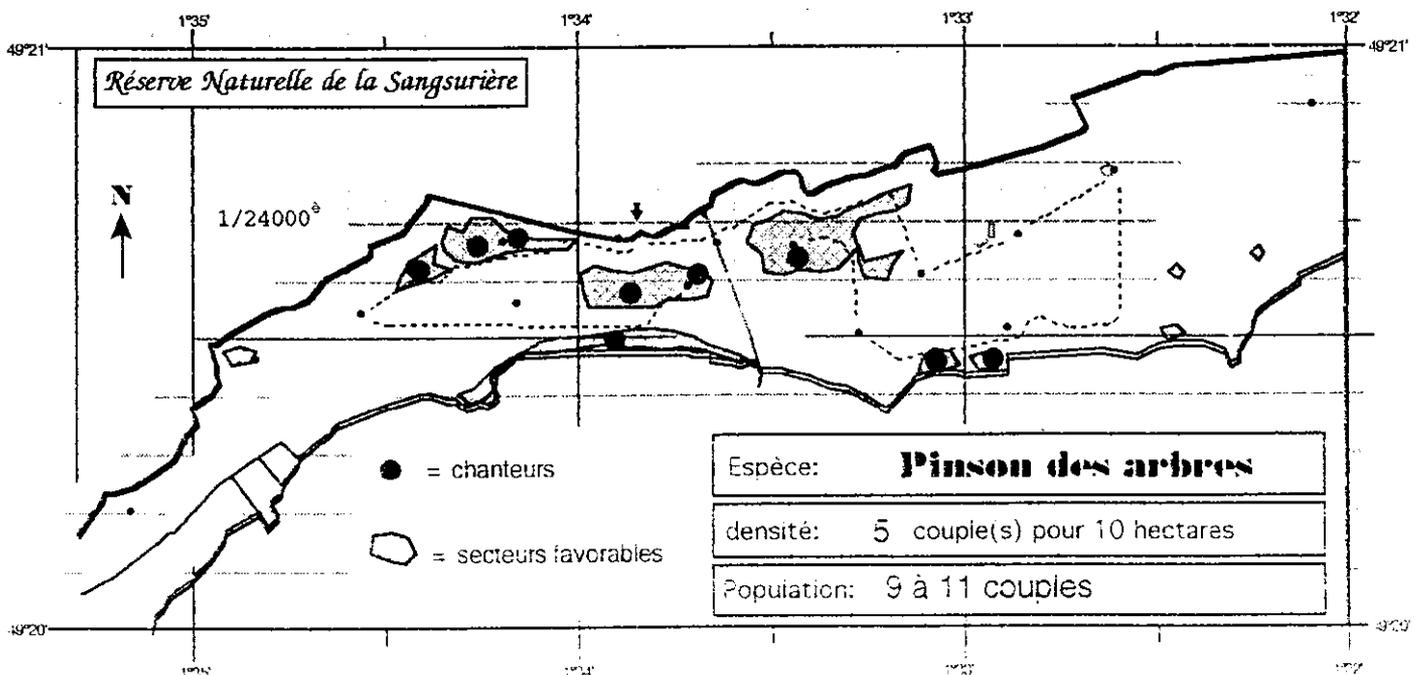
Bruant des roseaux

Ce bruant est l'oiseau le plus abondant de la réserve : il n'est pas rare de voir ou d'entendre jusqu'à six mâles simultanément. Un nid contenant trois poussins, encore nus, a été découvert le 24 juin. Des différences de densités sont nettement montrées sur la carte : la lande humide de l'est est la zone la plus densément peuplée. La densité globale sur est de 4,61 couple / 10 hectares, et la surface occupée par le bruant des roseaux représente 35 % de la carte.



Pinson des arbres

Le pinson préfère les boisements à l'est du fossé central. Nous avons calculé sa densité sur environ 20 hectares, soit 9 % de la carte mais des territoires chevauchent la périphérie bocagère. La densité du pinson des arbres sur l'ensemble est de 0,43 couple pour 10 hectares.

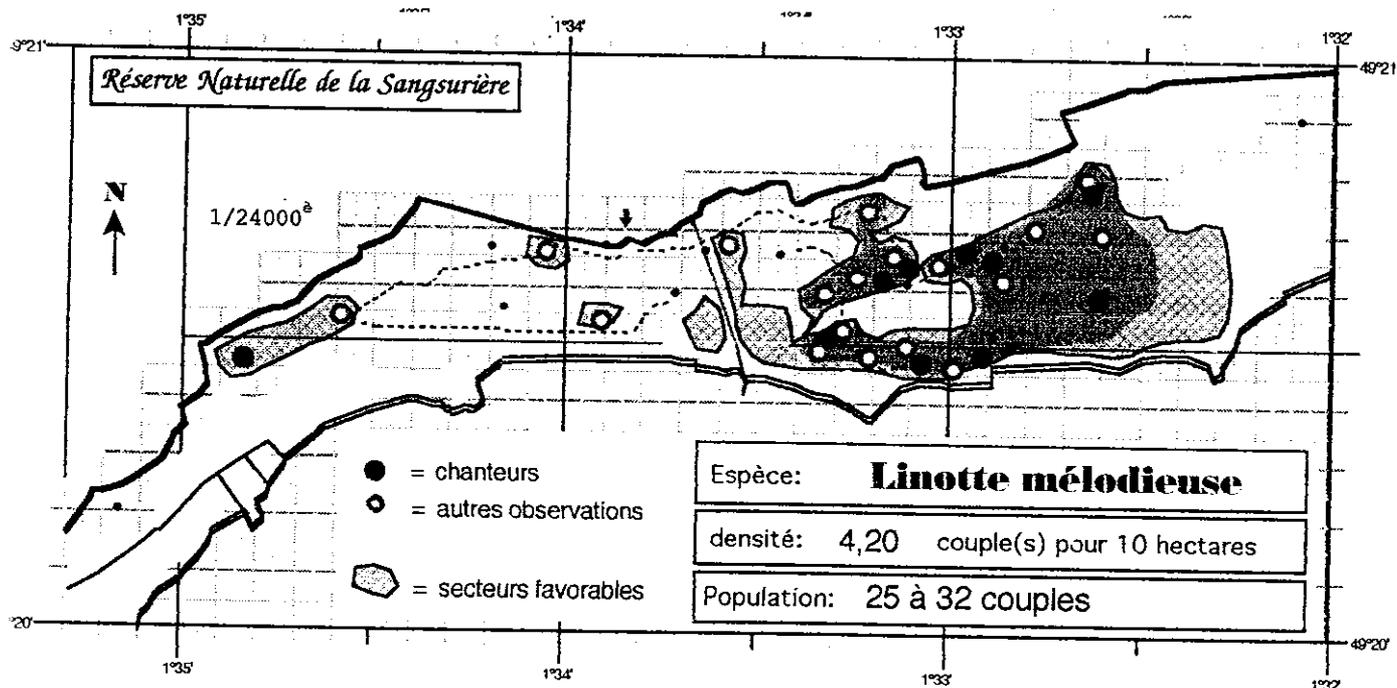


Chardonneret élégant

Un chanteur est localisé juste à l'est du point A9 puis, au même endroit plus tard, l'observation d'un jeune volant permet de confirmer la nidification de cette espèce sur la réserve (au moins un couple).

Linotte mélodieuse

À l'inverse des autres petits passereaux, les données d'oiseaux chanteurs ne sont pas majoritaires chez la linotte. Nous avons recueilli bien plus de données d'oiseaux simplement observés posés, voire en vol. Malgré tout, les observations se répètent globalement aux mêmes sites. La distribution se calque assez bien sur celle du bruant des roseaux sauf dans les boisements. Là encore, la lande à l'est du fossé central est la plus intéressante. La linotte est présente sur 68 hectares (30 % de la carte). Pour obtenir une mesure plus valable de densité, nous avons retenu 37 hectares mieux prospectés (en plus sombre sur la carte) qui abriterait les 2/3 des linottes. La densité y est de 5,27 couples/10 ha, contre 3,06/10 ha sur le reste (31ha). Pour l'ensemble des 320 hectares de la carte, la densité est de 1,24 couple/10ha.



Bouvreuil pivoine

Seule une donnée de bouvreuil concerne un chanteur en milieu favorable, dans le bois entre les points B5 et SA3, soit un couple sur 20 hectares favorables.

Étourneau sansonnet

Rien de significatif pour cette espèce : les données concernent des oiseaux de passage en vol, ou se posant brièvement sur les arbres comme cela fut noté autour du point SA1. Ils semblent plus réguliers à fréquenter l'Anse de Catteville voisine.

Geai des chênes

Deux données pour ce corvidé non nicheur sur la réserve.

Pie bavarde

Deux données pour ce corvidé non nicheur sur la réserve en bordure nord du bois à l'est du fossé central.

Corneille noire

Des corneilles sont régulièrement observées en vol jusqu'au 9 juin. Trois points sont à remarquer :

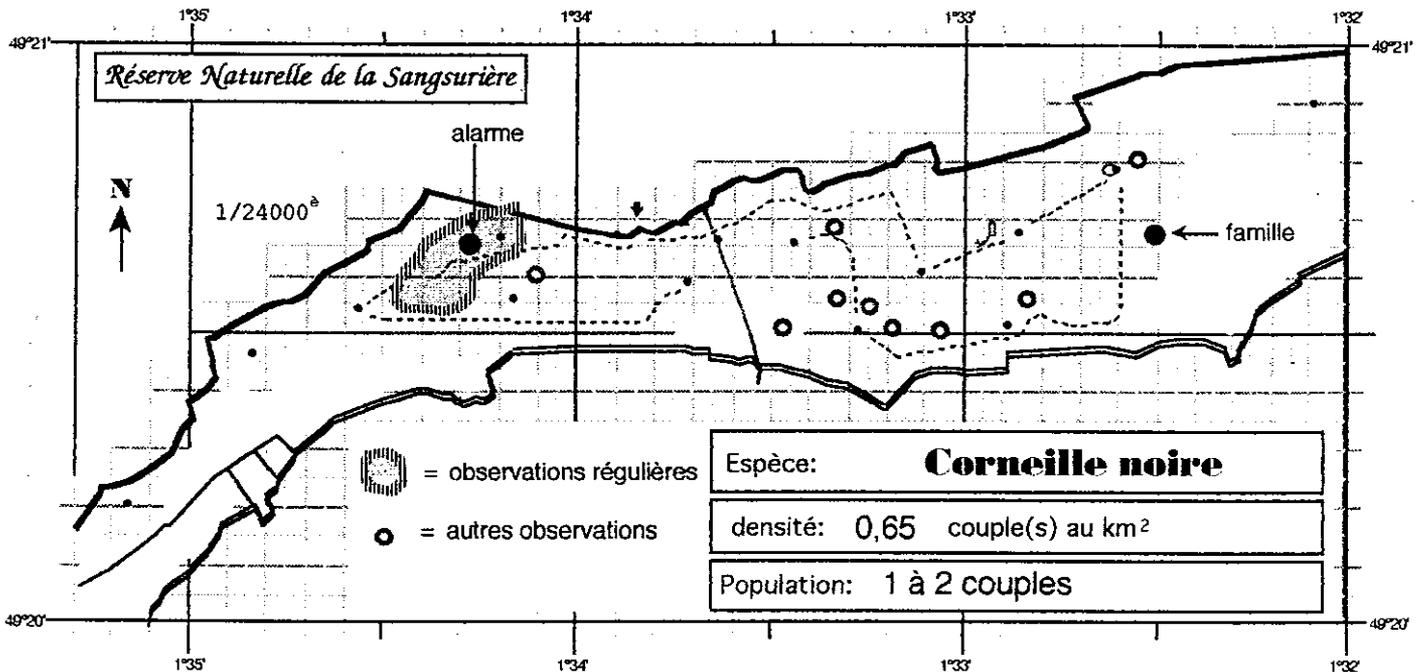
- un couple alarme dans le bois ouest, et un couple est régulièrement observé sur ce secteur et sur la prairie voisine où le couple de courlis cendré nicheur semblait s'en inquiéter.

- une famille, comprenant un adulte et deux jeunes à peine volants, est découverte dans un bosquet de saules dans la lande est. Si ce n'étaient leurs cris, ils seraient passés inaperçus.

- un oiseau est vu posé dans la zone où les vanneaux nichent.

Nous avons de fortes présomptions pour croire que ces corneilles nichent sur la réserve. L'espèce a déjà été trouvée nicheuse ailleurs dans les marais et dans ce type de conditions, même si les arbres sont peu élevés.

Même si c'est un nicheur arboricole, la corneille est à même d'évoluer sur l'ensemble de la Sangsurière cartographiée où sa densité est de l'ordre de 0,07 couple/10 hectares pour l'estimation d'un à deux couples nicheurs.



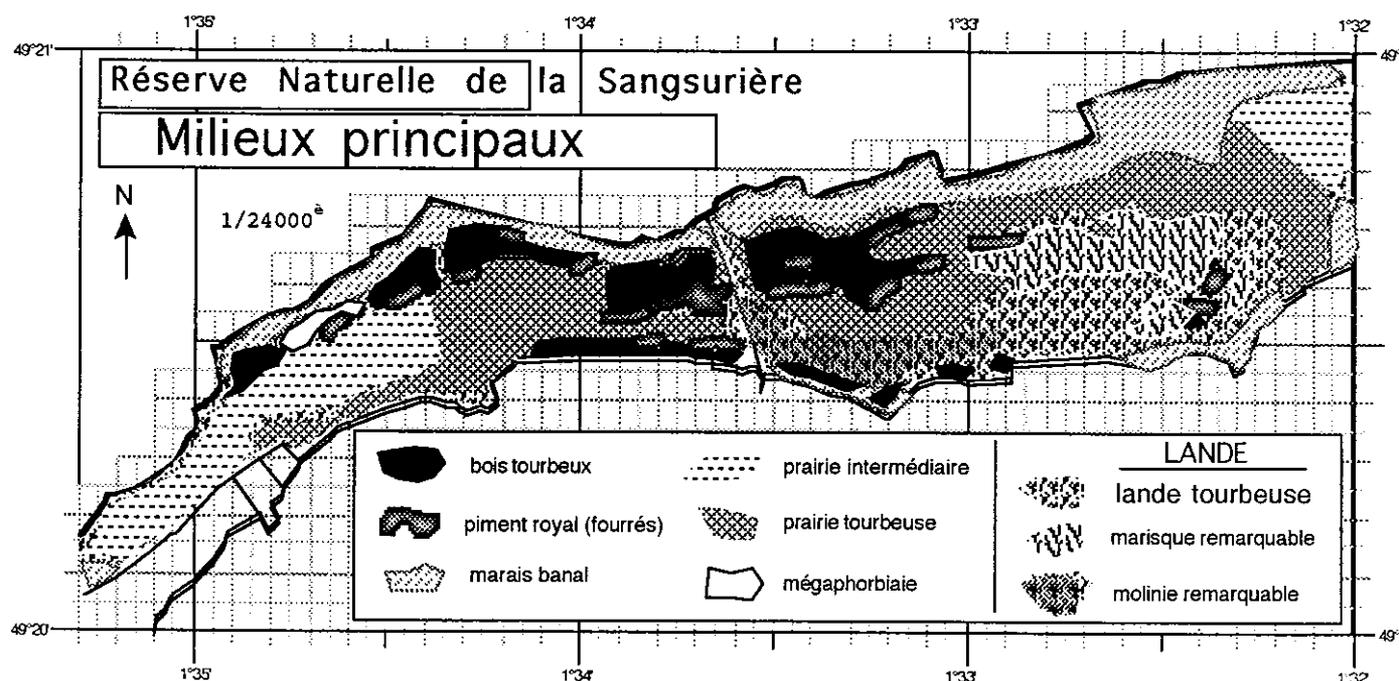
7 - Relations entre oiseaux et milieu

Pour les anciens, la Sangsurière était un lieu à la fois magique et maudit. Une même personne pouvait d'ailleurs user en peu de temps des deux qualificatifs. C'est sans doute l'inhospitalité du terrain, l'impossibilité de dompter le sol une fois pour toutes qui engendraient le découragement et le ressentiment d'impuissance. Mais pour qui savait jouer avec les saisons et regarder de plus près, cette tourbière recelait des richesses naturelles au goût ensorcelant. Les quelques témoignages qui subsistent font bien souvent l'impasse sur les détails qui préoccupent les naturalistes contemporains. La perception des choses évolue ...!

Mais la réputation patrimoniale de la Sangsurière est reconnue depuis une vingtaine d'années : il nous faut transmettre ce bel héritage. C'est sous cet angle que nous devons envisager nos actes de gestion, c'est dans cet esprit qu'est établi ce rapport.

Pour présenter nos propositions de gestion, une carte des milieux a été établie. Pour chaque espèce, nous retiendrons les éléments déterminants des biotopes ; en outre, nous tiendrons compte des phénologies spécifiques.

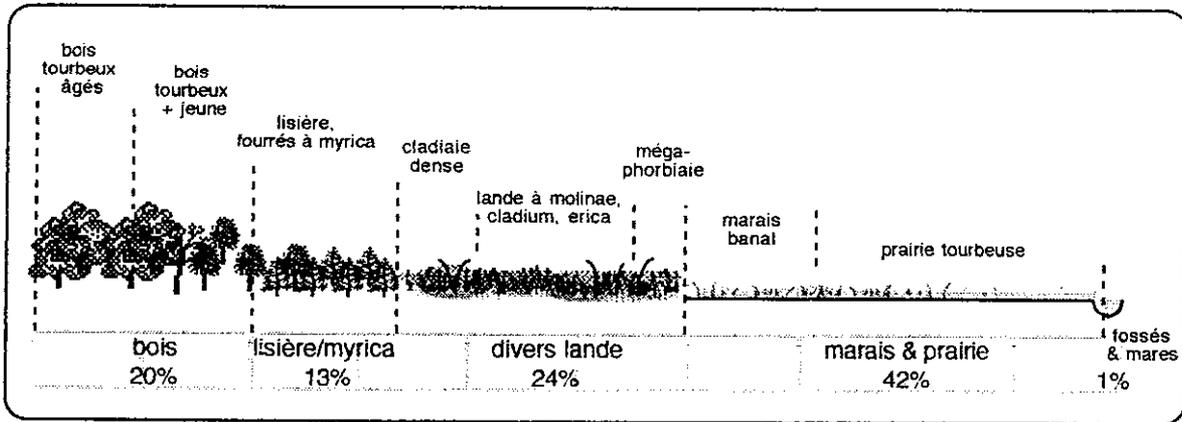
8 - Description du milieu actuel



La carte que nous présentons est basée sur des relevés du PNR et sur nos propres données. La Sangsurière est une mosaïque de milieux. Il est possible d'établir la proportion des milieux dominants :

bois tourbeux	lisières, fourrés à piment royal	divers lande	marais & prairie	fossés & mares
20%	13%	24%	42%	1%

Dans chaque milieu dominant, la composition spécifique est variée tant au niveau des arbres que des herbes : de même, des différences de densité et de hauteur de couvert sont à noter, différences dues souvent aux modalités de gestion anciennes ou actuelles, en voici une représentation simplifiée :



9 - Les espèces représentatives de la Sangsurière

Il est possible de dresser une liste des espèces représentatives du site en fonction du milieu, de sa superficie et de la densité des peuplements :

espèces	critères de choix
busard des roseaux	caractère humide et ouverture du milieu
busard cendré	lande humide et ouverture du milieu
vanneau huppé	prairie humide pâturée, ouverture
bécassine des marais	milieu très humide en permanence
courlis cendré	ouverture et hétérogénéité du milieu
alouette des champs	ouverture du milieu
pipit farlouse	ouverture du milieu, humidité
bergeronnette flavéole	caractère humide
locustelle tachetée	lande dense
phragmite des joncs	caractère humide, végétation haute
fauvette des jardins	végétation arbustive dense
fauvette grisette	végétation arbustive dense
pouillot fitis	arbres et humidité
bruant des roseaux	caractère humide, végétation haute

10 - Analyse des relations entre espèces et milieu

Même si dans un milieu un élément domine souvent (une essence, une herbacée, etc.), la présence d'un oiseau peut être, en fait, expliquée par un autre aspect moins marquant ou, plus souvent, par la combinaison de divers éléments. L'analyse se base sur la fréquence d'occurrence des divers éléments du milieu. La hauteur du couvert est également estimée ; elle a surtout une signification au moment de l'installation des oiseaux en début de saison.

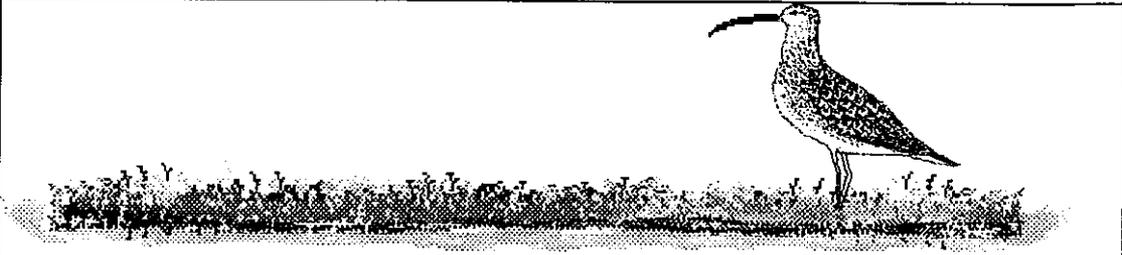
Vanneau huppé



Prairie humide à trempée, en herbacées de moins de 15 cm, peuplement+ ou - uniforme. Espace très découvert.
Eau visible, sur la prairie même ou à proximité immédiate.

Dans tous les cas

Courlis cendré



Prairie tourbeuse humide, en herbacées de moins de 15 cm, peuplement homogène. Espace très découvert. Sol variable, de sec à mouillé, souvent spongieux.

Dans tous les cas

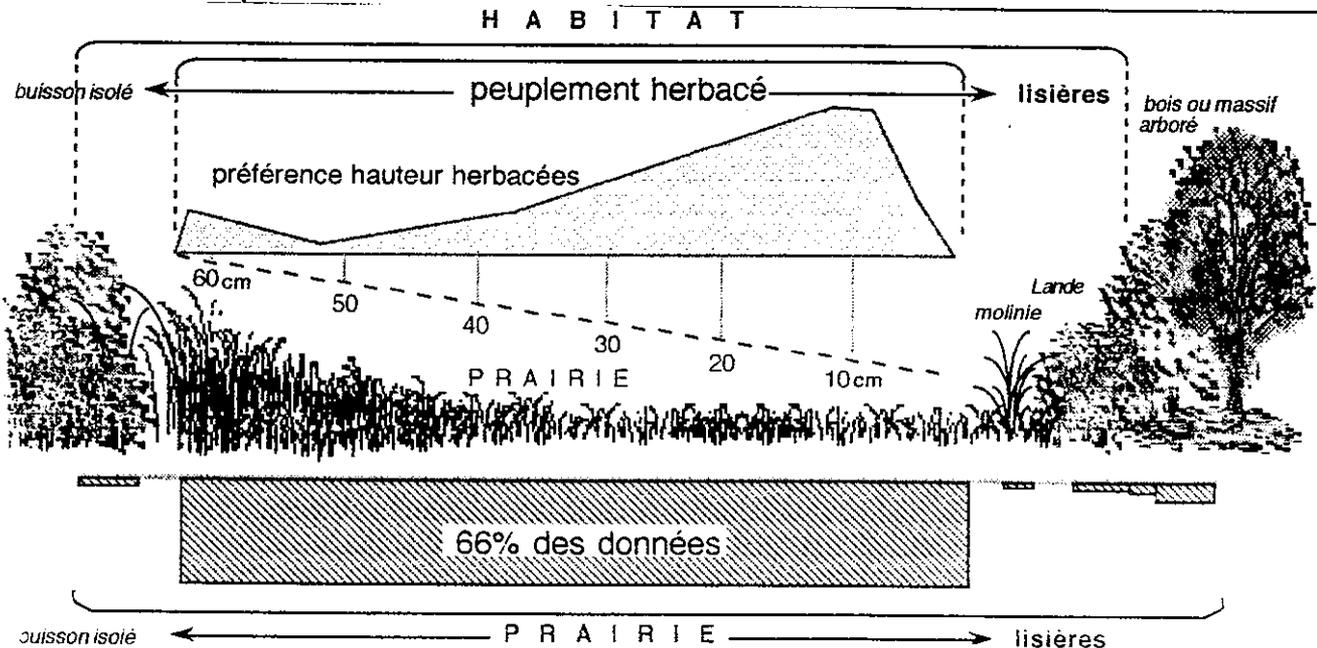
Alouette des champs



Prairie fauche/pâturage, tourbeuse ou non, en herbacées de moins de 15 cm, Espace très découvert. Sol à humidité variée.

Dans tous les cas

Pipit farlouse

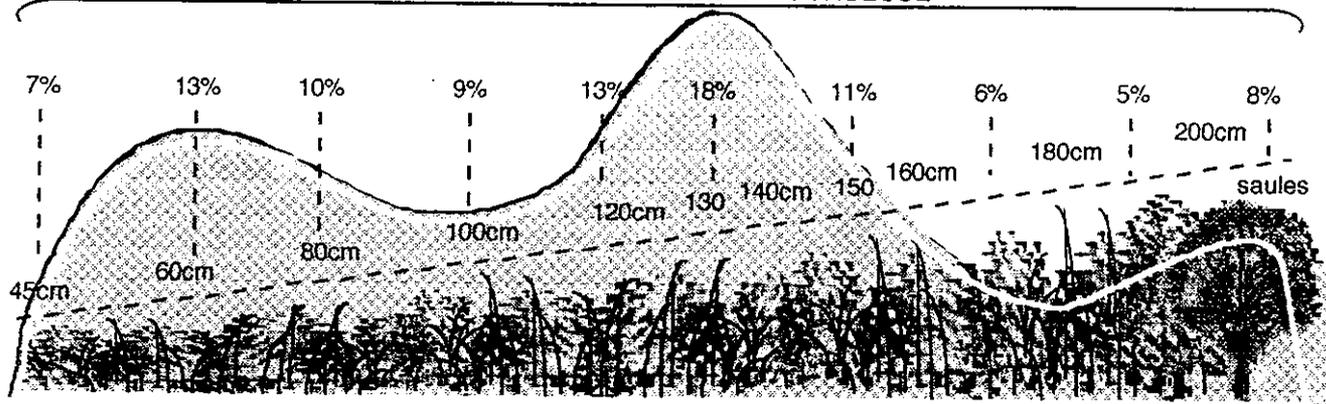


Bergeronnette printanière

En dépit du peu de données, trois points sont à signaler : sol stable, point d'eau à proximité directe (fossé, ruisseau), prairie, herbacées courtes ± 10 cm de hauteur.

Locustelle tachetée

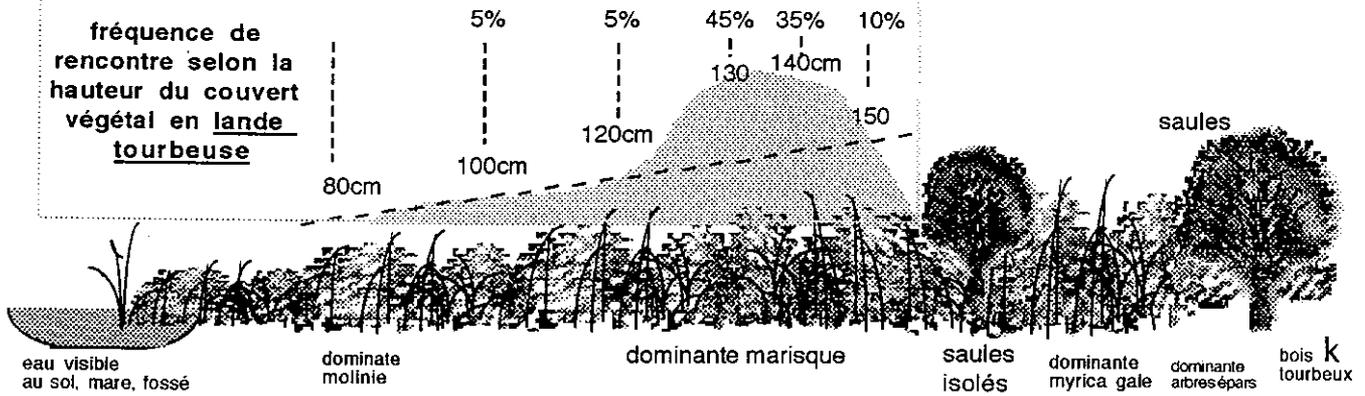
fréquence de rencontre selon la hauteur du couvert végétal
milieu exclusif LANDE TOURBEUSE



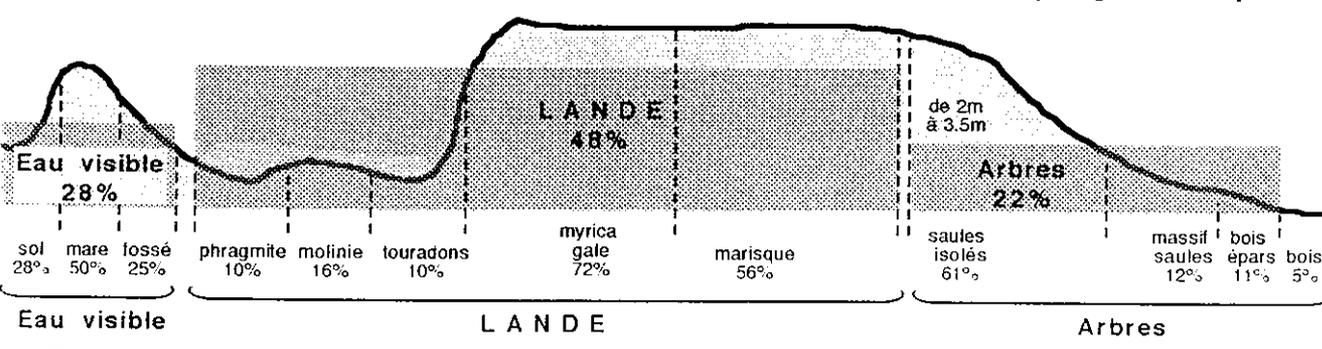
fréquence d'apparition des peuplements dans les données de locustelle tachetée	lande tourbeuse indéfinie	Myrica gale	saules épars	marisque élevée	buisson
	68%	40%	27%	27%	9%

Phragmite des juncos

fréquence de rencontre selon la hauteur du couvert végétal en lande tourbeuse

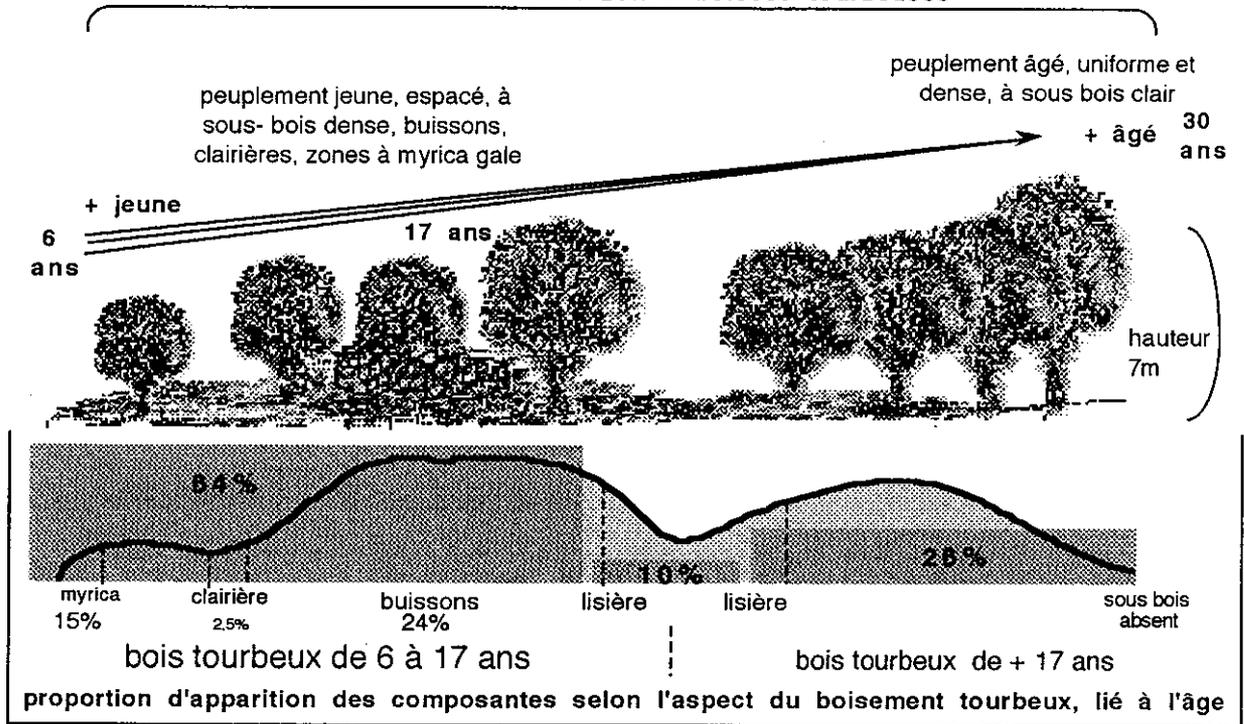


fréquence d'apparition des composantes dominantes dans les données de phragmite des juncos

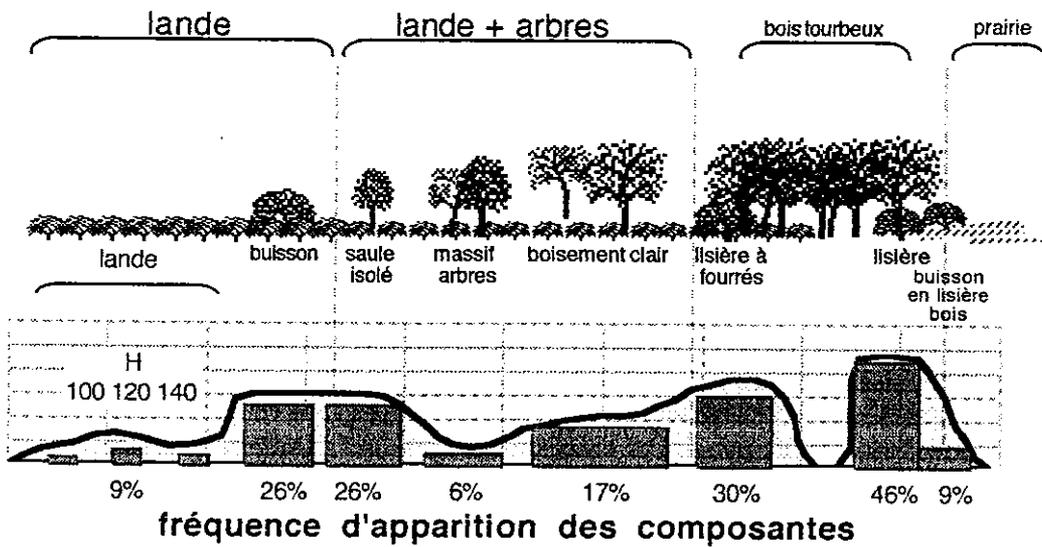


Fauvette des jardins

exclusivement en zones boisées tourbeuses

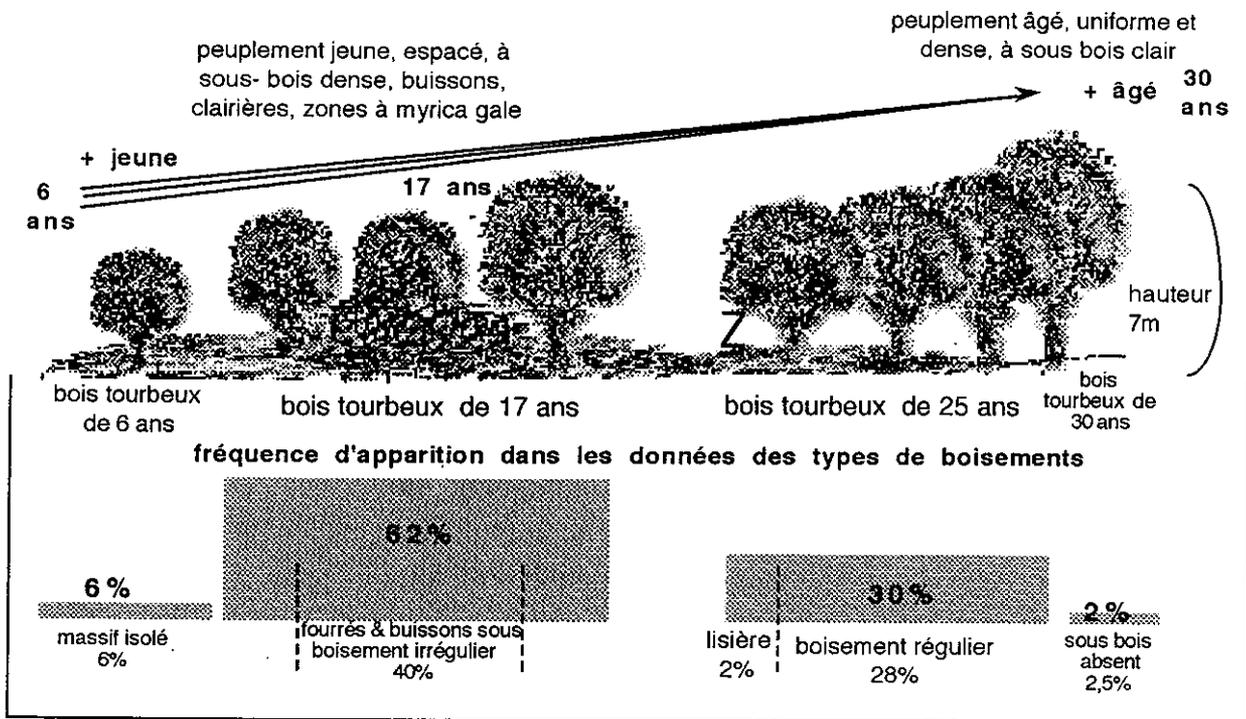


Fauvette grisette

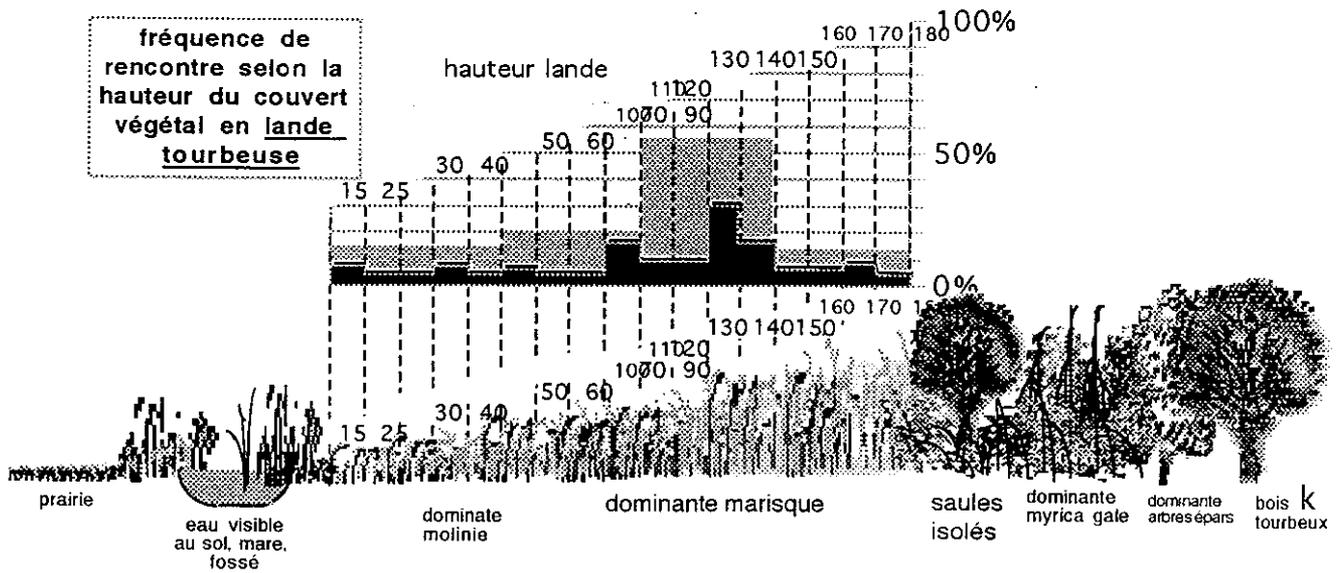


Pouillot fitis

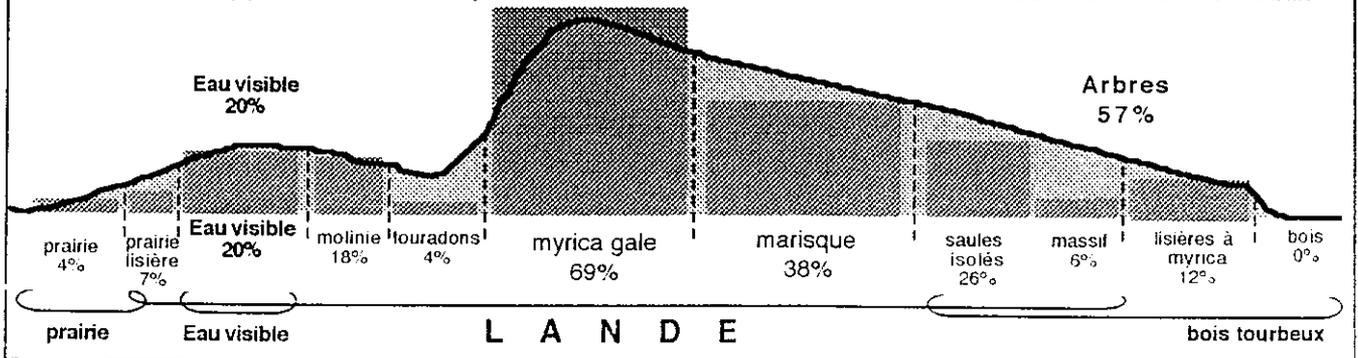
exclusivement en zones boisées tourbeuses



Bruant des roseaux



fréquence d'apparition des composantes dominantes dans les données de bruant des roseaux



11 - Y-a-t'il des communautés d'oiseaux nicheurs ?

Les relations que certaines espèces ont avec leur milieu permet à celles qui ont les mêmes affinités de se retrouver souvent ensemble, formant ainsi une communauté proche des communautés végétales étudiées par la phytosociologie. En voici quelques exemples :

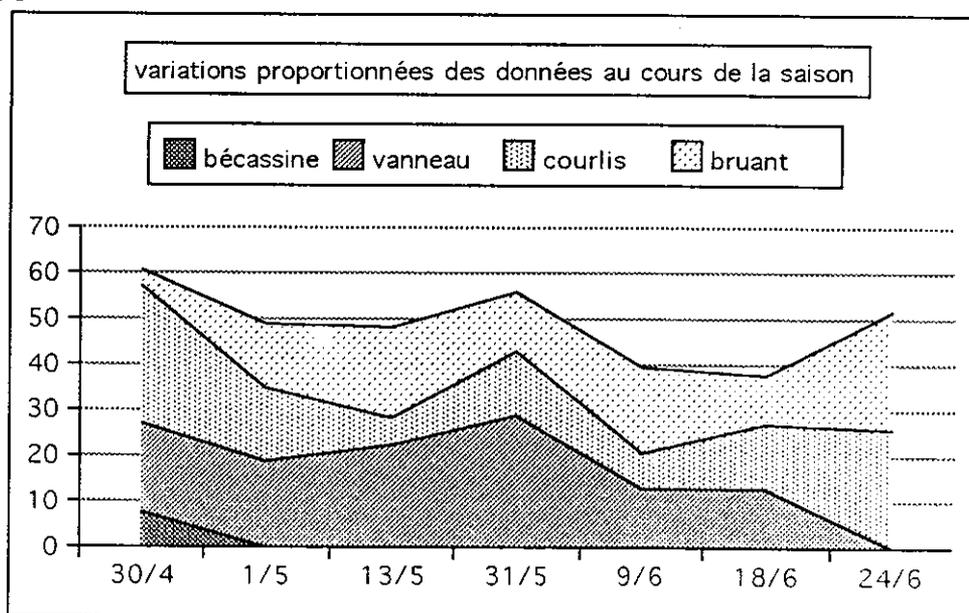
lande Busard des roseaux Busard cendré Locustelle tachetée Bruant des roseaux	mares en lande Bruant des roseaux Phragmite des joncs	lisières de bois Fauvette grisette Fauvette des jardins
îlots boisés Fauvette grisette Locustelle tachetée Bruant des roseaux	saules isolés Phragmite des joncs Bruant des roseaux Locustelle tachetée Fauvette grisette	bois & sous-bois âgés d'environ 20 ans Fauvette des jardins Pouillot fitis
buissons Fauvette grisette Locustelle tachetée	prairie humide Courlis cendré Vanneau huppé Bécassine des marais	
		Bergeronnette flavéole Alouette des champs Pipit farlouse

12 - La phénologie des espèces

L'avancée de la saison se traduit par la croissance de la végétation, notamment herbacée et les variations hygrométriques.

Avec une relative stabilité des conditions, le printemps 1997 ne montre pas de changements flagrants : ainsi, les courlis se sont maintenus aux mêmes places, là où la prairie n'a pas connu de croissance élevée. Toutefois, au fil des décades, le bruant des roseaux, présent tout au long de l'étude, s'observe plus facilement autour des points d'eau en juin. De même, les vanneaux se sont rapprochés des mares, se retrouvant finalement sur la zone la plus humide de prairie. Ils ont quitté le site à la troisième décade de juin, contrairement aux courlis.

Le graphique suivant traduit le degré de présence des espèces au long de l'étude :



Bécassine, courlis et vanneau sont les plus précoces. La bécassine n'est pas restée. Le courlis a une période de reproduction plus étendue que le vanneau et la présence de jeunes est notable. Le bruant des roseaux est plus tardif, mais sa période de reproduction s'étend bien au delà de la dernière décade.

13 - Caractérisation du milieu le plus favorable à une espèce

Grâce aux cartes de distribution et aux examens des composantes environnementales, il est désormais plus aisé de déterminer les biotopes les plus favorables à chaque espèce.

Busard des roseaux

Espace : horizon dégagé et terrain plat sur plusieurs centaines de mètres.

Végétation : palustre dense, de type phragmitaie ou lande tourbeuse sur plusieurs hectares, haute (1 m. à 2 m.) et homogène pour la nidification. Alentours à composition plus variable pour la chasse, mais très majoritairement herbacés, allant jusqu'aux peuplements ras de prairie humide.

Sol : aire plane de quelques mètres-carrés pour le nid, formant un îlot soustrait à la submersion. Hygrométrie forte, eau apparente à de fréquents endroits, (par exemple alternance de fossés ou mares persistantes).

Busard cendré

Espace : horizon dégagé et terrain plat sur plusieurs centaines de mètres.

Végétation : dense, lande tourbeuse ou prairie de fauche sur plusieurs hectares, haute (1 m. à 1,5 m.) et homogène pour la nidification. Alentours de type prairie de fauche pour la chasse.

Sol : aire plane pour le nid, formant un îlot échappant à l'éventuel affleurement aquatique du reste. Hygrométrie variable.

Vanneau huppé

Espace : horizon dégagé et terrain plat sur plusieurs centaines de mètres.

Végétation : prairie à végétation ouverte et rase : herbes courtes en début de saison (février), ne dépassant pas ensuite 20 cm.

Sol : hygrométrie forte (sol mouillé ou spongieux), persistant tout au long de la saison de reproduction (jusqu'à fin juin), ou accès direct et permanent à une zone d'eau libre de type mare peu profonde en terrain dégagé.

Bécassine des marais

Espace : horizon dégagé et terrain plat sur plusieurs centaines de mètres.

Végétation : composition et couverture inégales, herbacées dominantes de 0,20 m. (type prairie), avec touradons (0,50 m.), écrans discontinus de phragmites, formant couloirs, le tout voisinant un espace de prairies ou tourbières rases. L'ensemble en alternance : zones nues - prairie - îlots.

Sol : hygrométrie très forte (nappe affleurante), permanente (jusqu'à fin juin). Dépressions. Sous-sol partout très mou, gorgé d'eau.

Courlis cendré

Espace : horizon dégagé et terrain plat sur plusieurs centaines de mètres.

Végétation : prairie rase en début de saison (février), ne dépassant pas ensuite 30 cm. voisinant avec des secteurs plus hauts : le tout formant une mosaïque avec des végétations de hauteurs différentes

Sol : hygrométrie moyenne mais certaine (jusqu'à fin juin). Dépressions.

Alouette des champs et pipit farlouse

Espace : horizon dégagé et terrain plat sur plusieurs centaines de mètres.

Végétation : prairie à herbacées courtes en début de saison (mars), ne dépassant pas ensuite 30 cm.

Sol : hygrométrie relativement indifférente tant qu'il n'y a pas submersion.

Bergeronnette flavéole

Espace : horizon dégagé et terrain plat sur plusieurs centaines de mètres.

Végétation : préférence assez peu marquée pour la prairie de fauche tardive ; parfois prairie pâturée plutôt rase en début de saison (avril), voisinant avec des bandes ou parcelles de hautes herbes (plus de 50 cm) persistant jusqu'en fin août (type prairie fauche tardive).

Sol : hygrométrie variable, mais présence obligée de points d'eau permanents de type fossés ou mares sans berge, avec végétation aquatique de surface, ou dépressions permanentes en prairie.

Locustelle tachetée

Espace : horizon dégagé et terrain plat sur plusieurs centaines de mètres.

Végétation : lande tourbeuse haute (130 cm), composée d'une strate inférieure (< 70 cm) où l'oiseau se faufile dans un dédale inextricable, de molinie, marisque, myrica, sous un dôme végétal de 130 cm à dominante de piment royal et marisque, d'où surgissent ou affleurent çà et là des ronciers, buissons denses, fourrés, petits saules. Des trouées ou couloirs dans l'un ou l'autre des étages peuvent exister.

Sol : hygrométrie variable.

Phragmite des joncs

Espace : terrain majoritairement découvert, horizon visible sur au moins 180°.

Végétation : de 1,50 m. à marisques dominantes avec phragmites avec quelques myricas et saules (1,50 m. à 2,50 m.), avec sous-strate d'herbacées denses, cladiaie, mais surtout prairie de fauche de 1 m.

Sol : hygrométrie marquée et présence obligatoire d'eau, que ce soit fossé ou mieux, une mare.

Fauvette des jardins

Espace : terrain fermé, horizon invisible sauf en lisière.

Végétation : bois tourbeux de moins de trente ans, composé d'îlots denses de saules de moins de 7 à 2,50 mètres, ou d'un ensemble boisé dense avec des travées, petites clairières parsemées de jeunes arbres en taillis. Sous-bois ombragé abondant en buissons, ronciers notamment.

Sol : hygrométrie variable.

Fauvette grisette

Espace : terrain semi-ouvert, ensoleillé, horizon visible sur au moins 90°.

Végétation : lisières ensoleillées de bois tourbeux à strate inférieure buissonnante. Buissons inextricables compacts, pouvant être isolés, d'une hauteur de 120 à 160 cm. Îlots boisés denses de jeunes arbres de moins de 7 mètres, à strate inférieure buissonnante, avec autour un paysage découvert. Perchoirs dominant l'habitat, arbre ou sommet de buisson.

Élément déterminant : végétation étagée en pans, avec au sommet la possibilité de dominer le paysage (du haut d'un arbre ou d'un buisson), et la partie inférieure buissonnante. Les alentours peuvent ainsi être une lande ou une prairie.

Sol : hygrométrie modérée à nulle.

Pouillot fitis

Espace : terrain fermé, horizon invisible sauf en lisière.

Végétation : bois tourbeux non climacique, composé d'îlots denses de saules de moins de 7 à 2,50 mètres, ou d'un ensemble boisé humide dense croisé de travées, petites clairières parsemées de jeunes arbres fournis. Sous-bois ombragé couvert de formations herbacées en touffes de 30 à 50 cm de hauteur où se trouvent des buissons.

Sol : hygrométrie marquée, typique de boisement humide.

Bruant des roseaux

Espace : terrain majoritairement découvert et rayonnant sur plusieurs centaines de mètres. Horizon visible sur au moins 180°.

Végétation : exclusivement lande tourbeuse haute (140 cm), composée d'une strate inférieure dense (hauteur 60 à 100 cm) de molinie, marisque, myrica, sous un ensemble végétal de 130 à 160 cm à dominante de grande marisque, d'où surgissent çà et là des petits saules, des phragmites servant de postes de chant ou d'observation, quelques myrica. Des trouées ou couloirs dans l'un ou l'autre des étages peuvent exister. Une situation en lisière ou en îlot dans un environnement de type prairie de fauche d'herbacées de 1,40 m et décroissant jusqu'au stade ras est plutôt favorable.

Sol : hygrométrie marquée générale et permanente, zones d'eau libre de type fossé ou mare, bordées de végétation palustre.

14 - Espèces d'intérêt patrimonial

Le tableau suivant est basé sur un indice qui est la proportion exprimée en pourcentage entre la population de la Sangsurière et la population normande.

lorsqu'il est possible de l'établir : busards et limicoles, en particulier. Pour les autres et notamment les passereaux, nous proposons une estimation.

La valeur est exprimé de trois façons :

- valeur "**patrimoniale**" : elle concerne des nicheurs rares, de très grand intérêt : ce sont des espèces de zones humides.
- valeur "patrimoniale locale" pour des espèces qui présentent de fortes populations et densités sur le site et rares ailleurs dans la région.
- valeur "indicatrice" concerne des populations du site qui serviront pour observer les effets de l'évolution ou de la gestion de la réserve.

espèces	indice	valeur	indice graphique
busard cendré	6,25	patrimoniale	
vanneau huppé	2,66	patrimoniale	
busard des roseaux	2,27	patrimoniale	
courlis cendré	1,66	patrimoniale	
bruant des roseaux	1,63	patrimoniale locale	
locustelle tachetée	0,75	patrimoniale locale	
phragmite des joncs	0,6	patrimoniale locale	
caille des blés	0,52	?	
bergeronnette flavéole	0,14	indicatrice	
bécassine des marais	0	patrimoniale	
pouillot fitis	?	indicatrice	
fauvette grissette	?	indicatrice	
pipit farlouse	?	indicatrice	
alouette des champs	?	indicatrice	

* La caille des blés est présentée car elle pourrait être présente à hauteur de 0,5% de la population normande, les données manquent pour l'affirmer.

15 - Propositions de gestion

Actions sur les milieux

HYGROMÉTRIE

La partie Est de la réserve est actuellement la plus riche en avifaune, en termes d'effectifs et en diversité. Il faut faire remarquer que les populations les plus liées à l'eau sont en déclin. Ce sont notamment les limicoles : vanneau huppé, bécassine des marais et courlis cendré. Ces espèces subissent une baisse d'effectif particulièrement sur la Sangsurière mais aussi sur l'ensemble du territoire du Parc naturel. Sur la lande, l'humidité du milieu peut être accentuée sans nuire aux autres espèces comme les busards ou les passereaux. La présence de mares, de dépressions, de fossés remplis d'eau est déterminante. Le fossé central pourrait être ramifié par d'autres, perpendiculaires, pour attirer des canards.

PROPOSITION HYGROMÉTRIE

Renforcement de l'humidité de la réserve.

Maintien jusqu'à fin juillet d'une humidité permanente partout, avec mares en prairies, au bord prairie, en lande tourbeuse.

Ramifier le fossé central par des culs-de-sac finissant en pente douce dans la végétation.

Affleurement léger de la nappe sur l'essentiel de la prairie et de façon durable jusqu'à fin juin, puis d'octobre à mars.

BOISEMENTS

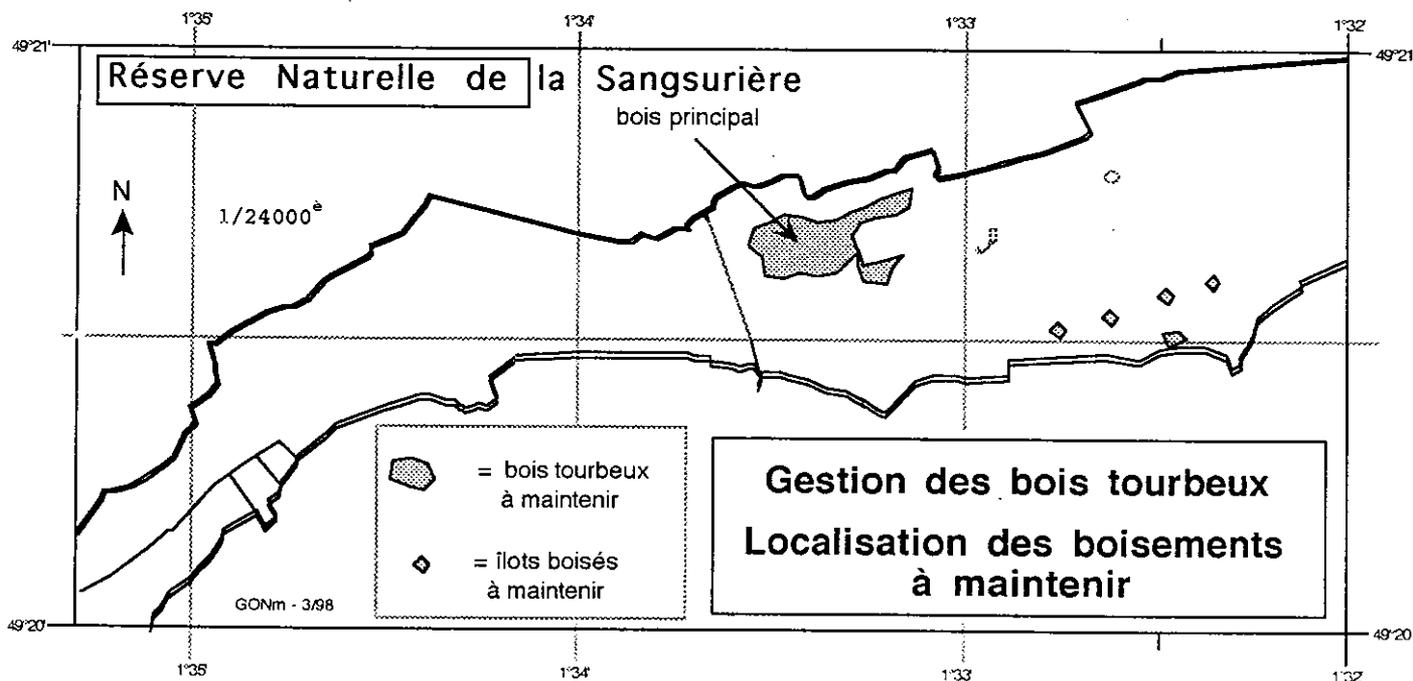
La fermeture du milieu est le problème important de la réserve : le boisement progresse et vieillit ce qui appauvrit la qualité de l'avifaune. L'espace ouvert se restreint au détriment des oiseaux exigeant un horizon dégagé. Les bois tourbeux de moins de vingt ans restent les plus intéressants, et il convient d'en maintenir plusieurs hectares homogènes, puis en petits massifs disséminés, à condition qu'il n'occupent pas de position centrale sur le milieu prairial et découvert de la réserve. Ils abritent l'essentiel de la population des passereaux arboricoles représentatifs du site. Plusieurs îlots de quelques jeunes arbres (saules notamment) peuvent être conservés dans la lande tourbeuse.

PROPOSITION BOISEMENTS

Élimination définitive des boisements anciens et les moins riches, notamment tous les bois de la partie à l'Ouest du fossé central.

Conservation en l'état du bois principal de la partie Est (toutes les strates, les clairières, travées/lisières), limitation de sa progression spatiale, et conservation de quelques îlots boisés en limite Sud de la lande tourbeuse à strate herbacée dense et composition buissonnante attenante.

Conservation de quelques saules isolés en lande tourbeuse.



PRAIRIE

La surface en prairies est devenu trop réduite et l'effet d'horizon est trop restreint pour plusieurs espèces. Il conviendrait d'agrandir la surface de prairies sans les morceler en repoussant ou éliminant les écrans comme les bois et la lande. Pour les bois, la carte précédente a proposé une solution qui devrait agrandir un nouvel espace prairial sur l'Ouest de la réserve. Le maintien de cet espace (qui doit demeurer humide de façon générale) peut être obtenu par le pâturage qui ne gêne pas le vanneau. L'herbe rase a sa prédilection, avec les sols partiellement nus des prairies tourbeuses. Le manque d'humidité et d'espace ouvert sur la partie ouest de la réserve peuvent expliquer l'absence du vanneau là où niche le courlis. À l'extrême ouest, une prairie surchargée en touffes de joncs et ponctuée de saules isolés et buissons suffit pour expliquer son absence.

L'espace en prairies doit être conçu comme un vaste ensemble d'un seul tenant, pâturé, sans écran ni îlots boisés sur de vastes secteurs (quatre hectares minimum environ). Ces secteurs pourront être juxtaposés à d'autres, séparés par des dépressions humides, des mares ou des fossés peu profonds.

L'ensemble serait alors seulement encadré par une périphérie de type prairie de fauche, précédant un éventuel autre milieu plus élevé finalement bien distant de la prairie rase et ne gênant pas les oiseaux.

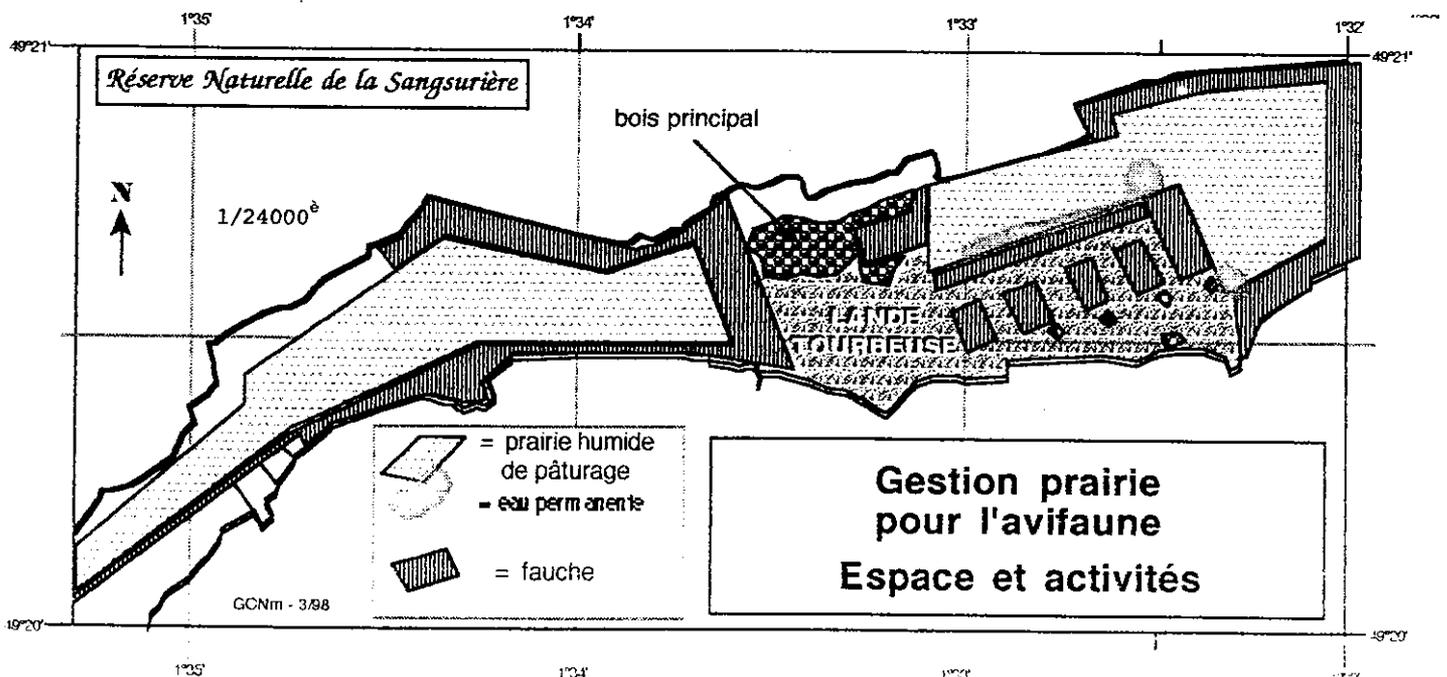
PROPOSITION PRAIRIE

Agrandissement de l'espace pâturé en éliminant les touffes de joncs, les buissons et arbres, en repoussant la lande tourbeuse.

Homogénéiser l'espace ras en repoussant à la périphérie les zones de fauche.

Créer des mares permanentes et temporaires.

Maintenir le pâturage aux zones qui doivent rester rases.



LANDE

La lande tourbeuse évoluant vers le boisement voit ses superficies augmenter et tous ses stades ne sont pas intéressants. Les meilleures densités d'oiseaux montrent que l'intérêt est majeur dans le secteur où les peuplements herbacés sont à deux étages, le plus bas dense et humide où se mêlent divers herbacées, le plus haut où dominent la marisque et le piment royal. La présence de quelques arbres isolés ou en îlots est plutôt favorable.

La strate supérieure, où le myrica est le végétal le plus remarquable, a moins d'attrait pour les oiseaux comparé aux formations de marisque. Quand celle-ci domine et voisine avec un point d'eau, les oiseaux s'y concentrent. La phragmitaie est une composante très minoritaire et disséminée sur la lande tourbeuse, même près des points d'eau. Favoriser leur pousse autour de ces points, sous la forme d'un peuplement dominant homogène, aurait un effet bénéfique sur les passereaux paludicoles.

Le secteur de lande que nous jugeons utile de conserver n'a pas partout le même intérêt actuellement ; la partie à l'Ouest du 1°33' est moins intéressante pour l'avifaune, et il conviendrait de la gérer progressivement pour parvenir à une formation du type de celle qui a le plus d'intérêt, comme celle qu'on trouve aux alentours des actuelles mares, celle qui connaît la meilleure densité en locustelle tachetée, phragmite des joncs et bruant des roseaux. La carte précédente montre d'ailleurs un nouvel espace pour la lande, où se trouvent aussi des parcelles de fauche. Pour conserver un espace de lande suffisant et de haut intérêt ornithologique sans qu'il occupe la réserve au détriment des prairies, il convient en somme d'accroître petit à petit cet intérêt vers l'ouest, jusqu'au fossé central, ce qui compensera la perte partielle de la partie orientale actuellement de haute valeur mais moins bien située dans l'espace global.

PROPOSITION LANDE

Maintenir de 30 à 50 hectares de lande homogène de haut intérêt ornithologique, telle celle que l'on trouve actuellement à l'Est du 1°33'
Déplacer progressivement cet intérêt vers l'Ouest, au Sud du bois à conserver, jusqu'au fossé central.

Limiter la structure de lande à deux strates : une inférieure dense et une supérieure à marisque dominante comme l'état actuel autour des mares (points SA5 & SA6)

Conserver globalement la proportion de myrica, petits saules isolés, buissons.

Consacrer progressivement l'actuelle zone d'intérêt à l'Est du 1°33' à des secteurs de fauche.

Opérer à la longue dans tout l'espace de lande d'intérêt (conservé ou créé) des actions de fauche sur une largeur de 5 mètres tous les 40 à 50 mètres pour former des bandes-lisières durables ou renouvelables.

Favoriser l'apparition de massifs de phragmites d'une largeur d'au moins 5 mètres et qui pourront former des îlots ou des bandes.

Propositions spécifiques

Busard des roseaux : conserver durablement au site en général un fort degré hygrométrique. Maintenir des zones d'eau libre, fossés, mares. Laisser par endroit sur quelques ares la lande atteindre son plus haut stade non-boisé, en position centrale sur la réserve, sans myrica, mais plutôt avec des marisques et des phragmites. Faucher 2 m² à l'intérieur de ces îlots tous les cinq ans.

Busard cendré : sa présence passe certainement par le maintien d'une lande homogène à peuplement herbacé dense, où les arbres sont absents ou très rares. Des parcelles de prairie de fauche tardive autres que dans la lande sont favorables pour lui offrir aussi un terrain de chasse.

Vanneau huppé : il faut agrandir la prairie maintenue rase par une fauche fréquente (2 - 4 ans) ou un pâturage régulier, ouvrir l'espace en général pour permettre une meilleure occupation des prairies tourbeuses, l'ensemble se devant de demeurer mouillé jusqu'à fin juin. Dépressions humides et surtout mares peu profondes mais toujours en eau seront favorables sur le même terrain. Des zones de sol nu vaseux doivent être privilégiées en prairie tourbeuse et près des points d'eau, tel le peuplement clairsemé qu'on trouve actuellement là où l'espèce niche.

Bécassine des marais : espèce également de milieu ouvert, la disparition du boisement favorisera aussi ce limicole. Il faut recréer un milieu de reproduction dont les composantes ont été décrites au chapitre 13, et qui se situera sur les franges de landes attenantes à la prairie, près des mares. La mégaphorbiaie de l'Ouest, actuellement conquise peu à peu par la lande, pourra convenir après gestion périphérique. Le renforcement et le maintien d'un fort degré hygrométrique est toutefois le premier facteur à prendre en compte.

Courlis cendré : le bénéfice des actions allant vers le vanneau concernent le courlis, si ce n'est qu'une prairie densément herbue lui convient mieux sans excès de hauteur. Le maintien par pâturage ou encore fauche régulière d'une prairie de moins de 30 cm en fin de saison est obligatoire.

Locustelle tachetée : maintien d'un vaste espace de lande à deux strates denses, tel celui qu'on trouve actuellement à l'Est du 1°33'. Maintien en lande de saules isolés et buissons. Création de bandes de lande épaisses et éventuellement buissonneuse, ou encore d'allées en lande dense. La gestion de la lande exprimée précédemment dans sa globalité convient à la locustelle.

Phragmite des joncs : maintenir et distribuer des zones d'eau libres de type fossés et mare en eau permanente. Maintenir la végétation riveraine dense : lande haute à dominante de grandes marisques, lisières très humide de bois tourbeux à saules dégressifs et myrica, herbes de fauche haute et végétation palustre des rives. Créer de tels milieux.

Bruant des roseaux : il convient de maintenir le site comme un bastion exemplaire pour ce reproducteur. Cela passe par la conjugaison des actions concernant les autres espèces de la lande et des milieux en eau, en favorisant les grandes herbacées comme la marisque. La gestion de la lande telle qu'elle a été décrite précédemment sera favorable au bruant.

16) CONCLUSION

Pour les anciens, la Sangsurière était un lieu à la fois magique et maudit. Une même personne pouvait d'ailleurs user en peu de temps des deux qualificatifs. C'est sans doute l'inhospitalité du terrain, l'impossibilité de dompter le sol une fois pour toutes qui engendraient le découragement et le ressentiment d'impuissance.

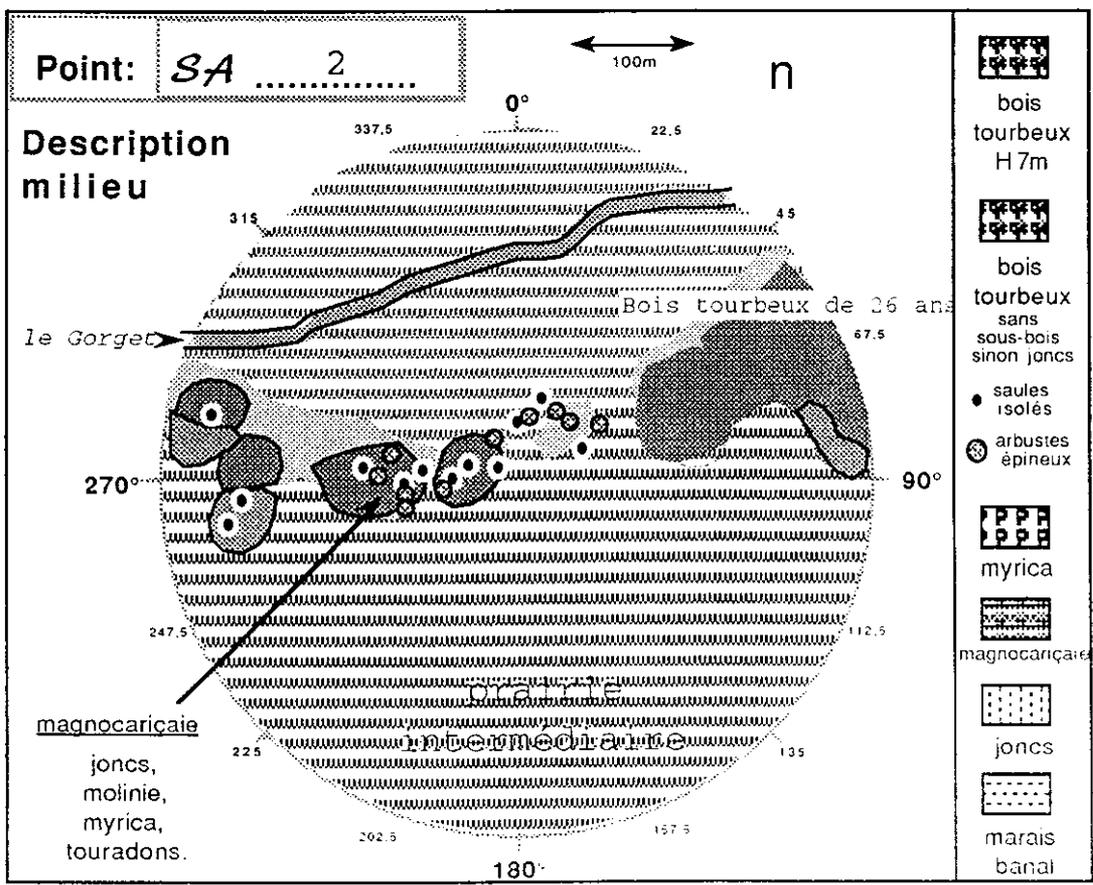
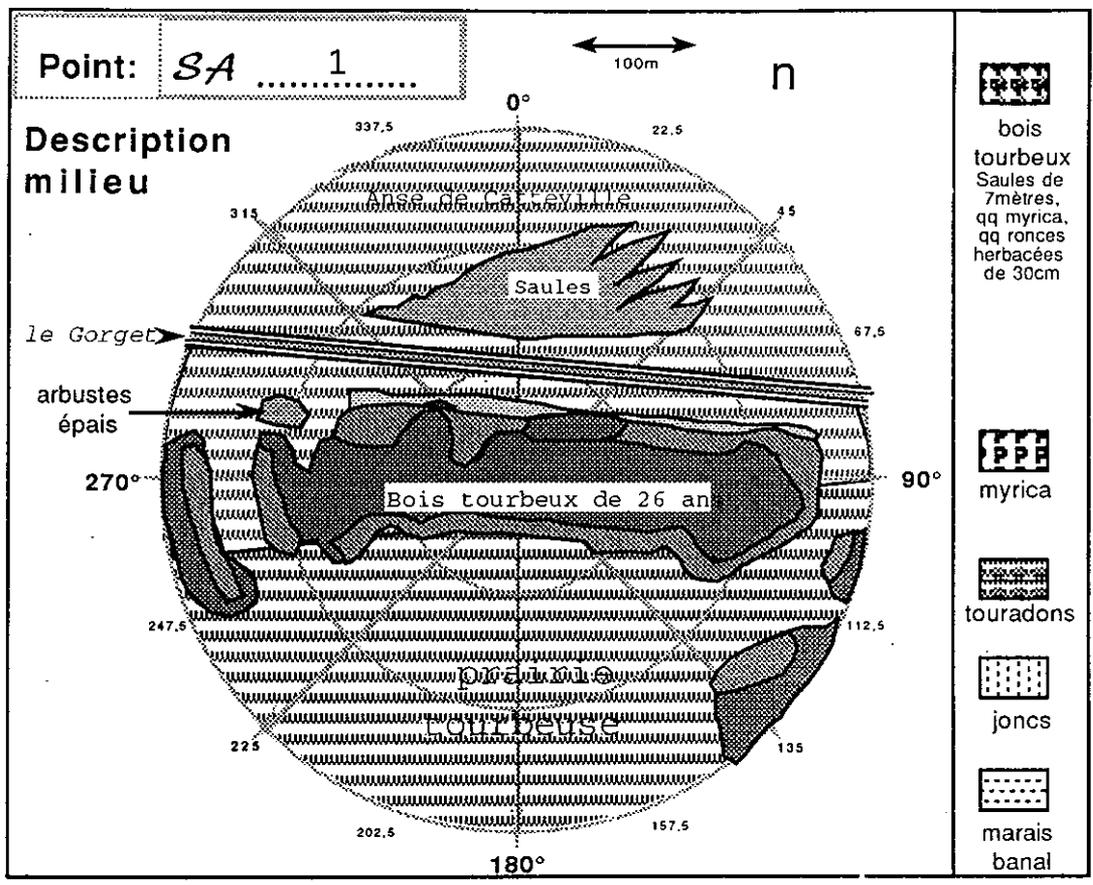
Mais pour qui savait jouer avec les saisons et regarder de plus près, cette tourbière recelait des richesses naturelles au goût ensorcelant.

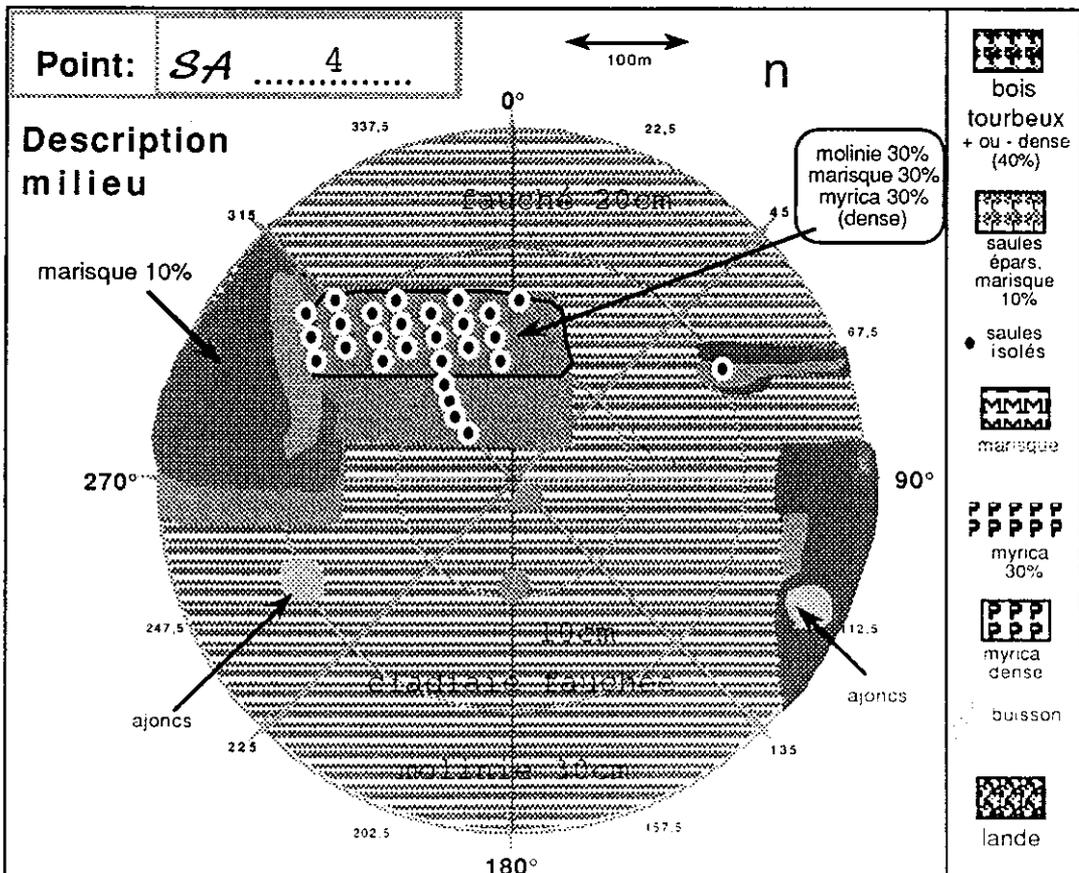
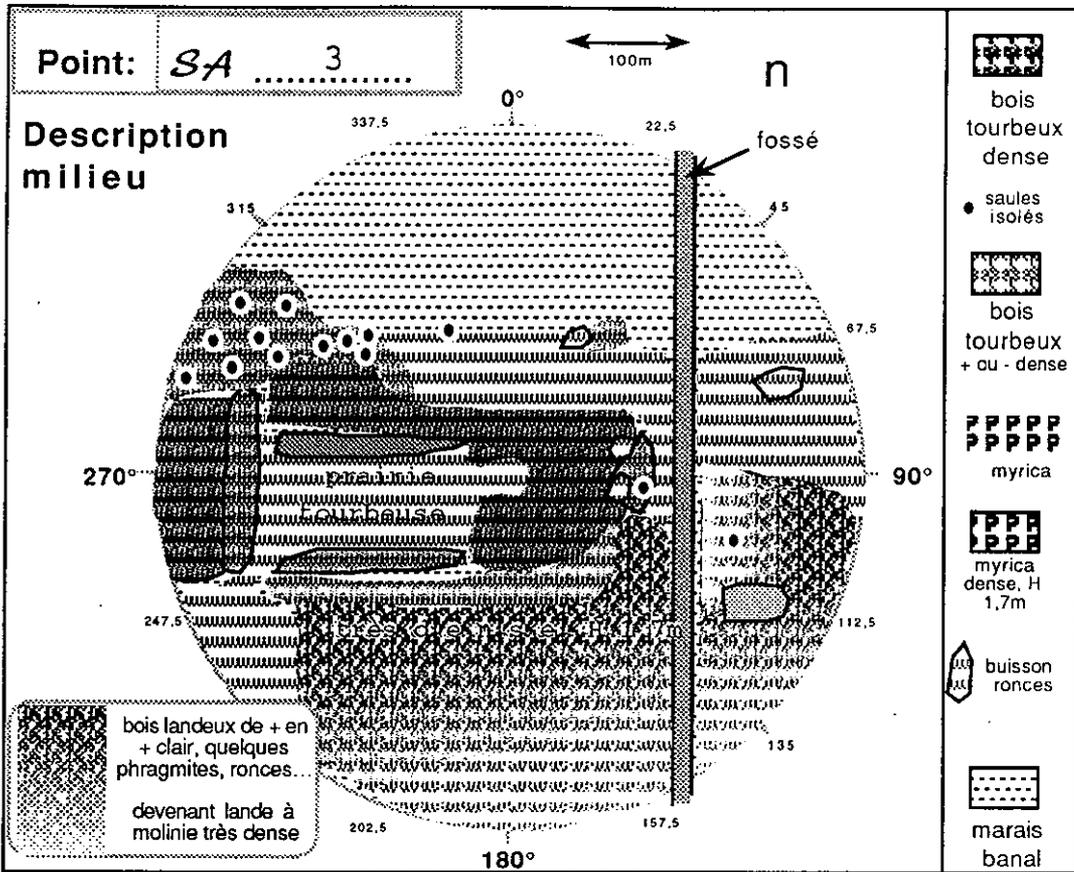
Les quelques témoignages qui subsistent font bien souvent l'impasse sur les détails qui préoccupent les naturalistes contemporains. Il faut comprendre que la perception des choses évolue, et que cela continuera probablement après nous. Mais la réputation de la Sangsurière est établie depuis longtemps, et de là provient un bel héritage ornithologique qu'il nous faut transmettre, avec ses richesses patrimoniales conservées ou retrouvées. Il est de notre responsabilité de faire en sorte que nos successeurs puissent apprécier nos gestes actuels pour favoriser l'avenir du site. C'est sous cet angle que nous envisageons les propositions de gestion; elles n'ont pas pour but de modeler un paysage pour satisfaire un besoin humain, mais bien d'intervenir en faveur d'un patrimoine naturel sauvage et original. C'est une conformation à ces objectifs que nous cherchons à atteindre avec ce rapport sur l'avifaune. Il serait d'ailleurs très intéressant, voir judicieux, que l'opération pratique de gestion engagée sur un milieu soit décrite précisément pour juger de ses impacts sur l'avifaune; on précisera par la même et après coup les relations et les variations spécifiques touchant la communauté entière des êtres vivants parmi lesquels la population avienne a été mesurée et servira d'indicateur. Mais il s'agira de précéder l'opération de gestion d'un descriptif précis des composantes du milieu à gérer avec ses divers peuplements pour disposer d'une base d'état. Pour les oiseaux, les notions d'aspect du paysage en général et du couvert végétal en particulier (hauteur, densité, étagement) plutôt que d'espèce, ainsi que l'hygrométrie entrent en jeu.

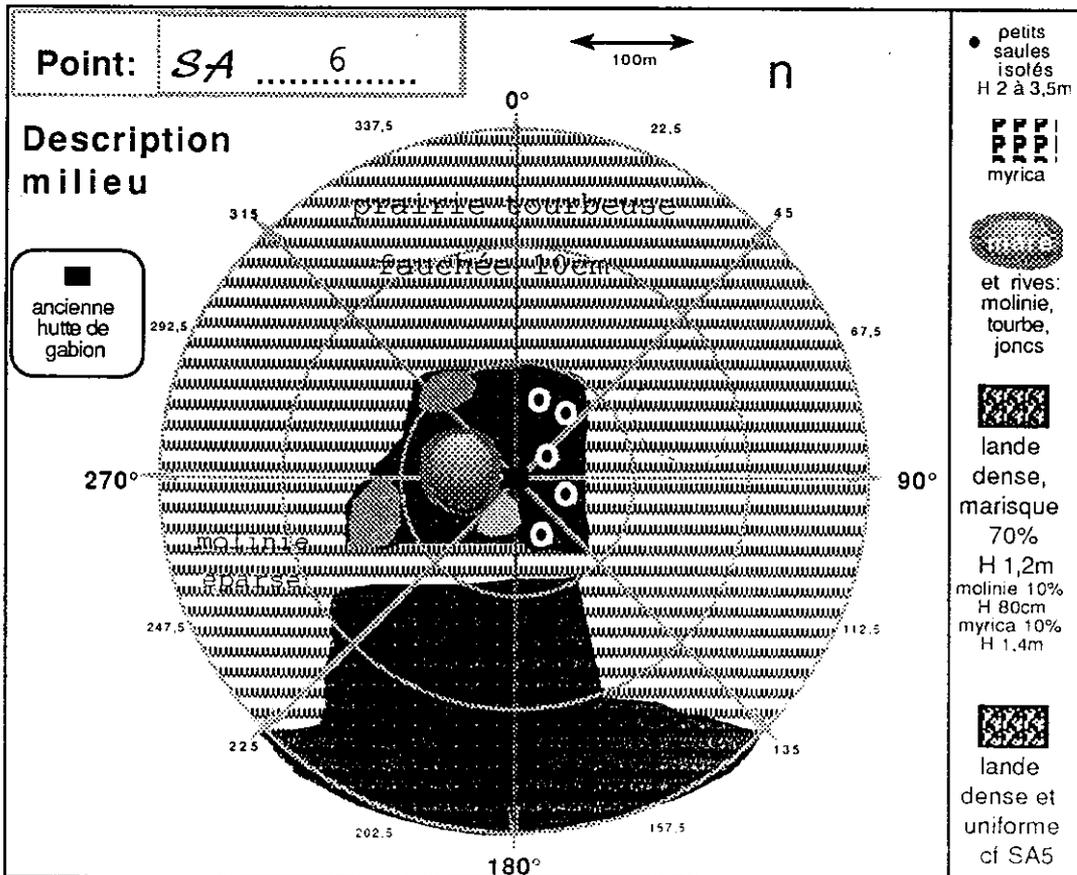
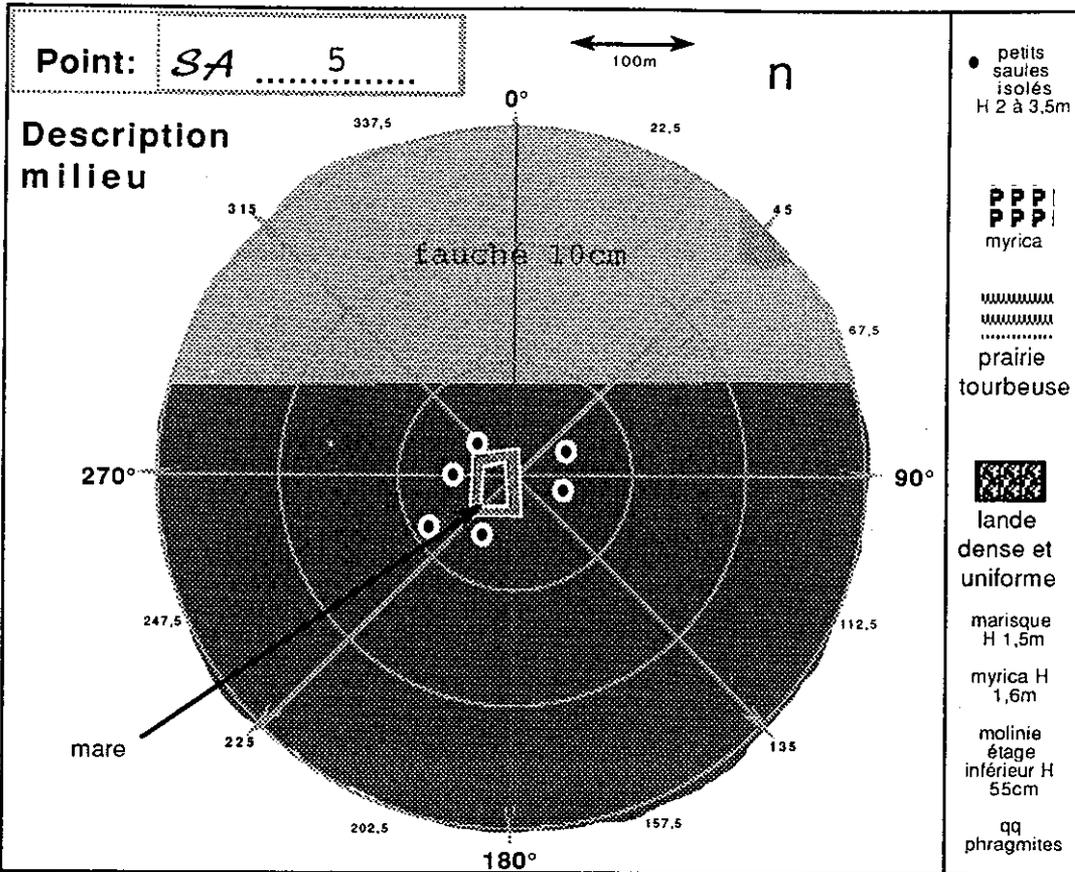
Il n'est toutefois pas de notre prétention d'avoir fait le tour de la question ornithologique. Les constats et avis de cette étude, au demeurant fort passionnante à réaliser, viennent en compléter d'autres et il faut souhaiter que la matière soit encore exploitée, à plus ou moins long terme. L'histoire naturelle des oiseaux de la Sangsurière n'est pas écrite, loin s'en faut.

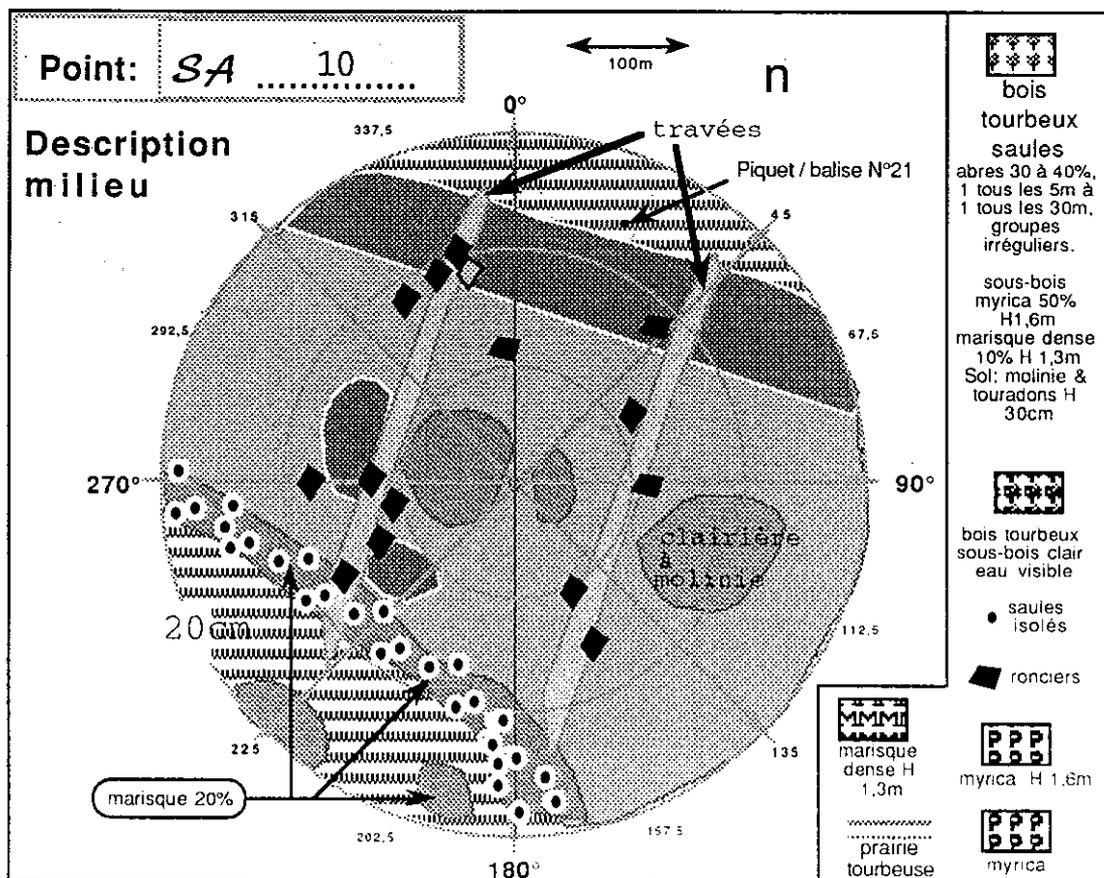
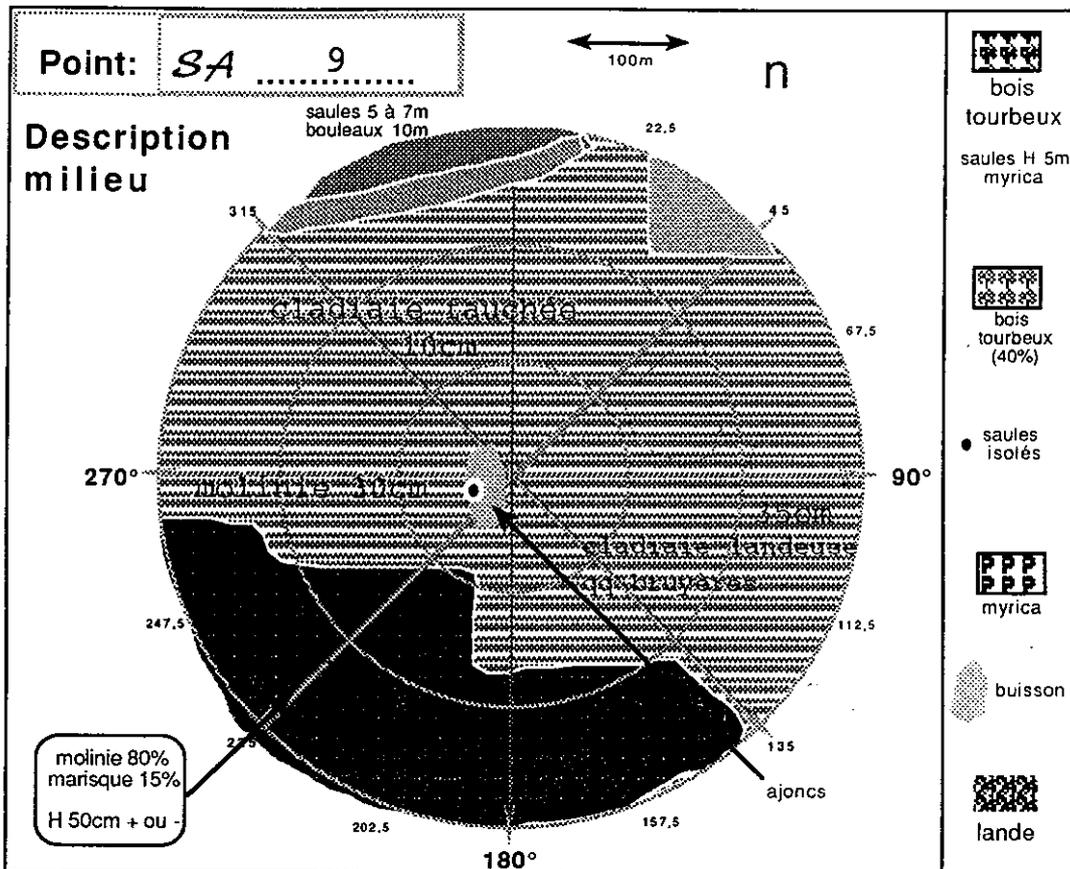
17) Annexe

Description des points SA.









Bibliographie

- DEBOUT, G. 1997 - État des Réserves du GONm - Rapport 1997. GONm.
- DEBOUT G., CHARTIER A. 1996 & 1997 - Suivi des populations nicheuses dans le PNR des Marais du Cotentin et du Bessin - Résultats. GONm.
- GROUPE ORNITHOLOGIQUE NORMAND 1989 - Atlas des Oiseaux Nicheurs de Normandie et des Iles anglo-normandes. Caen.
- SPIROUX P. 1998 - Suivi ornithologique de la Réserve Naturelle de Mathon (Manche). Rapport 1996/1997. GONm.
- WETTON J.B. / PNR Marais Cotentin & Bessin 1997 - Plan de gestion de la Réserve Naturelle de La Sangsurière et de l'Adriennerie 1997-2002 . - Rapport & Annexes. PNR Marais Cotentin & Bessin.
- ZAMBETTAKIS C. 1994 - Étude photographique de l'évolution du boisement de 1947 à 1992 sur la réserve naturelle de La Sangsurière et de l'Adriennerie. CPIE Cotentin.

